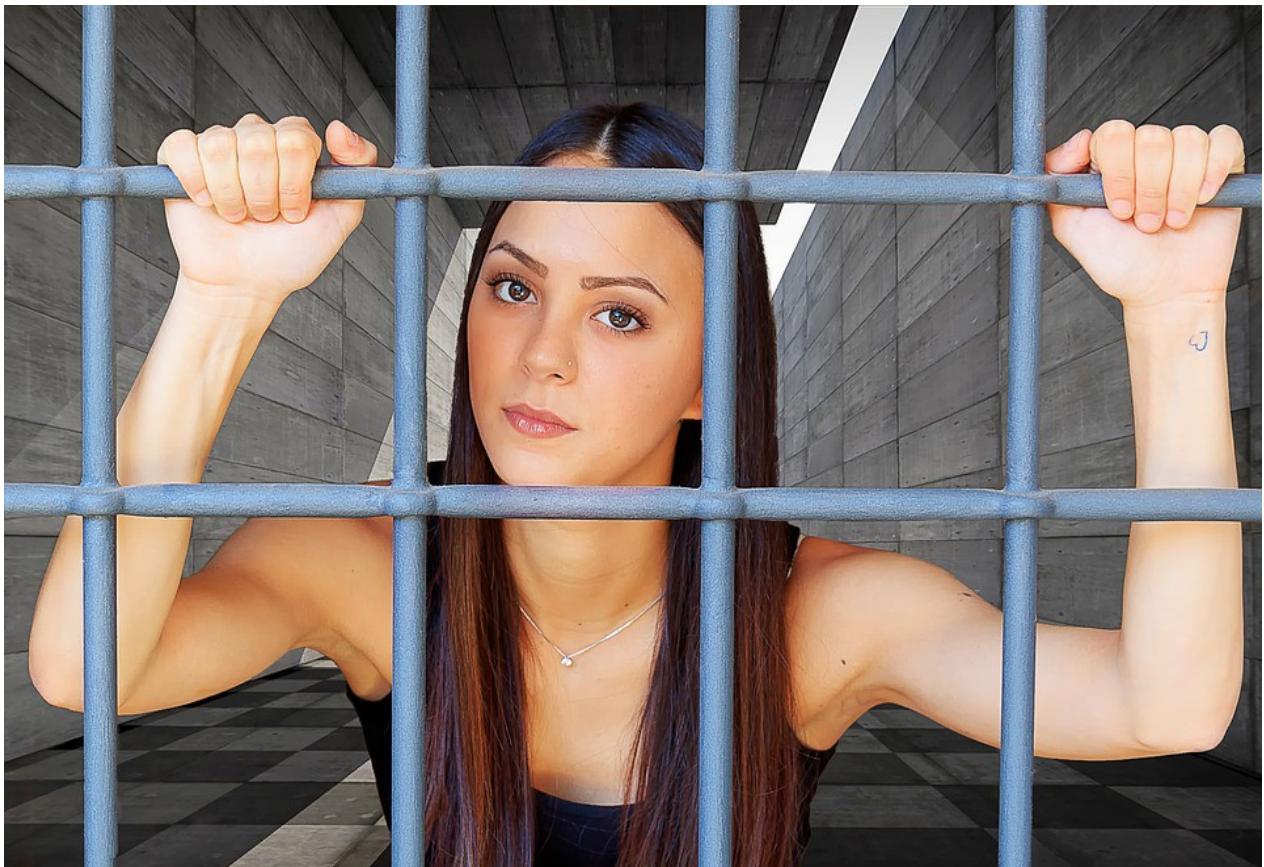


Cesare Lombroso

LA
FEMME
CRIMINELLE
et la prostituée
(extrait)



ce livre numérique est un cadeau du blog littéraire

www.magus-turris.blogspot.com



en couverture:

<https://www.maxpixel.net/Fence-Slavery-Young-Crime-Chain-Safety-Prison-3357414>

LA
FEMME CRIMINELLE
ET
LA PROSTITUÉE

C. LOMBROSO ET G. FERRERO

TRADUCTION DE L'ITALIEN

Par Louise MEILLE

Revue par M. SAINT-AUBIN
AVOCAT GÉNÉRAL À GRENOBLE

Avec 12 Planches hors texte.

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAUILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

—
1896

Tous droits réservés

CHAPITRE IV

CRUAUTÉ — PITIÉ, MATERNITÉ DANS LA FEMELLE ET DANS LA FEMME

I

Cruauté

C'est une vérité pénible à dire. La cruauté de la femelle chez les brutes, les sauvages et les peuples primitifs l'emporte sur la pitié quoique elle soit inférieure à la farouche cruauté du mâle. « Nous savons, écrit Spencer, que, dans les pays où l'on torture les ennemis, les femmes surpassent les hommes en cruauté; voir les atrocités commises par les deux souveraines Dayakes, dont le Rayah Brook a fait la description, et les actes barbares attribués par Winwood Reade à une reine d'Afrique. Les femmes sont presque aussi barbares que les hommes; si elles ne commettent pas autant d'atrocités, la cause en est à leur impuissance. » (*Principes de Sociologie. II*, pag. 361).

2. *La femme et la guerre.* — L'amazone est un type assez rare, qu'on rencontre seulement chez certains peuples sauvages; cependant la femme joue plus fréquemment dans la guerre un rôle auxiliaire. — Dans les Antilles, Colomb

trouva une organisation militaire, où les femmes avaient un rôle important : les peuples de plusieurs îles s'étaient confédérés dans le but de marauder dans les îles voisines ; or, durant les expéditions des hommes, les femmes restaient seules à la défense de l'île-patrie et leur force, leur courage et leur habileté, dans le maniement des armes, étaient égales à celles des hommes. (Irving. *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb. II, pag. 15*).

Près de Sainte Cruz, une chaloupe de Colomb eût une rencontre avec une chaloupe indienne : et les femmes se battirent aussi bravement que les hommes (Irving, *op. cit. p. 22*).

De même, près de la Guadeloupe, Colomb envoya une chaloupe à terre ; les soldats étaient à peine débarqués qu'une foule d'Indiennes arriva, armées d'arcs et de flèches, prêtes à les repousser. Plusieurs de ces femmes usaient aussi des ruses dans les combats ; l'une d'entre elles, poursuivie par les Espagnols, attendit qu'un des soldats, qui courait plus vite que les autres, en fut très écarté, et, se retournant à l'improviste, elle l'assaillit si rapidement qu'il aurait été tué sans doute, si ses camarades ne fussent arrivés à son secours (Irving, *op. cit. pag. 257*).

Chez les anciens Bretons, les armées avaient toujours une femme à leur tête (Tacite. *Annales*).

Dans le Dahomey, l'élite des troupes est composée d'une bande de six à sept milles guerrières ; elles y commettent des barbaries inouïes ; elles s'acharnent surtout dans la mutilation des cadavres ; toutefois il faut noter que leur cruauté est peut-être excitée par la chasteté qu'on leur impose, et qui éloigne d'elles les influences attendrissantes de la maternité.

Dans la province de Cuba, les femmes accompagnent les hommes à la guerre, combattent avec eux, quelquefois même elles dirigent leur avant-garde (Bancroft).

Le roi d'Achantis est gardé par un bataillon de femmes qui se signalent dans le combat par leur bravoure et par leur soif

du sang; elles deviennent des hyènes — disent les indigènes (Bebel. *La femme*, Paris 1881).

Dans la *guerre noire*, une Tasmanienne, nommée Walloa, fut outragée plusieurs fois par les colons; pour se venger elle apprit à se servir des armes à feu, rassembla une bande et en devint le chef; elle fut une terrible ennemie des Anglais; seule, entre les Tasmaniens, elle eut l'idée géniale d'employer contre eux les fusils, dont elle enseigna l'usage à ses soldats (Hillyer Giglioli, *I Tasmaniani*. p. 504).

Sur le Nil Blanc, chez certaines tribus, les femmes aussi combattaient à côté des hommes. Chez les Scots, au Moyen-Age, les femmes faisaient partie de l'armée, et mutilaient cruellement les prisonniers. — Mais ce ne sont-là que des faits isolés, sporadiques, et importants en ce qu'ils démontrent dans les femmes sauvages une moindre différenciation. Bien plus important nous semble le rôle de la femme comme auxiliaire dans la guerre.

Les Australiens avant le combat s'exaltent jusqu'au délire par des insultes, des cris, des chants : bien des fois ce sont les femmes qui, chantant et hurlant, enflamment la fureur des hommes; souvent même les femmes et les enfants, prennent part aux combats, encourageant les guerriers par leurs cris, poussant des hurlements de joie à chaque ennemi qui tombe, et quelquefois se mêlant à la lutte.

Chez les Maoris les femmes combattaient aussi par intervalles mais toujours elles restaient au camp afin de pourvoir les hommes d'armes et de nourriture.

Dans les îles Marshall et dans les îles Gilbert, les femmes prennent une part active à la lutte, mais de loin, lançant des pierres dans le camp ennemi. Les femmes Kabyles (Berbères) parées de bijoux, apparaissent souvent sur le champ du combat, et leur vue excite jusqu'au délire l'ardeur des combattants (Letourneau, *Evolution politique*, pag. 313). Chez les anciens Germains, les femmes suivaient les troupes, et durant la

lutte, elles faisaient un bruit épouvantable en frappant sur des grillages (*Id. pag. 519*).

En Tasmanie, les combats entre tribus étaient précédés par des vociférations, des cris et des guérilles auxquelles se mêlaient les femmes (*Hillyer Giglioli, op. cit.*)

Les tribus Boutocudos luttent entre elles, se partageant en deux camps, hommes contre hommes, femmes contre femmes.

Les hommes se battent avec des bâtons, les femmes s'égraignent, s'arrachent les cheveux, les anneaux de bois des oreilles et des lèvres ; si l'une d'elles arrive à jeter par terre sa rivale, une troisième survient qui tient celle-ci par les jambes, tandis qu'on la frappe de plus fort (*Id. p. 157*).

Nous voyons chez certains peuples combien la femme est facilement accessible au souffle ardent d'une passion épidémique. On sait que les femmes des anciens Ibères donnèrent avec fureur l'assaut à des forteresses — dans les guerres contre les Carthaginois et les Romains — et elles se laissèrent, quelquefois tuer en masse. (Mommsens. *Romische Geschichte*.)

Les femmes Cimbres, après la défaite des hordes Cimbriques, se donnèrent la mort plutôt que de céder aux vainqueurs. (Plutarque. *Vie de Marius*.)

Ces fureurs ataviques des femmes guerrières éclatèrent encore en Espagne, lors de l'invasion de Napoléon et du siège de Saragosse.

3. *Vengeance*. — En Australie, lorsqu'une femme outragée n'est pas vengée par son mari, toutes les femmes, ayant une vieille à leur tête, excitent les hommes à la vengeance. (Rudesindo Salvado. *Memorie dell' Australia*, Roma 1851.)

Les femmes Okandes profitaient de ce que Marche défendait aux maris de trop les maltraiter pour se venger des tourments endurés avant son arrivée. (*Op. cit.*, p. 342.)

En Tasmanie, pendant la guerre noire, les Anglais capturent les femmes indigènes ; les Tasmaniens s'en dédommagaient en torturant horriblement les prisonniers, et les fem-

mes s'unissaient aux hommes pour tourmenter les victimes mourantes. (*Hillyer-Giglioli, op. cit.*, p. 35.)

Il faut sans doute attribuer à la soif de vengeance les tortures infligées par les femmes aux prisonniers de guerre chez les Peaux-Rouges. (Letourneau. *Evolution politique*, p. 504.) Au retour des guerriers vainqueurs, les femmes dansent, agitent triomphalement les chevelures arrachées aux ennemis. Marche dit que chez les Gallas, quelques jours après la mort du roi, quatre hommes d'un autre village furent accusés de l'avoir empoisonné ; transportés au village ils furent assaillis dès leur arrivée, par les femmes du roi défunt, armées de tisons ardents, qui les auraient sans doute brûlés vivants si ce voyageur ne se fût interposé.

Elisabeth de Russie se vengea de la trahison de son amant, en l'obligeant à épouser une naine difforme et à passer la première nuit de noces dans un palais de glace avec des meubles en glace ; le lendemain matin, elle vint avec toute sa cour offrir un bouquet aux mariés, bleuis sur leur lit par le froid, et envoya sa rivale en Sibérie, à pied, après lui avoir fait couper le nez et les oreilles.

La cruauté de la femme dans la vengeance est un fait tellement acquis qu'on le retrouve même dans la littérature.

Dans les contes de Sacher Masoch, on lit qu'un prince polonais s'éprit d'une paysanne de quinze ans : il l'emmena dans son château et l'y retint pendant cinq années ; après ce temps, voulant se marier, il donna une belle dot à la jeune fille et l'obligea d'épouser un paysan : la jeune femme ne laissa rien paraître de son ressentiment ; après dix ans, comme son mari était mort, et comme dans le pays on tramait une révolte contre les nobles, elle souleva les paysans et en conduisit une bande au château de son ancien maître : alors elle le fit traîner à son *izba*, et là, elle l'attacha à une charrue à la place des bœufs et le contraignit à labourer jusqu'au soir, le fouettant, pour le remettre debout, lorsqu'il tombait par terre épuisé de fatigue. Le soir, elle l'emmena à l'étable, le força à se cou-

cher dans la loge des bœufs, à se nourrir d'herbe ; cela dura pendant trois jours jusqu'à ce qu'il mourut dans un sillon. (Sacher Masoch. *Revue des Deux Mondes*. 1890.).

Une autre femme russe, mariée avec un paysan qui l'aime mais qui ne travaille pas et lui fait souffrir la faim, se voit proposer un jour par son mari d'être vendue comme esclave au Sultan. Après quelque hésitation, elle accepte et ils partent ; mais à mi-chemin, le mari s'enivre et s'endort, et, comme dans un éclair, la femme conçoit l'idée de la vengeance : ce sera elle qui le vendra comme esclave. Alors elle le lie et l'attache à la selle du cheval ; ensuite elle salue son réveil par des railleries et le regarde trotter à côté de sa monture. — Arrivés à l'endroit où l'acheteur les attendait, elle livre son mari, en retire le prix et reste à le regarder, tandis que le Turc jette le malheureux au fond de la barque et le fouette pour l'empêcher de crier. (*Id. id.*)

Une autre jeune paysanne, qui vivait avec un petit propriétaire, ayant su qu'il la trahissait, s'enrola dans une bande de brigands dont elle devint la reine. Alors elle commanda à deux de ses hommes de s'emparer de son ancien amant et de le traîner au camp, où elle s'en fit une espèce d'escabeau — lorsqu'elle s'asseyait, elle le recouvrait d'une housse et l'écrasait avec ses pieds ; lorsqu'elle avait à marcher, elle se faisait transporter sur son dos. (*Id. id.*)

On peut donc remarquer, dans les vengeances de la femme, la tendance à faire souffrir sa victime, à lui donner la mort petit à petit. L'homme est plus féroce, il tue et massacre sans pitié ; mais il connaît moins que la femme l'art de prolonger les souffrances, et de faire endurer à un homme le maximum de douleur dont un être humain soit capable.

4. *Cruauté envers les faibles et les femmes.* — Schopenhauer notait déjà que les femmes sont instinctivement et sourdement ennemis entre elles ; elles lient et rompent leurs amitiés avec la plus grande facilité. Les Italiens répètent souvent que *lorsqu'il y a trop de jupes ensemble on suffoque*.

Il suffit pour cela de voir le croisement des regards entre deux femmes qui se rencontrent dans la rue, lorsqu'elles se toisent de la tête aux pieds avec des yeux brillants de défi. C'est pourtant là un des côtés de la psychologie féminine que l'art a saisi et reproduit le plus fidèlement ; la raison de cette sorte de duel n'est pas d'ailleurs si difficile à saisir, si l'on pense à la lutte de grâce, de beauté, d'élégance, de coquetterie, à laquelle non seulement leur vanité est attachée, mais aussi l'unique but de leur existence, le mariage. C'est un des motifs qui, le plus souvent, excitent leur cruauté. De même les faibles, abandonnés aux mains de la femme, par l'impulsivité de son caractère vindicatif, courrent le danger de servir de victimes à sa cruauté raffinée.

Chez les Gallas, les femmes du roi abusent tellement de leur position, tourmentant leurs sujets par des vexations de tout genre, qu'on a adopté l'usage de les fouetter publiquement à la mort de chaque roi.

« Je ne connais, dit Bourgarel, rien de si perfide, de si immoral, de si méchant, que la femme Calédonienne. » (Bertillon, *Les Races sauvages*, Paris, Masson, p. 260.)

Selon le témoignage de Robecchi, dans les populations de l'oasis Ammon, les femmes, sans doute à cause de la condition dans laquelle on les tient, sont en général, plus méchantes que les hommes (*Arch. d'anthr. et ethnog.* vol. XIII.)

D'après Spencer (1), chez les Comanches aussi les femmes sont plus cruelles que les hommes, et se délectent à torturer les prisonniers. Chez les Dacota (2), on livre les captifs et surtout les vieillards, aux femmes qui les torturent pour se divertir.

Dans certaines parties de l'Australie, les femmes se haïssent entr'elles ; lorsque les hommes veulent en punir quel-

(1) Spencer. *La Morale*. p. 141.

(2) Spencer. Op. cit. p. 132.

qu'une, ils l'abandonnent à ses compagnes qui en font leur souffre douleur; elles la renversent, s'asseyent sur son corps et lui entaillent les chairs avec des cailloux effilés (Letourneau *Evolution de la morale.*)

On connaît les tourments que les femmes ont inventés pour torturer leurs esclaves : le besoin d'opprimer les faibles et la haine de la femme dans ce cas se combinent ensemble.

Les matrones romaines égratignaient le visage de leurs esclaves, et les piquaient aux seins avec de longues épingles (Friedlander. *Studii intorno agli usi e costumi Romani*, VI, Milano, 1874.)

Darwin dit qu'à Rio-Janeiro une vieille dame possédait certaines vis spéciales pour écraser les doigts de ses esclaves. (Darwin. *Voyage.*)

Une dame de la Guyane, voyageant dans un bateau avec une esclave dont l'enfant pleurait fortement, prit le petit être et le jeta à l'eau; cette même dame fit massacrer une mulâtre parce qu'elle était jolie; à une autre esclave qui était très belle, elle fit brûler avec un fer rougi les lèvres, les joues, le front et couper le tendon d'Achille, la réduisant à l'état de monstre horrible et repoussant. (Mantegazza. *Fisiologia dell'odio.*)

La femme, par nature, est portée à la protection des faibles; mais s'ils l'offensent et que par hasard ils tombent en son pouvoir, elle devient un impitoyable bourreau qui saura leur faire souffrir les tourments les plus aigus.

5. *Cruauté épidémique.*—C'est un fait remarqué par plusieurs historiens que dans les révoltes la femme en fureur est sans pitié. En effet, les exemples de cruauté féminine que nous avons donnés, sont, presque tous, des actes de cruauté collective; ce n'est plus la pré-méditation froide, c'est l'empotement de la masse qu'elle subit et qui l'entraîne.

En 89, les femmes furent toujours plus féroces que les mâles dans la révolte (Lombroso, *Crime politique*, V. I)

De même, les femmes participèrent à la Commune avec la

dernière énergie, et en furent les héroïnes sanglantes. Dans le massacre des Dominicains, initiées par une femme, elles surpassèrent en cruauté les hommes à qui elles reprochaient de ne pas savoir assez bien tuer ; une, entre autres, Epilly, voulut commander le feu sur un prisonnier, et l'acheva elle-même d'un coup de revolver à la tempe ; une autre, après le massacre des otages, déplorait de n'avoir pu arracher la langue d'une des victimes. Maxime du Camp dit : « Elles n'avaient qu'une seule ambition, surpasser l'homme, en exagérant ses vices. Elles furent cruelles ; employées à la recherche des contumaces, elles se montrèrent implacables ; infirmières, elles donnaient de l'alcool aux blessés pour les tuer (Id., p. 230-231.)

La grève de Germinal est préparée et commencée par les hommes ; les femmes viennent après, et s'y distinguent par leur obscène férocité ; elles arrachent le penis à l'ennemi mort, et s'en font une bannière (Zola).

En 1799, les femmes de Naples, sous l'excitation de la passion épidémique, allèrent jusqu'au cannibalisme ; elles vendaient et mangeaient les chairs des républicains comme les femmes de Palerme lors de l'insurrection de 1866. Au moment de l'expédition de Toscane, étouffée à Sapri par les paysans et les soldats, raconte Faldella, Nicotera fut transporté presque mourant dans un petit village, et les femmes accoururent pour pincer et torturer son corps sanglant.

Déjà Diderot avait remarqué avec quelle rapidité les femmes se laissent emporter par le tourbillon des commotions épidémiques ; Despine ajoute que dans toutes les folies épidémiques, la femme se distingue par son extravagance exceptionnelle, et son exaltation. Lorsqu'on touche aux plus hauts degrés de la passion, tout le vernis, ce dehors moral, que l'évolution a lentement amassé en nous, disparaît et l'homme civilisé redévient meurtrier et cannibale ; de même la femme dans ces extraordinaires et passagers retours ataviques, devient très cruelle, arrachant la langue de sa victime et outrageant sa virilité, prolongeant son agonie,

assoiffée de la voir souffrir longuement. C'est toujours en somme le besoin de faire souffrir qui est le caractère principal de la méchanceté féminine.

II

La pitié.

D'autres faits pourtant contradictoires témoigneraient d'un sens de pitié plus vif chez la femme, et chez la femelle dans le même monde zoologique.

1. *Pitié de la femelle dans le monde zoologique.* — Les poules séparent assez souvent les jeunes coqs qui se battent furieusement (Foveau de Courmelles. — *Les Facultés mentales des animaux*, 1891). Les femelles du bouquetin, lorsqu'un mâle du troupeau est blessé, l'aident à s'enfuir. (Romanes. — *Evolution mentale des animaux*.) La femelle du sanglier est moins féroce que le mâle ; la femelle de l'éléphant surpassé aussi le mâle en douceur. — La femelle du mandrille, qui est le plus féroce des singes, est beaucoup plus docile que le mâle. (Brehm. *Le Règne animal*,)

De même, tandis que le mâle du macaque est d'une extrême méchanceté, la femelle est douce et caressante. (Meunier *Nos Singes domestiques*.) Baudin, qui vécut longtemps avec des cynocéphales, a vu souvent les mâles faire des méchancetés, mais jamais la femelle (Id.); la femelle d'un cynocéphale, qui était dans un jardin zoologique, se montra toujours d'une grande douceur ; et les saltimbanques ne se servent que de femelles, car les mâles sont dangereux.

Romanes écrit que dans une société de gibbons, un jeune singe mâle s'étant blessé en tombant, fût assisté avec soin par une vieille femelle qui ne lui était pourtant aucunement apparentée. Tous les jours elle lui réservait les plus belles bananes

et ne commençait à y goûter qu'après en avoir donné au petit blessé. (Romanes, *Intelligence des animaux*, pag. 298.)

Remarquons encore que le mâle répond à toutes les provocations et même attaque le premier, tandis que la femelle, au moment de la lutte, s'enfuit avec les petits.

« J'ai assisté, dit Franklin, à l'accouchement d'une femelle de macaque ; après la naissance du petit, les autres femelles vinrent lui rendre visite, elles soulèverent le nouveau-né, se le passèrent les unes aux autres en le caressant et s'approchèrent avec toute sorte d'égards de la mère, comme pour l'en féliciter. » (*Vie des animaux*, I, 32)

2. *La pitié chez la femme sauvage*.—Donner une idée exacte de la pitié chez la femme sauvage est chose assez difficile, parce que les voyageurs ont peu observé ce côté de la psychologie ; et sans doute aussi parce que les manifestations de la pitié chez la femme y sont rares.

Toutefois même parmi les sauvages on retrouve le germe de cette pitié d'où la fleur merveilleuse de la charité féminine, fécondée lentement par la civilisation, s'épanouira plus tard.

Remarquons d'abord que la femme sauvage ne prend presque jamais part aux actes violents et féroces du mâle.

Nous avons énuméré les rares exemples de femmes guerrières et les cas moins rares, où la femme joue le rôle d'auxiliaire dans le combat, jetant des pierres contre l'ennemi, encourageant les combattants, ramassant les flèches, etc.

De même la femme n'est presque jamais cannibale, car le mâle égoïste et gourmand ne lui concéde jamais de manger de la chair humaine. Dans toute la Polynésie la femme aida puissamment les missionnaires qui prêchaient contre l'anthropophagie (Letourneau, *Evolution de la morale*, pag. 97.)

Chez les Maoris, un des peuples les plus barbares, les femmes étaient éloignées des banquets de chair humaine. Quelquefois aussi, le mâle, plus modéré dans son égoïsme, se contente de se réserver les meilleurs morceaux ; chez les Fuégiens, les

hommes mangeaient les jambes ; les femmes, les bras et le dos, et on jetait le reste (*Arch. d'antr.*, etc. VII, pag. 63.)

Chez d'autres peuples pourtant, à la Nouvelle-Zélande, par exemple, ces ripailles sont communes aux hommes et aux femmes. (*Letourneau, Op. Cit.* pag. 98.)

Parmi certains peuples la femme, par la même raison, est soustraite aux effets délétères des boissons alcooliques. Les anciens Romains condamnaient à mort la femme dont l'haleine sentait le vin. Chez les indigènes du Paraguay, les hommes seuls s'enivrent avec *l'eau ardente* (*Mantegazza, Feste ed Ebbrezze*, 107.)

Les rois de Perse, au moment où l'ivresse commençait, éloignaient les femmes du banquet (*Baudrillart, Histoire du Luxe*)

Mais plus intéressants sont pour nous les exemples d'une vraie pitié. Bien des voyageurs, en pays sauvage, furent sauvés par les femmes indigènes. Les Australiennes avertirent bien souvent, au risque de leur vie, les voyageurs des complots ourdis contre eux par les hommes. (*Hovelacque, les Débuts de l'Humanité*, Paris, 1881.)

Stanley, débarqué à l'île Bambyreh, sur le lac Nyanza, fût mal reçu par les indigènes, qui méditaient de détruire l'expédition ; lorsqu'une femme vint lui indiquer le seul moyen que lui restait de sauver sa vie, c'était de gagner l'amitié du roi Shekka par une cérémonie où ils auraient goûté du miel ensemble (*Lettres de Stanley*, pag. 11, Paris, 1873.) En Sénégambie, Mungo Park fût recueilli affamé, déguenillé, par une vieille femme qui lui donna à manger, et s'éloigna sans vouloir écouter ses remerciements.

Une autre fois, en Sénégambie, le même voyageur, qui se trouvait en pleine détresse, fût hébergé par des femmes, et avant de s'endormir, il entendit des chants qu'elles avaient improvisés pour lui. « Les vents rugissent, la pluie tombe, le pauvre blanc vient et s'assied sous notre arbre ; il n'a ni mère qui lui donne son lait, ni épouse qui lui apprête du blé. Ayons pitié de l'homme blanc qui n'a pas de mère. » (*Mungo Park*

Hist. univ. de voy. vol. xxv, page 89.) Le voyageur Français, Raffenel, trouva en Sénégambie, le même accueil auprès des femmes.

Quand les Européens se trouvèrent parmi les sauvages ennemis, ce fut bien souvent une femme qui s'interposa afin d'éviter des rencontres sanglantes. Lorsque Robinson essaya de mettre fin à la guerre entre Anglais et Tasmaniens, deux femmes Tasmanianes l'aiderent dans son dangereux apostolat. (Cotteau. *En Océanie*, p. 188).

Livingstone, aussi, comme Mungo Park, fût accueilli avec les plus grands égards par les indigènes Africaines ; et, chaque fois qu'il entrait dans un de leurs nombreux villages à Balenga, les femmes sortaient pour le saluer avec des chants et en battant des mains (*Lo Zambese e i suoi affluenti*, p. 91).

De même, les Batokas lui firent dans chaque village, les plus grandes démonstrations d'allégresse, les hommes battaient des mains, les femmes le saluaient, chantant un refrain : « La paix, la paix » ou bien « Nous dormirons » (*Id. pag. 95*).

Or, n'est-il pas remarquable que la première invocation à la paix parte de la femme ?

La femme sauvage, souvent, à ce que dit Reclus (*Les Primitifs, Paris, 1885, pag. 68*) est affectueuse et douce pour les bêtes. Michelet disait que la femme a été le premier médecin ; en effet, il n'est pas rare de la voir remplir parmi les sauvages ce rôle, que nous avons vu d'ailleurs pratiquer par les femelles des singes.

Chez les Esquimaux, la femme qui accouche est entourée de toute sorte de soins par ses compagnes (Reclus, *op. cit. p. 43*) De même, les Esquimaux croient que la femme connaît les influences mystérieuses qui chassent les maladies ; lorsqu'un homme s'alite, des femmes autour du lit, psalmodient « l'Aya-Aya » et une femme dirige les sortilèges, qui doivent lui redonner la santé (Reclus, *op. cit. pag. 43*).

Chez les Tasmaniens, de vieilles femmes assistaient en

qualité de juges aux duels entre les tribus, et elles avaient droit de grâce (*Hillyer-Giglioli, op. cit.*).

Fréquemment les voyageurs vantent la gentillesse et la douceur des femmes. Stanley dit que celles du Kabambarré sont jolies, soumises, aimables (*Lettres Paris, 1878, pag. 213*) Marche dit que les femmes Osseyba, sont bonnes, affectueuses, et qu'elles l'accompagnèrent à son départ, jusqu'à la sortie du village, lui souhaitant bon voyage. (*Trois voyages dans l'Afrique Occidentale, Paris, 1879, pag. 212*).

Giglioli affirme que la Tasmanienne, bien plus souvent que l'homme, est d'un caractère doux et d'un cœur affectueux.

Le caractère des femmes Akka (*La population pigmée, découverte par Schweinfurt, au centre de l'Afrique*) selon le témoignage de Marno, était doux et confiant (*Arch. d'anthrop. V. pag. 461*) tandis que les mâles étaient entêtés, méchants, rancuniers, de vrais hommes enfin. Les femmes Toba, en Amérique, ont, au moins dans la jeunesse, un sourire doux et charmant (*Arch. d'antrop. III*). Le charme, la confiance, le sourire, sont les reflets d'un altruisme, et d'une bonté, que les hommes ne possèdent pas.

Ces faits nous apparaissent, comme des sommets d'un continent submergé, émergeant ça et là, et dont on devine pourtant la base commune. On voit dans ces manifestations isolées, dans ces fragments de pitié féminine, les premières lueurs de l'altruisme. Le germe en est diffus, nous l'avons vu, dans toute la terre, chez les races les plus différentes ; mais la grande floraison ne se produira que dans le petit nombre des peuples mieux doués qui pourront parcourir toutes les étapes de l'évolution dont la civilisation est le résultat.

Les grandes institutions de la charité, naquirent en Europe, avec la religion chrétienne. Les civilisations grecques et romaines, laissent peu de traces de la pitié féminine.

Notons, toutefois, que dans le monde greco-romain, sous l'Empire, et particulièrement en Grèce, les femmes formèrent

certaines associations de secours mutuels : ce fut un des rares cas où les Grecs s'associèrent la femme, et c'était pour une œuvre de charité. (Renan. *Les Apôtres.*)

Mais le grand essor que prit la charité, lors du Christianisme, démontre que la femme possédait, bien avant cette époque, des germes latents de pitié ; autrement l'apparition soudaine d'un sentiment aussi délicat et complexe que celui de la charité serait tout à fait inexplicable. Probablement les femmes se livraient, alors aussi, à des œuvres de piété ; mais isolément, à de rares intervalles ; et l'histoire de ces peuples « l'histoire orgueilleuse, comme dit Renan, des peuples dominateurs » n'en tint aucun compte. Peut-être encore, la femme, avec sa pauvre génialité, ne sut-elle pas donner à l'exercice de la pitié une organisation solide ; et cela fit bientôt oublier ses vertus obscures et individuelles. Le génie de l'homme, en créant le Christianisme et ses institutions charitables, mit en lumière ce qui avait été le lent travail des siècles dans l'âme de la femme, rallia en faisceau toutes les activités éparses de la pitié féminime, et créa la charité. Déjà dans le monde sauvage on retrouve en germe tout ce que la charité a entrepris chez les peuples civilisés ; les soins aux malades, l'assistance aux mourants, les secours aux condamnés, le culte des morts, la pitié envers tous les êtres débiles et qui souffrent.

3. *Pitié de la femme chez les peuples civilisés.* — Le christianisme fut le point de départ des grands héroïsmes pieux de la femme. Le christianisme, nous le répétons, ne créa pas la pitié de la femme, mais il la mit en évidence et la fit vibrer.

Déjà dans les premières années, dès la mort du Christ, cette première société cénobite composée des disciples trouva le moyen d'occuper à des œuvres charitables les veuves sans enfants, les relevant de l'abandon où la société les laissait. Alors furent créées les diaconesses, les *calogrie*, sœurs qui, la tête ceinte d'un voile sombre, étaient pour les premiers chrétiens des consolatrices respectées et aimées (Renan, *les Apôtres*, pag. 122-124)

Avec les transformations successives de la société chrétienne, les institutions charitables allèrent de plus en plus se consolidant, se perfectionnant, et les femmes en furent toujours l'âme et la vie. « Dans l'an 40, l'église de Joppe avait une femme admirable, dont le nom était *Tabitha* (Gazelle) qui consacrait tous ses soins aux misérables : elle était riche, et dépensait tous ses biens en charité. Elle avait formé une association de veuves, qui passaient leurs journées à tisser des vêtements pour les pauvres. Les germes de ces congrégations féminines qui sont une gloire du christianisme se retrouvent déjà dans les églises primitives de la Judée et à Jaffa commença la génération de ces femmes voilées, vêtues de lin, qui devait continuer à travers les siècles, les traditions de la pitié. Tabitha fut la mère d'une famille qui ne finira jamais, tant qu'il y aura des misères à consoler, et des instincts pieux de femme à satisfaire » (Renan, *Op. Cit.*, 199-200.)

« Les femmes, dit Legouvé, jouèrent dans le christianisme le rôle d'un bataillon mobile adonné à la charité. Sous les apôtres, elles se réservèrent les soins inquiets, attentifs et vigilants de la mère. A l'époque des martyrs, elles restent femmes par la pudeur, tout en se montrant à la hauteur des hommes par leur courage. Au temps des Pères de l'Eglise, tandis que les prédicateurs prêchent, les apologistes écrivaillent, les Origènes cherchent les bases de la foi et les Conciles les établissent, les femmes seules aiment et consolent. » (*Histoire morale des femmes*, p. 289.) L'histoire primitive du christianisme nous a, en effet, conservé plusieurs noms glorieux de femmes charitables, Hélène, Paola, Melania, Marcella, Fabiola qui, dans la peste de l'an 44, furent la providence de Jérusalem. (Renan, *Op. Cit.*, p. 257.) Fabiola créa le premier hôpital qui ait existé. (Letourneau, *Evol. de la morale* p. 344.) Paola s'abandonnait à de véritables fureurs de charité. Même dans la confusion du moyen âge, la femme nous apparaît la consolatrice des affligés. Trois saintes : sainte Batilde, sainte Radegonde,

sainte Clotilde, fondèrent des nombreux hôpitaux (Letourneau, *op.cit.*)

Au xue siècle, il existait à Paris deux maisons de refuge pour les misérables sans abri, une de Saint-Atanase et de Saint-Gervais pour les hommes; l'autre de Sainte-Catherine pour les femmes; les deux maisons étaient dirigées et gouvernées par des sœurs, et même les Catherinettes, qui tenaient, l'hôpital de Sainte-Catherine, s'obligeaient par un vœu spécial à donner la sépulture aux cadavres exposés à la morgue du Châtelet et aux prisonniers morts en prison. (Maxime du Camp, *la Charité privée à Paris.*)

A l'éclosion de cette grande épidémie mystique qui fut le mouvement franciscain, les femmes furent les premières emportées dans le tourbillon: elles accoururent en foule dans ces ordres religieux, créés sous l'inspiration de Saint-François, qui étaient à la fois mystiques et charitables. Sainte Claire d'Assise fonda les Clarisses, qui devinrent en peu de temps un ordre très nombreux (Michelet, *Histoire de France*, p. 928); Agnès de Bohème les transporta en Allemagne, et comme dit le *Liber conformitatum*, des filles de ducs, de comtes, de barons et d'autres grands seigneurs allemands, s'unirent en grand nombre, à l'exemple de Clara et d'Agnès, à l'époux céleste.

En Italie les femmes contribuèrent largement au mouvement franciscain et l'historien Salimbeni en donne la raison, disant que les femmes sont par nature plus pieuses que les hommes (*Chronica, Parma 1857.*)

La compagnie des filles de charité au xvii^e siècle était célèbre par l'abnégation des sœurs; elles allaient à travers les champs de batailles, semés de cadavres, chercher les blessés. (Legouvé, *op. cit.*)

En 1789, lorsqu'éclata la révolution il y avait en France 14.000 sœurs hospitalières, qui peuplaient les hôpitaux et s'occupaient d'alléger au dehors les obscures souffrances de la misère. (Taine, *Origines de la France contemporaine.*)

A l'époque de la réaction bourbonniene à Naples, après la chute de la République Parthénopéenne, Colletta écrit : « Dans ces temps misérables, comme les hommes étaient paralysés par la peur, les femmes se chargèrent d'assister les malheureux. Elles assiégerent les salles des ministres ; rebutées des portes de prisons, outragées par les propos lascifs des sectaires et des juges, elles toléraient patiemment ces offenses, et sans hardiesse ni découragement elles revenaient le lendemain aux mêmes salles, aux mêmes portes, dissimulant leur douleur et répondant aux injures souffertes par des larmes et des prières. Si quelqu'un fut arraché à la mort, il le fût grâce au dévouement des femmes. »

Fréquemment, l'homme a l'idée d'une grande institution charitable, en mûrit le projet et le porte sur le terrain pratique ; mais alors les femmes viennent accomplir et perfectionner son œuvre avec leur zèle et leur dévouement.

Tout ce qui exige adresse, délicatesse, finesse, tact ; tout ce qui est, pour ainsi dire, *sentiment intellectuel* ; tout ce qui dérive d'une sensibilité plus impressionnable et plus spontanée est particulièrement à la portée de la femme ; du moins lorsque le sentiment ne va pas chez elle jusqu'à la passion ou que sa passion a pour objet des idées désintéressées, surtout de l'ordre moral. (Fouillée : *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1893.)

La charité privée à Paris est presque entièrement dans les mains des femmes. « Il y a à Paris, écrit Maxime de Camp, des femmes jeunes, charmantes, créées pour plaire, jouissant du luxe le plus raffiné, sollicitées par toutes les séductions, qui visitent les malheureux, soignent les malades, bercent les orphelins et tout cela sans en tirer vanité. On dirait qu'elles se sentent plus fortes par le mystère dont elles enveloppent et cachent leur abnégation : au milieu des tentations qui les entourent, elles marchent dans la vie sans faiblir, soutenues par la même énergie intime qui les a faites charitables et discrètes.

Là, où il n'y a pas de femmes, dit un proverbe russe, les malades vont mal. C'est encore une association de femmes que cette grande congrégation religieuse en même temps enseignante, infirmière et hospitalière, qu'on appelle : Notre-Dame du Calvaire, qui a voué ses religieuses à la grande œuvre parisienne de l'hospitalité du travail, destinée à recueillir les naufragés de Paris, les provinciaux attirés dans la capitale par l'espoir chimérique de faire fortune. Une institution analogue, pour les domestiques sans travail, fût fondée par un homme, Louis de Soubiran ; mais il en confia la direction aux sœurs de Marie Auxiliatrice (Maxime du Camp, page 279) ; et lorsque ces religieuses voulurent élargir le plan primitif de Soubiran et créer un hôpital pour les phtisiques, ce furent des femmes qui fournirent les fonds, elles entraînèrent les hommes à leur suite (Maxime du Camp, *op. cit.* page 233).

Dans la première moitié du siècle, en Bretagne, la misère était telle que les vieillards étaient abandonnés de tous. Une pauvre servante, M^{lle} Jugent, sans réfléchir aux moyens de les conserver, commença à en recueillir un, puis deux, puis trois ; deux autres femmes s'unirent à elle, un prêtre nommé Le Pailleur, entreprit de diriger leur activité, et peu à peu il créa les « Petites Sœurs des Pauvres » ordre hospitalier, qui compte aujourd'hui 207 maisons, où sont retirés 25,000 vieillards, soignés et servis par 3.400 religieuses (Maxime du Camp, *op. cit.*)

Les filles de la Charité possèdent à Paris trente-neuf maisons pour recueillir les enfants abandonnés, dont quinze ont un passif supérieur à l'actif. « Elles émigrent, dit Maxime du Camp, comme des oiseaux de bienfaisance portant avec elles le génie du sacrifice et l'amour de ce qui souffre. » Dans tous les pays, au milieu des sectes les plus hostiles, le visage caché sous la vaste coiffe, qui ressemble aux ailes d'un cygne blanc, je les ai vues occupées à instruire les enfants, à secourir les pestiférés, à soigner les marins dans les hôpitaux que la France possède dans les ports étrangers. Les exemples

pourraient se multiplier, les ordres religieux féminins sont rarement contemplatifs, mais presque toujours charitables.

En Amérique, depuis que les femmes ont obtenu et exercé le droit de vote, les mœurs électorales se sont beaucoup adoucies. Le juge Kingmann, de Laramy-City, sur le territoire de Wyoming, écrivait en décembre 1872 au *Womens Journal* de Chicago : « Depuis quatre ans, les femmes peuvent voter et être élues aux fonctions publiques et réellement elles ont voté et ont été élues surtout comme juges ; or, on ne peut nier que leur participation aux élections n'ait eu une influence bienfaisante. Les élections se firent avec une plus grande tranquillité, avec plus d'ordre et nos tribunaux purent réprimer des crimes restés jusqu'alors impunis. Ainsi par exemple, auparavant, il n'y avait presque personne qui n'eût sur soi un revolver et ne s'en servit pour le motif le plus futile ; aucun jury d'hommes n'avait trouvé cela coupable ; mais lorsque deux ou trois femmes entrèrent dans le jury, cela donna toujours lieu à une instruction judiciaire. »

La pitié et le sentiment de la Justice.

Selon Spencer, chez la femme, à cause de sa plus grande sympathie pour les faibles et de son sentiment abstrait de justice inférieur, la pitié l'emporte sur l'équité. Holimpie de Gouges, révolutionnaire en juillet 1789, devient royaliste le 6 octobre, lorsqu'elle voit le roi prisonnier à Paris ; républicaine en juin 1791, sous l'indignation de la trahison et la fuite de Louis XVI, elle se rapproche de lui lors de son procès ; quand elle voit le roi à la barre elle s'offre pour le défendre (Michelet. — *Les Femmes dans la Révolution.* page 112.)

On dirait que la femme cherche dans la lutte pour l'existence, à mitiger l'âpreté du combat, à détourner la portée des coups et à adoucir aux faibles l'humiliation de leur défaite.

« Elle s'est attendrie, nous dit Taine à propos de Desde-

mone. — et nous pourrions le dire de la femme en général, — pour Cassius, et poursuit sa grâce passionnément quoiqu'il en advienne, quoiqu'il en coûte, que cela soit juste ou injuste; elle ne connaît pas les lois de l'homme, elle ne s'en soucie même pas un seul moment. Elle ne voit qu'une chose, Cassius, malheureux. » (*Histoire de la littérature anglaise*, II, page 223.)

Tout le monde, du reste, a pu observer que la femme s'api-toye facilement devant une sévère condamnation, même si le condamné est le plus odieux des criminels ; elle oublie le crime et ne voit, ne sent plus que les souffrances qu'on lui réserve.

Pour cela, la femme, dans la lutte entre le pouvoir et le coupable joue souvent le rôle de médiatrice. « Même si un loup — dit une loi allemande — se réfugiait auprès d'une femme, on devrait le laisser vivre par amour pour elle. » A Bariges, il y avait un usage qui assurait la grâce au criminel qui se réfugiait auprès d'une femme. (Michelet. — *Origine du droit français*, page 415.) Chez les Bédouins, le meurtrier est sauvé s'il rencontre une femme, s'il peut courir à elle et cacher sa tête sous sa manche en criant : « Je suis sous ta protection ! » ; la femme alors appelle par ses cris tous les hommes du village et déclare au nom de Dieu, que personne n'a plus le droit de frapper le protégé, même avec une rose. Dans certaines tribus où les femmes ne sortent jamais, le coupable échappe au supplice lorsque se trouvant près d'une tente il crie : « Je suis sous la protection du harem. (Mayeux — *Les Bédouins*, II, page 101 et 102.) En Albanie et à Monténégro, où, il y a peu d'années, la vengeance privée existait encore, un homme poursuivi était sauvé s'il se réfugiait auprès d'une femme et se faisait recouvrir par son tablier.

Au siècle dernier, les femmes ne furent pas toujours les furies de la Révolution. « Les femmes, dit Michelet, ne se montrèrent jamais aussi fortes, elles se multipliaient, elles étaient partout ; l'atrocité de la loi rendait presque légitimes les faiblesses de la piété. Le matin on rencontrait des jeunes

gens imberbes en voiture, c'étaient des femmes qui couraient solliciter les puissants du jour en faveur des prisonniers, ou se dirigeaient vers les prisons. La charité les soutint long-temps. (Michelet. — *Histoire de la Révolution française*, vi, page 213.)

Enfin les recours en grâce pour les condamnés à mort sont presque toujours signés par des femmes. Quarante mille femmes italiennes demandèrent la grâce de Barsanti: dernièrement, les dames genevoises implorèrent la grâce de Seghetti.

III

Cruauté. — Maternité. — Pitié.

Etant données ces deux séries de faits contradictoires comment les concilier?

1. *Cruauté, faiblesse et sensibilité obtuse.* — La femme tend à se défendre ou à attaquer plutôt en torturant son ennemi qu'en le tuant, elle veut le paralyser par la souffrance.

L'homme, au contraire — et c'est ici la différence — toujours, même dans les formes atténuées de lutte que la civilisation a introduites, tend à détruire son adversaire d'un seul coup. A l'état sauvage, il tue avec la plus grande facilité; dans la civilisation, s'il n'est pas criminel, il emploie dans les rixes les coups de poing ou de bâton, qui sont des armes de destruction émoussées; mais la femme, par contre, même dans ces rixes vulgaires de tous les jours, saute aux yeux de l'ennemi, cherche à lui arracher les cheveux, à blesser les parties du corps dont la sensibilité est plus grande.

Ne voit-on pas dans cette observation la différence bien marquée qui existe entre la méchanceté de l'homme et celle de la femme? L'homme cherche à détruire son ennemi; la femme cherche à le faire souffrir.

Or, toute cette différence naît de la faiblesse de la femme;

la cruauté est l'arme défensive et offensive d'un être faible. La femme qui est faible, ne pouvant se venger en achevant du coup son ennemi, l'atteint comme elle peut, le torture et se sent heureuse de lui enfoncer dans la chair les épingles les plus aiguës de la cruauté. La cruauté de la femme est en somme un produit de l'adaptation à la vie, un effet de la faiblesse, comme l'astuce; son habileté à torturer dont nous avons donné tant d'exemples, s'est ainsi développée, perfectionnée et est devenue héréditaire.

Toute femme a un fond de cruauté, et même la plus douce devient cruelle contre son provocateur si elle est offensée, car la cruauté est chez la femme une forme de réaction offensive et défensive; cependant quelquefois dans certains organismes malades, cette réaction s'exagère et, se trouvant démesurément disproportionnée à l'incitation, donne lieu à des actes monstrueux. Ce n'est pas seulement chez les femmes, que la faiblesse fait naître la cruauté, nous voyons que les enfants aussi (âge sans pitié dit La Fontaine) sont cruels, vindicatifs, rancuniers et torturent leurs ennemis: on connaît avec quelle aïpreté ils s'amusent à tourmenter les vieillards, les idiots les bêtes, combien ils jouissent de se venger, leur penchant au défi.

La moindre sensibilité de la femme est une autre cause de sa cruauté; on inflige plus facilement des souffrances, lorsqu'on les sent moins, car les *images* mentales de la douleur étant moins vives, on ne croit avoir fait assez souffrir que lorsque les souffrances sont excessives.

2. *Maternité.* — Le trait-d'union entre les deux sentiments contradictoires de la pitié et de la cruauté est la maternité.

Nous mâles, toujours assoiffés d'amour, étendant à l'autre sexe ce qui est le propre du nôtre, nous croyons trop facilement que la femme et la femelle n'ont d'autres buts, d'autres fonctions, que l'amour. Pourtant, lorsqu'on parcourt des yeux l'échelle zoologique, on voit que chez la femelle le rôle de mère est bien plus important que celui d'amante. La mater-

nité est même une fonction si prépondérante que toute l'organisation biologique et psychologique de la femelle et de la femme y est subordonnée.

Chez les animaux, sauf quelques rares exceptions, le père, ne se soucie nullement des petits; non seulement ce rôle est dévolu entièrement à la mère, mais, chez plusieurs, la maternité développe des instincts spéciaux, des sentiments merveilleux, voire même des organes nouveaux.

Nous voyons les femelles des araignées envelopper leurs œufs de fils qu'elles traînent partout et n'abandonnent qu'au moment de l'éclosion de la larve.

Chez les insectes (écrit Espinas) la femelle est surprenante de prévoyance; elle apprête, pour une famille qu'elle ne verra pas, comme elle n'a pas vu celle dont elle est sortie, une nourriture particulière, qui n'est pas sa nourriture habituelle. Ainsi nous voyons les Sphe, les Pomphiles, les Ammophiles du sable, les Philantes, faire des trous dans la terre pour y déposer l'œuf et une nourriture particulière pour la larve à venir. Chez les Orthoptères il y a bien quelques espèces qui sèment les œufs sans se soucier du sort qui attend la progéniture; mais la plupart des femelles déposent des œufs avec le plus grand soin, de manière qu'ils soient à l'abri des mauvais temps et de la voracité des ennemis (Acridides); plusieurs d'entre elles les rangent de façon qu'au moment de l'éclosion la larve trouve tout près d'elle une abondante nourriture (Mecomnia Varina); ou bien elles les enfoncent dans un trou déjà fait, comme le grillon; ou encore, avec un degré supérieur d'abnégation et de prévoyance, elles fabriquent elles-mêmes le refuge des petits (Grillon, Taupe, *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1893).

Dans la société des hyménoptères (Fourmis, Abeilles), la maternité devient absolument une fonction sociale. Les individus neutres, c'est-à-dire les femelles plus actives, abdiquent leur sexe pour se consacrer à la maternité, ou plutôt à ses soins les plus durs et les plus fatigants; et lorsque la

reine meurt sans avoir déposé les œufs, ils abandonnent tout travail et se laissent mourir.

Chez les oiseaux l'instinct de nidification, qui est propre à la femelle, est un instinct maternel très compliqué. Ainsi les femelles des dindes, afin de protéger contre les mâles leurs nouveau-nés, se réunissent parfois au nombre de 40 ou 60. On sait à quelle frénésie la femelle du pigeon est en proie au moment de la couvée ; pendant le siège de Paris, un obus qui éclata dans un grenier ne réussit pas à faire quitter ses œufs à une pigeonne.

Parmi les sentiments, le courage, chez la femelle, est toujours d'ordre maternel, défensif, tourné vers l'intérieur, au service de l'espèce ; chez le mâle, il a une tout autre direction : il est agressif, tourné vers le dehors, au service de l'individu et de son indépendance. Le courage des mères pour protéger et défendre leurs petits est bien connu ; les exemples abondent à tous les degrés de l'échelle animale. Pour n'en rappeler qu'un, Bonnet fait le récit d'un cas où une araignée, tombée à la merci d'un fourmillon, combattit pour sauver ses œufs au dépens de sa propre vie.

Dans la classe des mammifères la fonction maternelle est dévolue encore plus entièrement aux femelles et devient d'une extrême puissance absorbante. Chez certaines espèces de singes, la mère meurt lorsque le fils périt, comme s'il était une partie de son propre organisme.

La maternité est tellement la fonction spéciale de la femelle dans tout le monde animal, que les seuls organes qui se soient développés et différenciés en elle, sont les organes spéciaux de la maternité. A cette catégorie appartiennent les ténèbres qui servent à creuser le terrain pour y déposer les œufs, possédés par les femelles *Grillidae* des Orthoptères, par les familles du *Phytophaga*, de l'*Entomophaga*, du *Pimpla manifestator* des Hyménoptères (Emery).

De même chez les Coléoptères, les femelles *Locuptidae* et *Cicadidae*.

On peut bien encore considérer (Brooks l'avait déjà noté) comme un organe de maternité, le dard des Hyménoptères qu'on retrouve chez beaucoup d'espèces : Cerceris, Odynerus, Philanthus ; la mère dépose dans un nid, en même temps que la larve, une certaine quantité d'insectes (Lépidoptères, Coléoptères, Diptères, Araignées) qui seront la nourriture de la larve à venir. Mais si la mère tuait tout de suite l'insecte, il pourrait se décomposer ; elle pique donc la proie dans le ganglion thoracique avec son dard dont le venin, sans tuer l'animal, le paralyse et le maintient demi-vivant et intact jusqu'à l'éclosion de la larve. Nous voyons encore ici que la maternité a apporté des modifications chimiques spéciales dans la sécrétion du venin. (Camerano.)

Un autre organe de la maternité est cette néoplasie de la peau dont la femelle du *Pipa* américain (amphibie) se sert pour retenir sur son dos les œufs jusqu'à l'éclosion des petits, lorsqu'ils ont accompli leurs métamorphoses. Tel est encore le marsupium dont sont pourvues les femelles de quelques monotremes (*Echidna*) et presque tous les Marsupiaux ; c'est une vraie bourse chaude avec mamelles où la mère tient et allaite les nouveau-nés.

Coussinet des Hottentotes. — On doit considérer aussi comme un organe tout à fait spécial de la maternité cette stéatopygie caractéristique ou coussinet postérieur de quelques races inférieures (Hottentotes, Boschimanes d'Afrique), qui, servant pour l'enfant de berceau et de hutte, permet aux mères de vaquer aux soins du ménage, sans quitter leurs enfants (Voir *Pl. IV.*) Un de nous avait émis, dans son *Homme blanc et homme de couleur*, l'hypothèse qu'il s'agissait d'un lipome professionnel dû à l'habitude répétée depuis des siècles de transporter ainsi les enfants et devenu avec le temps un organe et une partie de l'organisme. Aujourd'hui cette hypothèse devient presque une certitude scientifique après l'observation de la tumeur adipeuse, vraiment professionnelle, qu'on a trouvée constamment chez les portefaix

dans les régions où ils supportent les plus grands poids et après l'étude faite sur ces étranges tumeurs par Blainville, qui démontre leur nature tout à fait graisseuse et sans aucun rapport atavistique.

On pourra nous objecter que dans presque toutes les races, et sous tous les climats, les mères sauvages ont fait de leur dos le berceau de leurs enfants, à commencer par l'antique Péruvienne, telle qu'on la voit dans la céramique d'il y a deux mille ans, jusqu'à la Samoyède des régions polaires, qui recouvre sur son dos ses enfants avec une pelisse; cependant on ne trouve pas chez ces races le coussinet des Hottentotes. Mais il y a à cela des motifs tout à fait spéciaux. (*Voir Pl. IV*) : car la Hottentote est, comme le chameau, une sorte de fossile encore vivant, ou pour mieux dire un confrère de nos ancêtres préhistoriques. La stéatopygie paraît avoir existé en Afrique, il y a bien trois mille années : dans le tombeau du roi Tothmès II, on a retrouvé une peinture représentant les peuples tributaires, apportant leurs offrandes ; or, parmi ces gens, se trouvent une femme et sa fille douées toutes deux de coussinets adipeux. Cet organe a pu se modifier profondément dans une aussi séculaire existence.

La stéatopygie a été en outre certainement favorisée par le climat ; car elle existe surtout dans le sud de l'Afrique où le tissu graisseux est très abondant, chez les Boschimanes, les Cafres, les Bongos, les Koranes. Livingstone l'a observée chez les filles des colons Boërs originaires (Hollandais). Sur cent cinquante femmes Wolofes, Rochebrune trouva un développement exagéré de graisse qui les rapproche des Hottentotes.

Observez encore que l'embonpoint, en Afrique, est un signe de noblesse et une forme de beauté. Les femmes riches s'engraissent avec la bière et le lait ; les mères font boire aux filles de grandes jarres de lait et de bière, toujours plus grandes chaque mois ; lorsque les circonstances sont favorables,

le mâle aussi prend un embonpoint énorme qui se localise sur les flancs et offre une certaine ressemblance avec la stéatopygie de la femme. Avec la puberté ou avec la faim cette graisse se perd, et elle ne revient qu'avec la nourriture abondante (Fritsch).

De Blainville donne de la stéatopygie une description qui confirme notre hypothèse: « Le bassin général, écrit-il, est étroit et il le paraît plus encore à cause du grand développement des parties inférieures et postérieures du tronc; les fesses sont énormes, hautes 20 pouces et proéminentes, 6; elles naissent brusquement à l'extrémité des lombes, encavées un peu à leur origine, s'élèvent formant une sorte de selle vers les hanches, et forment un sillon large et profond; leur superficie supérieure est lisse, tandis que l'inférieure est irrégulièrement nodeuse. »

L'autopsie, pratiquée par Cuvier, démontre que cette protubérance est constituée par une masse de graisse traversée en tous les sens par des fibres connectives très fortes, qu'on peut toutefois facilement détacher du muscle grand gluté dont le développement est normal.

Ce tissu, d'ailleurs, chez les Hottentotes et probablement chez les peuples des régions voisines, est tellement abondant qu'il donne aux jeunes filles des rides précoces au visage, aux contours du scrotum, du clitoris et des grandes lèvres que nous avons vu monstrueusement volumineuses chez elles; c'est donc une tendance physiologique spéciale à ces populations, que cette facilité de la graisse à s'accroître et à décroître, car il est vraiment étrange, chez ces gens, que la graisse décroisse aussi rapidement qu'elle s'accroît, pendant les famines, selon la nourriture.

Tout cela est si vrai que les Boschimanes qui, malgré l'affinité de race n'ont pas la même tendance à engraisser que leurs voisines Hottentotes, n'ont que plus rarement la stéatopygie.

Hower et Murie (*Account of the dissection of a Bushuomno*

Journal of Anat. and Phys, 1867) décrivent une jeune Boschimane de 12 ans, dont la stéatopygie était déjà bien développée. Lesmer et Knox affirment qu'elle disparaît dans le croisement avec d'autres races, ou bien par la diète.

Or, si pour ces causes le tissu graisseux abonde dans les parties du corps où il n'est pas ordinairement abondant chez les autres races, il le doit être bien plus dans ces régions où, grâce à des habitudes spéciales, l'élément graisseux est assujetti à une pression et à une irritation plus grandes. Il est bien naturel que dans une race où la graisse tend à se former plus rapidement par tout le corps, la pression constante dans une région donnée ait agi de façon à former presque un organe nouveau, un organe vraiment maternel qui se produit héréditairement grâce aux avantages pédagogiques (qu'on excuse la nouvelle application du mot) qui en découlent pour les pauvres mères.

Enfin une autre cause extrêmement puissante est la sélection sexuelle ; car les maris des Hottentotes admirent ces masses de graisse et le mâle qui veut choisir une épouse met à la file toutes les femmes et choisit celle dont la proéminence est plus vaste (*Anthrop. Review*, 1884). Smith parle d'une femme considérée comme une beauté, dont les fesses étaient tellement développées qu'une fois assise sur un terrain plat elle ne pouvait plus se relever, et que pour se chausser, elle était obligée de chercher un terrain en pente. Quelque chose de semblable à cette étrange passion pour la graisse se trouve chez quelques Européens, que nous appellerons des psychopathiques sexuels, car dans chaque ville il y a des femmes galantes d'un embonpoint énorme, qui ont leurs admirateurs.

La femelle, en résumé, du plus bas jusqu'au plus haut degré de l'échelle zoologique, est supérieure au mâle dans la fonction de la maternité. Il est bien rare que le mâle se dévoue à la famille. Seulement, parmi les Cantophides, les Lofobranches, l'Alytes obstetricans, les Rhinodermes et chez certaines

espèces d'oiseaux (Richet), telles que les autruches, le mâle aide la femelle dans les soins de la maternité. Mais, le plus souvent, comme c'est le cas parmi les mammifères, le mâle abandonne les petits, quelquefois même il les dévore, de façon que la mère est astreinte à défendre ses petits contre lui. Cette loi, d'ailleurs, se vérifie même dans l'humanité où l'amour paternel est un sentiment récent, un produit de la civilisation, comme nous le démontre l'institution bien plus ancienne du matriarcat.

Or, la fonction maternelle est toujours et surtout une fonction altruiste, même lorsqu'elle ne consiste que dans le simple dépôt des œufs, sans autre soin ultérieur ; il y a alors cet altruisme physique qui est, selon Spencer, le substratum élémentaire de l'altruisme : tel est le cas, par exemple, de ces insectes (*Phylloxera Vastatrix*) où la mère fait de son corps l'enveloppe de ses œufs ; ou de ces Protozoaires qui se fragmentent en un grand nombre de parties plus petites, dont chacune est le germe d'un nouvel être. Cet altruisme physique se transforme en dévouement psychique dans les ordres supérieurs de l'échelle animale ; la maternité consiste toujours en dernière analyse en un sacrifice physique, mais elle s'accompagne d'un grand nombre de sentiments altruistes qui rendent ce sacrifice conscient.

La maternité est tellement une fonction altruistique, qu'on voit des femelles, auxquelles on a enlevé leurs petits, élever ceux des autres espèces : Romanes a vu des lièvres, des chiens élevés par des chattes, et des canaris, des paons élevés par des poules. Bien plus, une chatte connue pour son habileté à la chasse des souris, ayant perdu ses petits, éleva une portée de souris ; l'instinct maternel avait vaincu même l'inimitié héréditaire contre les souris. (Romanes, *l'Evolution mentale chez les animaux*, Paris, 1884.)

3. *Pitié.* — La première source de la pitié est donc la maternité et la faiblesse. La grande fonction de la femelle et

de la femme, dès les premières lueurs de la vie, fut la maternité, c'est-à-dire la protection des êtres faibles, tandis que l'homme jouant le rôle principal dans la lutte pour l'existence, accomplit une fonction entièrement opposée, celle de détruire les faibles et de provoquer leur sélection; or, les êtres auxquels la femme se dévoue, les enfants, les malheureux, les vieillards, les condamnés, les orphelins sont tous des faibles. Pour cela, on peut dire que la pitié est une dérivation de la maternité, car la vue du malheureux, du vieillard, du malade, du persécuté, éveillent par association chez la femme les images, les idées et les émotions tendres que la faiblesse des enfants excite dans son esprit.

En effet, observant la femme dans des actes de pitié et de charité les plus différents, on découvre toujours au fond l'image de la mère; ces sentiments maternels reparaissent toujours sous des nouvelles formes, montrant le rapport étroit qui relie la maternité à la pitié.

« La maternité, écrit Fouillée, est une école naturelle de tendresse et de désintéressement; consentir à être mère, c'est se vouer à toutes les souffrances; la femme qui a pressé son enfant sur son sein, qui jour et nuit a supporté pour lui tant de peines, qui par son sourire a éveillé chez lui la première grâce et le premier don du sourire, cette femme a développé en elle-même toutes les vertus fondamentales, sur lesquelles la société comme la famille repose. »

« La femme peut bien faire des vœux religieux de chasteté, écrit Maxime du Camp, elle est née mère et reste mère, lors même que des événements imprévus brisent la loi physique de son sexe. Les petites sœurs des pauvres appellent leurs pensionnaires, *les bons petits pères*, *les bonnes petites mères*, et s'appellent entre elles *petites sœurs*, et leur supérieure *la bonne petite maman*. Là, tout est bon, tout est petit, et les mots ont eux-mêmes un reflet de l'amour maternel (Maxime du Camp, page 52). »

Anne Bergunion, dans les moments où elle craignait qu'à **sa mort son œuvre dut périr**, disait : « Que deviendront, mon Dieu, nos petites aveugles ; qui les assistera, qui les aimera, qui sera leur mère ? (Maxime du Camp, page 274).

A propos des religieuses de Marie auxiliatrices, le même auteur dit : « Elles sont véritablement maternelles avec leurs malades et elles cherchent à leur épargner tout effort (1). » Remarquable est encore le fait que, des premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, les associations féminines de charité furent presque toujours formées par des veuves sans enfants ou par des jeunes nubiles, des femmes, enfin, aux-quelles la maternité physique ou morale avait été refusée.

Car, une femme ayant des enfants, tout en restant douce et tendre, ne s'abandonne pas si complètement à l'altruisme. Ses sentiments généreux s'écoulent par leur voie naturelle ; c'est seulement lorsque un événement surgit, qui en détourne le cours, qu'alors ces sentiments débordent plus largement sur les autres.

Une autre cause encore, a développé la pitié chez la femme. La colère, la passion guerrière, dit Bain, sont étroitement liées à l'activité et à l'énergie. Les sentiments tendres, au contraire, fleurissent au moment où les énergies déclinent. (*Les émotions et la volonté*, par Bain, p. 127).

Et partant, l'homme, dont le système musculaire et intellectuel est plus développé, sera rarement tendre, tandis que la femme confinée pendant des siècles dans le *gynœceum* à tisser, — sauf dans les débuts de la civilisation, lorsqu'elle était chargée du travail plus pénible — est restée presque toujours en dehors des grandes activités de l'esprit et du corps, et n'a presque jamais eu l'occasion de faire de grands efforts mentaux ou musculaires ; en effet, elle a aujourd'hui

1. Carmen Silva a appelé les soldats blessés que dans la guerre turquo-russe elle avait recueillis et soignés dans son parc : « Mes chers enfants ».

des muscles plus débiles et une moindre intelligence. La femme ne s'est pas développée sous les ardeurs brûlantes du soleil, en plein air, mais sous la lumière douce et tempérée de la maison, dans le milieu paisible de la famille ; et c'est là que ses sentiments tendres ont eu le bonheur de s'épanouir.

En dernier lieu, la sélection sexuelle aussi, dans une certaine mesure, contribue à son tour au développement de la pitié, mettant en honneur la grâce et les qualités qui accompagnent la grâce.

Nous voyons, en effet, que même à présent, les femmes méchantes sont laissées de côté ; si elles sont recherchées par les hommes criminels, ce n'est pas comme épouses mais bien plutôt comme complices, car ordinairement l'homme le plus féroce choisit de préférence une femme douce, et le vicieux, une femme vertueuse. Dès lors, comme la cruauté éloignait d'elle la sympathie des hommes, la femme inconsciemment devait réprimer ses mauvais penchants et simuler au moins des inclinations affectueuses ; aujourd'hui encore bien des fois nous voyons les femmes se montrer charitables par mode ou par ostentation.

Synthèse. — Qu'est-ce donc qui l'emporte chez la femme, la pitié ou la maternité ? A cette question, nous répondrons que la pitié et la cruauté se retrouvent en même temps chez elle. Etant faible, elle est cruelle, car la cruauté est l'unique arme d'offense et de défense d'un être faible contre les plus forts. Ajoutez la moindre sensibilité, la plus grande impulsivité et une excessive irritabilité qui ne lui permettent pas de se maîtriser.

D'un autre côté sa faiblesse la rend plus bienveillante, car elle doit capter la bienveillance des plus forts par la douceur et les apprivoiser ; car, comme nous l'avons déjà observé avec Bain, les sentiments tendres et doux ne peuvent nullement s'accompagner d'une grande activité musculaire et

mentale, de l'exercice de la force et de l'énergie, car à cause de sa faiblesse on l'a tenue loin des armes, du cannibalisme, des boissons alcooliques que l'homme se réservait de droit.

Ce furent enfin surtout les douces habitudes de la maternité et de la famille, qui lui sont presque exclusives, qui contribuèrent à la rendre bienveillante ; ainsi même chez les animaux, où les autres causes sont presque nulles, la femelle est pourtant plus douce.

Mais la faiblesse étant la cause d'une plus grande impulsivité, la femme est presque dans une condition d'équilibre instable où un même individu peut dans la même journée passer d'une extrémité à l'autre ; réagir cruellement contre celui qui se présente comme ennemi et venir pieusement à son aide s'il souffre.

Même aujourd'hui la femme plus douce, excitée par des rivalités, particulièrement sexuelles ou maternelles, devient cruelle, dans ces formes atténuées que la civilisation comporte : alors elle cherche à calomnier et à humilier une rivale. Mais cela ne l'empêchera pas de secourir les malheureux qui ne sont pas en lutte avec elle.

Probablement par suite des évolutions ultérieures cette instabilité d'équilibre diminuera et la pitié ira toujours se raffermissant au détriment de la cruauté.

La femme sauvage est plus cruelle que sensible, car rancunière, opprimée, relativement assez forte, elle n'a que trop souvent l'occasion et les moyens de satisfaire la cruauté et la haine que tant de motifs accumulent dans son âme.

Au contraire la femme civilisée devient toujours plus douce et toutes les causes y contribuent.

Avant tout sa force va diminuant. Si la femme sauvage est moins forte que l'homme, la femme civilisée est certainement moins forte que la femme sauvage, qui est quelquefois guerrière ou auxiliaire du guerrier, et qui accomplit les labours les plus fatigants de l'agriculture, tandis que celle-là laisse ces travaux et ces fatigues aux hommes. Aujourd'hui

sa faiblesse toujours plus grande a éloigné la femme de la guerre et en même temps a mitigé ses instincts cruels, car bien que la cruauté soit la forme d'offense et de défense d'un être faible contre le plus fort, elle demande un certain développement de forces musculaires, au moins dans ses manifestations les plus féroces. Nous voyons, en effet, qu'actuellement chez les femmes normales la cruauté est presque exclusivement morale (calomnie), et que les femmes criminelles sont plus fortes que les femmes normales.

L'exercice plus long de la maternité, l'affection toujours plus grande pour la famille, la vie devenue plus sédentaire y développeront lentement la pitié qui, rare chez les peuples sauvages, est arrivée chez les peuples civilisés à s'organiser dans de grandes institutions.

Ajoutez encore la plus puissante sélection naturelle et la sélection sexuelle. Si les penchants pervers de l'homme ne trouvèrent que très tard, lorsque les gouvernements furent bien organisés, une répression efficace, ceux de la femme furent bien plus vite refoulés par l'homme, maître de sa vie.

Il est naturel alors que les femmes plus méchantes aient été éliminées largement même par des peuples qui considéraient le meurtre comme une ineptie.

A peine la barbarie primitive commença-t-elle à se mitiger par la sélection sexuelle, que ce ne fut plus aux femmes les plus fortes qu'on donna la préférence, mais aux plus douces, aux plus gracieuses. On mit en honneur la grâce et les qualités morales qui l'accompagnent, et la femme alors se perfectionna dans la grâce, la douceur, l'amabilité, s'éloignant de plus en plus de la cruauté.

Même aujourd'hui, comme nous l'avons dit, l'homme méchant recherche une femme douce, le vicieux une femme vertueuse : et la femme mauvaise est recherchée par le criminel non en qualité d'épouse, mais comme complice.

La cruauté devenant une cause de défaiteur et la pitié une cause d'attraction, la femme dut réprimer ses instincts mé-

chants pour en simuler de pieux : et aujourd'hui nous voyons que les femmes qui simulent la bonté, pour arriver à séduire l'homme, ne sont pas rares. Tandis que l'union de deux criminels naît mieux qu'une société de brigandage.

La cruauté tend donc à devenir de plus en plus une exception ; et la pitié une condition normale. Pourtant chaque femme conserve un fond de cruauté qui jaillit au dehors soit par suite d'un mauvais caractère, soit qu'on la blesse dans ses sentiments les plus profonds d'épouse et de mère, — comme le proverbe lui-même l'atteste : *Une mère devient un tigre si l'on s'attaque à son fils.*

L'état psychologique de la femme entre la cruauté et la pitié est donc une contradiction qui s'explique par l'évolution en faveur de la grâce et de la pitié.

CHAPITRE V

AMOUR

I

L'AMOUR DANS LES ESPÈCES ANIMALES

Dans les premiers ordres du monde zoologique où la femelle est plus forte que le mâle, l'amour n'existe pas ; la femelle chasse le mâle dès qu'elle a été fécondée et la fonction sexuelle est entièrement subordonnée à la fonction maternelle. Les femelles des araignées, après l'accouplement, dévorent les mâles qui ne s'échappent pas ; les neutres des fourmis, des abeilles peuvent être mères sans avoir été épouses, et les abeilles tuent chaque année les mâles.

C'est seulement quand le mâle étant le plus fort oblige la femelle à subir sa domination et à satisfaire sa sexualité plus ardente, que l'amour se greffe, chez la femelle, sur la fonction maternelle. L'amour, quelques espèces d'insectes exceptées (*Ublencus cicatricosus*), n'apparaît que chez les oiseaux qui les premiers dans l'échelle animale couvent longtemps ensemble ; il est plus vif chez les mâles que chez les femelles. Contrairement aux autres animaux, dit Brehm, la plupart des oiseaux passent leur vie avec une seule compagne, et peu d'entre eux pratiquent la polygamie ou la multiplicité des

accouplements, comme on le voit chez les mammifères ; les deux époux, une fois unis, se restent fidèles pendant toute la vie ; et c'est toujours un cas exceptionnel que l'un d'eux, excité par un instinct violent, manque à la fidélité conjugale. Naturellement même parmi les oiseaux, les mâles étant plus nombreux que les femelles, chaque espèce a ses célibataires et ses veufs qui cherchent à séduire les femelles des autres ; pour cela, au temps de l'amour, il y a toujours des combats entre les mâles qui se battent et luttent de toutes leurs forces pour défendre leur droit à l'inviolabilité du talame.

La jalousie la plus effrénée n'est pas rare non plus. Quelquefois la femelle s'unit au mâle pour chasser l'amant, mais plus souvent elle se laisse séduire préférant, à ce qu'il paraît, l'amant de hasard à l'époux véritable. On a vu des femelles dont on avait tué l'époux, s'unir à un autre une demi-heure après sa mort.

Les mâles se montrent ordinairement plus affectés lorsqu'ils perdent leur compagne, probablement parce qu'ils leur est assez difficile d'en retrouver une autre (Brehm. *La vie des animaux*, vol. III, page 25).

En effet, dans presque tous les couples, pendant la saison des amours, le mâle se montre plus empressé, plus passionné autour de la femelle qui reste passive, absorbée par la couvée.

Le mâle du perroquet canore semble s'occuper exclusivement de sa femelle qui couve et dédaigne les autres femelles ; lorsqu'il ne va pas à la recherche de la nourriture, il se pose sur le bord du nid et chante ses plus belles chansons (Brehm, *op. cit.* page 102).

Chez le *bec-croisé*, on dirait que le mâle montre le désir d'indemniser la femelle qui couve, d'un labeur qu'il ne peut pas partager (Brehm, *op. cit.* page 115).

Le mâle du fanel seulement est jaloux, jamais la femelle (Brehm, *op. cit.* page 103).

Chez les oiseaux de proie, le mâle du *faucon noble*, au temps de la mue, nourrit la femelle et l'amuse par de grandes évo-

lutions aériennes qu'elle suit du regard. Chez les chouettes, l'époux est fidèle, affectueux, et la femelle se sacrifie aux petits (Brehm, 623, page 38).

Le mâle de l'*élan aux ailes noires*, est très tendre pour sa femelle (Brehm, *op. cit.* page 216).

Le mâle du *Suni-impra* est toujours attentif à gagner les bonnes grâces de sa compagnes (*op. cit.* page 704).

Le mâle de l'oiseau-royal (*ou tyran*), du rouge queue, s'agit ou voltige, chante, joue des ailes autour de la femelle qui couve et reste immobile (Brehm, *op. cit.* pages 751-824 840).

De l'*Abri-Risch*, Brehm a dit : Les époux sont très fidèles et particulièrement le mâle qui ne part jamais sans caresser la femelle et la réjouir par ses plus belles chansons. Il est très jaloux (*op. cit.* vol. IV, page 15).

Dans quelque cas, l'affection est réciproque comme chez les perroquets nains (Brehm, III, page 80).

Mais en général, l'amour du mâle est plus ardent tandis que la femelle semble par contre exercer un choix que le mâle exerce plus rarement (Darwin, *Origine dell'uomo*, p. 386).

La femelle du pic choisit librement son compagnon, elle voltige, suivie d'un cortège d'adorateurs qui se livrent devant elle aux jeux les plus étranges pour lui plaire. Une oie sauvage élevée en domesticité, qui s'était accouplée deux saisons de suite avec un même mâle, le chassa lorsqu'on eut introduit dans la volière un mâle de cédron (Darwin).

Boitard et Corbie racontent à propos de pigeons, que lorsque un mâle est antipathique à une femelle, on a beau donner à celle-ci une nourriture aphrodisiaque pour augmenter ses ardeurs et la retenir prisonnière six mois et même une année, elle refuse obstinément les caresses du mâle ; ni ses mimes, ni ses jeux, ni son chant n'arrivent à l'attendrir, à l'ébranler ; elle reste morne dans un coin de sa prison, n'en sortant que pour boire et pour manger et pour repousser avec une sorte de rage des caresses trop insistantes (Darwin, *op. cit.* page 384).

Quel est le motif qui guide le choix de la femelle ? Nous

n'en savons presque rien ; quelquefois, comme dans le cas du *gallus-cédron*, le plus fort est, bien que vieux, préféré aux plus jeune.

Enfin même, parmi les oiseaux on remarque, malgré la domination du mâle, cet antagonisme entre la sexualité et la maternité qui, dans les premiers ordres de l'échelle zoologique, se résout tout en faveur de la maternité.

Brehm raconte que dans un couple d'*amandines à la tête noire*, où le mâle était trop exigeant et poussait la femelle à construire un nouveau nid, tandis que les petits de la nouvelle couvée n'avaient pas encore dix jours, la femelle s'y refusa obstinément (*Op. Cit.*, page 226) ; et bien des fois, il arrive que les canaris mâles brisent les œufs, car la mère entièrement absorbée par la couvée, ne se rend plus à leur convoitise.

La plus grande intensité du sens sexuel chez le mâle fait que la femelle lui est plus chère, tandis que chez la femelle, l'amour est moins vif, car son sens sexuel est plus obtus ; la maternité est donc, même chez les oiseaux, un puissant dérivatif d'affection.

Polygamie des oiseaux. — Chez quelques rares espèces d'oiseaux, l'union est devenue polygamique (le paon, le faisan, le *gallus cedron*, le faisan de montagne et beaucoup d'autres gallinacées (*Darwin. Op. Cit.*, p. 195)). Or, la polygamie change souvent le rôle dans le choix. En effet, chez les paons c'est la femelle qui fait les premières avances ; de même les femelles les plus vieilles des dindes sauvages. Parmi les *gallus cedron*, les femelles tournent autour du mâle qui se pavane, et tachent de captiver son attention. On ne peut mettre deux femelles de *Lophophours*, que Bartlette croit polygames, dans la même cage, avec un mâle, car elles commencent aussitôt à batailler entre elles (*Darwin*). Une exception serait la pivoine qui paraît monogame ; mais c'est la femelle qui sollicite le mâle.

A mesure que le mâle réussit à se faire un harem, et qu'il

trouve les moyens de satisfaire largement ses désirs, il attache un moindre prix à la femelle: entre ses femelles, par contre, s'engage une lutte pour l'accouplement, chacune cherchant à plaire au mâle.

Mammifères. — Pour ce qui a rapport à l'amour, les mammifères sont bien inférieurs aux oiseaux. Les unions pour la plupart sont polygamiques et se prolongent rarement plus longtemps que la saison des amours et de la procréation; quant aux sentiments de l'amour, il est difficile d'affirmer s'ils sont plus vifs chez le mâle ou chez la femelle.

L'amour sexuel se développe essentiellement entre les animaux qui vivent ensemble longtemps. De l'*Alterura africaine*, dont les époux semblent avoir beaucoup d'affection l'un pour l'autre, Brehm raconte que le jour ils restent nichés ensemble, et que la nuit ils sortent, se lèchent, et se grattent même entre les hérissons que l'un redresse de manière que l'autre puisse passer la langue entre eux; lorsque l'un d'eux repousse ces caresses, l'autre se met en fureur; une fois pour un refus de ce genre, le mâle d'un couple reçut de la femelle irritée, une morsure mortelle à la tête (D., page 242).

Le mâle et la femelle du cochon d'Inde vivent unis, et ont beaucoup de tendresse l'un pour l'autre; ils se lèchent et se peignent avec les pattes; si l'un dort, l'autre veille à sa sûreté, et cherche à réveiller son compagnon avec la langue et les pieds, si le sommeil se prolonge (Brehm, II, p. 252).

Le mâle du lapin, dont les couples vivent ensemble longtemps, n'abandonne pas un seul moment la femelle, vivant toujours avec elle et la soignant; la femelle aussi est très tendre; et même lorsqu'elle est absorbée par le soin des petits, elle va chercher de temps en temps son mari pour échanger avec lui des caresses (Brehm, II).

D'ailleurs, même chez les mammifères, on trouve des exemples de choix fait par les femelles; les femelles du cochon souvent repoussent absolument un mâle et en acceptent un autre tout de suite. On connaît plusieurs cas de chiennes qui se

refusèrent obstinément à plusieurs mâles, pour se donner à un seul. Les chiennes, en général, font leur choix, apparemment, selon le volume, la couleur, le caractère individuel, et, même selon le degré de familiarité. Le renne femelle choisit le mâle le plus fort (Darwin).

Bleakiron n'a jamais connu de jument qui ait repoussé un cheval ; pourtant le contraire s'est produit dans l'écurie de M. Wright : J. Hurter a raconté le stratagème employé pour accoupler la femelle du zèbre avec l'âne ; il suffit de colorer un âne de stries blanches transversales, donnant une illusion grossière de la peau cannelée du zèbre : mais le mâle est moins difficile et ne demande pas cette précaution. Pour la femelle du zèbre, la beauté suprême est donc la zébrure du mâle (Richet, *De l'Amour*).

Pourtant, chez les mammifères même, les mâles montrent parfois des préférences : tels les étalons qui refusent une jument, et sans aucune raison apparente en acceptent une deuxième ou recherchent une jument et délaissent les autres (*Origine dell'uomo*, p. 487.).

C'est là, un effet de la polygamie, que nous avons déjà observé chez les oiseaux.

La polygamie est très fréquente chez les mammifères ; elle est quelquefois constante, comme pour le cheval, le gorille, le cynocéphale, et quelquefois passagère, comme pour le lion, le sanglier, qui, au temps des amours, recherchent les femelles. Un grand nombre de singes pratiquent aussi la polygamie : tels les cynocéphales et le *Mycetes caraya* ; presque tous les ruminants, et spécialement le sanglier d'Asie (non pas celui d'Europe), l'éléphant indien, plusieurs espèces de phoques, et peut-être aussi les souris. Tous les carnassiers sont monogames, exception faite pour le lion qui a souvent deux, trois, jusqu'à cinq femelles à la fois (Darwin, *Origine dell'uomo*, p. 193).

Or, on voit, dans les unions polygamiques, la femelle unie au mâle par des instincts de dévouement. Les femelles

du *Lamas guanacos* sont très fidèles à leur mâle; celui-ci vient-il à être blessé ou tué, elles accourent en s'offrant aux coups du chasseur, tandis que le mâle, si une femelle est blessée, s'éloigne avec sa bande.

Brehm raconte d'une famille polygamique de gorilles que le chef du harem était très jaloux et que les femelles se montraient très affectionnées, toujours occupées autour de lui à l'exciter par des cajoleries, à lui gratter les pieds, etc.

II

L'AMOUR DANS LA RACE HUMAINE

Les mêmes phénomènes que nous avons observé à l'état d'embryon chez la femelle, nous les retrouvons chez la femme.

Déjà, en étudiant les sens dans toutes les manifestations de la sensibilité, nous avons vu que la femelle est inférieure au mâle et particulièrement dans la sensibilité sexuelle; elle est pour ce motif inférieure aussi dans l'amour. Cette idée a été confirmée, comme nous l'avons vu, par Sergi et par un grand nombre d'autres témoignages de toute espèce. « La passion de l'homme est à celle de la femme, comme la chaleur du soleil est à la chaleur de la lune, » dit Tennyson, résumant admirablement cette loi physiologique.

Un membre du clergé catholique disait à M. Alexandre Dumas fils que sur cent jeunes filles de ses pénitentes qui se mariaient, quatre-vingts revenaient un mois après lui dire qu'elles étaient dégoûtées du mariage.

Même des femmes extrêmement précoces, même des prostituées, qui avaient cédé au mâle prématurément, nous assuraient qu'elles cédaient pour se distraire ou pour gagner l'amour du préféré, mais qu'elles n'y trouvaient aucun plaisir.

Un de nous fut plusieurs fois consulté par des femmes qui se plaignaient comme d'une torture de l'amour trop positif de

leurs maris ; une fois ce furent trois sœurs qui vinrent presque simultanément lui faire la même confidence.

Il y a des femmes restées vierges même après leur mariage.

Une dame, qui recevait les correspondances d'un grand nombre de jeunes filles, disait à Simmel (1) que presque toutes après avoir eu un amour malheureux ne s'y laissaient plus prendre ; l'amour n'est donc pas une passion si irrésistible chez la femme, puisqu'elle peut le refouler. « L'amour d'une femme augmente en proportion des sacrifices qu'elle fait à son amant ; plus elle lui cède, plus elle s'attache à lui. Au contraire, le plaisir fatigue les hommes et les jouissances prolongées finissent par l'ennuyer. Le désir l'échauffe, la satisfaction le refroidit et la volupté dissout les nœuds formés par l'amour, » écrit Paul de Kock.

Ce fait est en contradiction apparente avec l'autre fait bien connu que les organes sexuels primaires et secondaires sont plus grands et plus nombreux chez la femme que chez l'homme, et avec l'opinion générale d'après laquelle l'amour serait la chose la plus importante dans la vie de la femme. « L'amour, écrit Madame de Stael, qui est seulement un épisode dans la vie de l'homme est tout dans la vie d'une femme. » On remarque, en effet, que la grande préoccupation de toutes les jeunes filles est l'homme, le fiancé, le mariage.

Comment concilier ces deux faits ? On les rassure en considérant que c'est le besoin de l'espèce, le besoin maternel qui pousse la femme vers l'homme, l'amour féminin étant une fonction subordonnée à la maternité.

Organes maternels devenus érotiques, etc. — Il est bien vrai que les organes sexuels sont plus compliqués et plus nombreux chez la femme (vulve, utérus, ovaire, etc.), mais ils ne sont pas tant des organes génitaux que des organes maternels qui, de même que certains organes sexuels secondai-

1. *Zur Psychologie der Frau* dans la *Zeitschrift für Volkerpsychologie und Sprachenwissenschaft*. Berlin. 1890.

res, doivent servir non pas à l'accouplement, mais à la nutrition et au développement du nouvel être.

Les mamelles représentent seulement pour l'homme civilisé un facteur érotique, mais chez les sauvages jamais ils n'ont eu cette fonction.

Cela est si vrai que les organes sexuels que nous croyons en général être secondaires ne sont à l'origine que de véritables organes maternels. Tel est certainement le coussinet des Hottentotes, qui a une fonction seulement maternelle quoique demeurant à nos yeux un organe sexuel secondaire, car il paraît que beaucoup de ces sauvages commencent à y trouver un excitant érotique et préfèrent les femmes qui ont cet organe le mieux développé. (Voir p. 90.)

Les mamelles, en effet, chez tous les peuples sauvages, même d'Afrique, sont si peu érotiques et tellement limités à la fonction de la maternité que, comme nous le disait un voyageur très connu, Robecchi, l'Européen qui joue avec les seins des Africaines ou des Abyssines, y fait l'effet d'un homme qui mettrait chez nous des intentions érotiques à badiner avec le nez d'une femme. Ici, il ne faut pas perdre de vue le long allaitement des enfants qui se prolonge :

chez les Russes et Perses, jusqu'à.....	2 ans.
» Australiens, Todos, Chinois, Japonais...	2 à 3 »
» Groënlandais, Mongoles, Kabyles.....	3 à 4 »
» Néo-Calédoniens	4 à 5 »
» Samojedis.....	5 à 6 »
» Esquimaux.....	6 à 7 »
» Chine, Japon, Iles Carolines.....	9 à 10 »
» Peuples de la terre du Roi William.....	14 à 15 »

Beccari (Voyages 1880) a vu des Malais alterner la pipe, le *siri* et le sein maternel.

Or, on ne peut concevoir qu'on puisse associer des idées érotiques à un organe qui sert pour un temps si long à son alimentation et qui en reste déformé.

Il y a encore plus ; de même que les mamelles les lèvres, cet organe qui nous donne la sensation, plus douce de l'amour, n'ont été, à l'origine, qu'un organe maternel secondaire, transformé plus tard en organe érotique.

La longue éducation qui est nécessaire à l'enfant pour apprendre le baiser, qu'il ne pratique qu'après trois mois, démontre que cet acte n'est ni atavique ni naturel, et que ce n'est pas la continuation de l'acte de sucer ou de lécher, comme le prétend Darwin.

Chez presque tous les peuples sauvages, en effet, même chez les peuples demi-civilisés, voir les Japonais, le baiser est inconnu comme symbole d'amour. De même chez les Néo-Zélandais, les Somalis, les Esquimaux, etc. Lewin rapporte que les tribus des collines de Chitagang ne disent pas : « *Embrassez-moi* », mais : « *Sentez-moi.* »

Il est probable que le baiser a pris lentement son origine dans la transformation d'un acte maternel, dans l'acte par lequel les oiseaux nourrissent leurs petits : ce qui est encore une cajolerie chez quelques mères européennes. On sait que tel est le procédé habituel des Fuégiens pour donner à boire à leurs nourrissons.

Les Fuégiens n'ont pas de vases pour boire : et les adultes se désaltèrent en buvant directement aux ruisseaux à l'aide d'un chalumeau : l'enfant pourrait donc mourir de soif si la mère n'y suppléait (*Revue scientifique*, décembre 1892) en lui rejetant dans le gosier, bouche contre bouche, l'eau qu'elle vient de laper, pour le faire boire.

Il est probable que de cet acte, que quelquefois on voit répéter par les oiseaux et, atavistiquement, par nos mères et par les amants, est sorti le premier baiser qui, certainement, fut plus maternel qu'amoureux.

Et voilà une nouvelle preuve que dans la nature le rôle de la mère prime le rôle de l'amante.

Une preuve à l'appui de cette opinion nous est donné par le fait, qu'on ne trouve pas dans les poèmes d'Homère et

d'Hésiode un seul mot sur les lèvres, les seins et le baiser, ayant un sens érotique, mais seulement un sens maternel.

En grec, moins ancien, *baiser* est *ἰλύξ* et même *ἰλύω* *οὐδέποτε*, ce qui signifie *aimer*, faire un acte d'amour (d'affection) avec la bouche. Mais Homère dit au contraire *κυνέω* (sanskrit *kusyāmi* de *Kus*, *baiser embrasser*). Pour le latin voyez A. Vanicek (*Etym. Wörterbuch* Leipzig, 1874, page 214), pour le grec, Curtius (*Grundrisse der gr. Etymol.*, Leipzig, 1873, *passim*, etc. M. Prellwitz, *Wörterbuch der gr. Sprachen* Gottingen, 1892, *passim*).

Pour Homère *κυνέω* signifie *baiser affectueux* de père à fils ou *le baiser qui supplie et qui prie* : par exemple, les *Proces* qui baisingent les mains d'Ulysse. Mais Hector, dans la scène avec Andromaque, ne baise point sa femme, il la caresse de la main : le baiser ne se trouve nulle part à propos de Vénus et de Mars, ni pour Ulysse et Calypso, ni pour Ulysse et Circé, ni pour Pâris et Hélène (*Iliade*, III), ni pour Héra et Zeus dans le concubit décrit dans le chant XIV de l'*Iliade*.

Il n'y a aucun adjectif qui qualifie les lèvres et les seins d'Hélène, ni d'Andromaque, ni de Briséis, ni de Calypso, ni de Circé. On dit (*Iliade*, VI, 483) le *sein parfumé* d'Andromaque qui reprend son fils des mains d'Hector. Le mot est *κολπός* sein, qui certainement n'a aucun sens amoureux.

Pour Hésiode, on arrive aux mêmes conclusions.

Si Homère ne parle ni des lèvres, ni des seins, ni des baisers d'Hélène et de Briséis, dans l'*Iliade*, ni de ceux de Pénélope et de Calypso dans l'*Odyssée*, c'est que le sein n'était pas encore une tentation d'amour, et que le baiser n'était qu'un signe d'amour maternel. De même, dans l'ancien égyptien, sur cinq mots hiéroglyphiques, pour signifier baiser, quatre (Sexer, Hepet, Huhe, Cheron) ont le déterminatif des *deux bras*, un seul et il y a doute (Huhe) de la bouche et des dents.

Dans le sanscrit, l'originale Kusyami qui veut dire *baiser et embrasser*, est la source du *Kuss* allemand et du *κυνέες* grec dont nous avons démontré la chaste signification.

Dans les anciens poèmes indiens (*Mahabaratha-Ramayana*) on ne trouve jamais le baiser érotique ; il n'y a que le baiser maternel, tandis que, dans les poèmes Indous les plus modernes, on va jusqu'à trouver douze espèces de baisers.

Si donc on ne parle pas du baiser érotique dans les poèmes plus anciens de l'Inde et de la Grèce, c'est que le baiser n'y existait pas encore — pas plus qu'il n'existe chez les peuples sauvages ou chez les Asiatiques — et qu'on ne le retrouve chez l'enfant qui apprend en effet très tard à baiser.

A propos des gestes atavistiques de l'amour, on doit faire une dernière hypothèse : Nous savons que les sauvages se saluent par les mots : « Sentez-moi », les Chittaltongs plaquent le nez sur les joues et aspirent fortement (Lewin) ; chez eux baiser, *odorari*, baiser en Néozelandais, signifie odeur, baiser avec le nez (Andrée, *Antropologiphe Paralellen*).

Les Néozelandais, s'enveloppent dans un linceul à côté les uns des autres, puis ils frottent leur nez avec un grognement ou en aspirant (Cook-Voyage).

Dans l'île de Sainte-Marie, les indigènes saluent en odorant : *baiser* chez eux signifie *nez contre nez*, frotter le nez.

De même chez les Papous et les Tasmaniens, les indigènes de Fouga, portent au nez, ou soulèvent au-dessus de leur tête un objet agréable.

A l'île de Sokotowna, on baise les épaules en manière de salut.

A l'île des Amis, on prend la main des amis et on la frotte fortement contre le nez et la bouche.

A l'île Kaiser, la juxtaposition des nez suivie d'un énergique frottement constitue le salut.

Les Birmans appellent les saluts « l'aspiration de l'odeur » (*nom*, odeur ; *tschi*, aspiration) ; les Chinois s'abordent amicalement en se touchant avec les deux nez, comme au Japon, ou bien ils s'effleurent les joues avec le nez, ainsi que font nos dames lorsqu'elles se rencontrent et semblent s'embrasser.

En combinant la phrase Birbane avec le geste qui n'a plus de signification (car dans les joues il n'y a rien qui puisse intéresser l'odorat), il est aisément de comprendre que c'est là un vestige, un geste rudimentaire du reniflement qu'on voit physiologiquement, et pour cause, chez les ânes et les chiens, et que c'est chez ces animaux la plus puissante excitation des sens.

De toutes ces observations, il découle que les organes sexuels secondaires n'existaient point dans la femme primitive. L'amour, si on pouvait l'appeler alors par ce nom, se concentrerait dans les organes sexuels comme chez les animaux.

Il faut se rappeler que dans les temps sauvages on n'avait pas le temps d'aimer : il fallait lutter pour vivre ; et l'amour était tout à fait charnel, borné aux organes génitaux comme l'amour des bêtes. Chez les sauvages d'Oream, les mots : chère, — aimée, — aimer, — ne peuvent se traduire, — de même en Algongnes, chez les classiques, les seules qualités physiques de la femme étaient appréciées. (Voir Daphnis et Chloe, le *Cantique des Cantiques*).

La civilisation provoqua la pudeur en supprimant la nudité, et le soin du corps affaiblit l'odeur, état de la féminité qui attirait le mâle. Les attraits qui dépendent de la vue et surtout du tact, se développèrent et transformèrent les organes maternels de la femme (lèvres et seins) en organes érotiques. Ce fut alors seulement que la femme, bien des siècles donc après le mâle, commença à se tatouer et puis à se parer ; et sa coquetterie fit le reste. Alors la sélection de la beauté détermina l'amour, la passion, le choix, la sélection qui, aux premiers âges de l'humanité, n'existaient pas, et qui proclament le progrès humain dans l'amour et par l'amour.

Lorsque donc la femme triomphe de la femelle, l'amour envahit le champ de la maternité : mais psychiquement, l'amour de la mère se greffe toujours et l'emporte sur le besoin du sexe.

La femme, en effet, comme nous l'avons d'ailleurs remar-

qué pour la femelle des oiseaux et des hyménoptères, est mère bien plus qu'épouse. Nous avons vu chez les insectes et chez quelques mammifères comment la femelle peut se sacrifier pour ses petits plus que pour son époux.

Remarquez encore, à l'appui de nos conclusions, que les proverbes raillent souvent le peu de consistance des douleurs de la veuve et que les écrivains sont sur ce point d'accord avec les proverbes. (*Dolor di vedova dolor di cubito*). L'Algarnotti dit : (Ricard, *L'Amour des Femmes*, 1877) que les veuves les plus affligées n'aiment pas à verser des larmes inutiles et font sonner bien haut leur douleur pour prouver qu'elles sont dignes d'être consolées. Ricard écrit encore que les veuves les plus inconsolables trouvent toujours, si elles sont jeunes, quelqu'un qui les console. Dante y a fait allusion dans ses vers fameux : *Si comprende*, etc., dont nous avons fait mention et Boccace, dans un de ses contes, imagine une veuve désespérée sur le tombeau de son mari, qui finit par céder à un amoureux et va même, pour lui plaire, jusqu'à substituer le cadavre de son mari à celui d'un pendu. Shakspeare, dans *Richard II*, peint la précipitation avec laquelle une veuve épouse l'assassin de son mari, assassin qu'elle avait jadis détesté. Dans l'*Immortel* de Daudet, il y a une scène où devant la tombe du mari, la veuve inconsolable s'abandonne à un nouvel amant. La Fontaine avait donc assez raison lorsqu'il écrivait : « La perte d'un époux ne va point sans soupirs. On fait beaucoup de bruit et puis... on se console. » Mais par contre, ni les écrivains, ni les proverbes n'ont jamais douté de la réalité tragique de la douleur maternelle ; et s'il est rare qu'une femme pleure encore au souvenir de son mari deux ou trois ans après sa mort, rien n'est plus fréquent qu'une mère qui pleure la perte d'un enfant, même après dix et vingt ans.

Tacite écrivait de la femme germanique : « De même qu'elle n'a qu'un seul corps, qu'une seule âme, elle prend un seul époux. Sa pensée, son désir ne va pas au-delà de l'être auquel elle s'est liée ; ce n'est, pour ainsi dire, pas le

mari, mais le mariage qu'elle aime. » (*Mœurs des Germains*, p. 19).

Dans la *Princesse de Bagdad*, de Dumas, la femme est sur le point de s'échapper du toit conjugal avec l'amant : son enfant veut la retenir et l'embrasse, et l'amant cherche à l'éloigner brusquement ; cela suffit pour exciter le sentiment maternel ; et elle ne part plus : « *Ah ! j'étais folle !... j'étais folle !... Mais quand cet homme a porté la main sur mon enfant... !* »

Cette supériorité se lie à l'importance du rôle que la maternité joue dans l'évolution de la femme ; nous avons vu qu'elle arrive à produire des organes nouveaux (pag. 90 etc.). Or ici elle parvient à affaiblir, à dissiper et jusqu'à supprimer les phénomènes de l'amour, qui sont bien plus vigoureux dans le mâle.

Voilà pourquoi la femme peut se passer de la beauté et même de la jeunesse de son époux ; et pourquoi souvent, dans le mariage, elle se laisse guider par des mobiles autres que l'amour : par exemple, le désir de la richesse, ou, comme l'ont remarqué Stendhal, Champfort, Madame de Rieux, la vanité.

De plus, surtout chez les peuples civilisés, le mariage représente une sorte d'émancipation dans la vie de la femme, une plus grande liberté ; c'est presque le diplôme social de la femme. On comprend donc que le mariage soit désiré, même si le besoin sexuel n'est pas très vif chez la femme ; mais au contraire, chez les peuples où le mariage est le synonyme de l'esclavage, son nom est, comme en Australie, synonyme de *pleurs*.

Remarquons, encore, cet antagonisme qui existe entre la sexualité et la maternité, sous une autre forme.

Les femelles de certains oiseaux (amadines) se refusent au mâle après la deuxième couvée (Brehm). Les femelles des ruminants et les chiennes évitent les mâles dès qu'elles sont pleines. (Foveau de Courmelle, *Les Facultés mentales des*

Animaux, Paris, 1891). Selon Icard, chez les femmes aussi, le désir sexuel s'éteindrait dès qu'elles sont enceintes (Icard, *La Femme pendant la période menstruelle*, Paris 1883).

Au contraire, l'excitation sexuelle, au moment du rut, rend méchantes les mères, ordinairement amoureuses, témoins les vaches et les chattes qui, à ces époques, repoussent les petits qu'elles chérissaient auparavant.

Toutefois, l'antagonisme entre la sexualité et la maternité, n'empêche pas la maternité d'avoir une base sexuelle, au moins chez la femme, car dans l'allaitement elle ressent souvent une jouissance érotique; et il y eût en effet des femmes qui cherchent une nouvelle grossesse seulement pour le seul plaisir de donner le lait à leurs enfants (Icard, *Op. cit.*, p. 17). Peut-être cela est-il dû aux rapports établis entre l'utérus et les mamelles par le grand sympathique.

C'est probablement un fait analogue à celui rapporté par Cabanis : « Les coqs dont on irrite l'orifice de l'anus avec quelque substance, commencent à se poser sur les œufs pour calmer leurs souffrances et finissent par prendre plaisir à la couvée, et à couver aussi bien que les femelles. »

Ce qu'on pourrait appeler avec une exactitude plus grande, l'amour de la femme pour l'homme n'est pas un sentiment d'origine sexuel, il est plutôt une forme de ces dévouements qui se développent entre un être inférieur et un être supérieur.

On en trouve une preuve dans les lettres d'Héloïse, cette femme dont le dévouement atteint une exaltation qui touche à la fureur. « Dieu me connaît-il, écrit-elle, je ne cherchais chez toi que toi, rien de toi, mais toi-même, tel était mon rêve. Je ne cherchais aucun avantage, je recherchais le nœud de l'hymen. Je ne me souciais point, tu le sais bien, de satisfaire mes volontés ni mes désirs, mais les tiens. Si le nom d'épouse est plus saint, je trouvais plus doux celui d'amante, celui même (ne t'en offense pas) de concubine ou de maîtresse. Plus je m'humiliais pour toi et plus j'espérais gagner ton cœur. Si le maître du monde, l'empereur m'eût proposé le

nom d'épouse, j'aurais mille fois préféré être ton amante qu'épouse et impératrice. » (Héloïssac épistola I.) Et dans une autre lettre, elle explique son refus à devenir sa femme : « Ce serait mal qu'une seule femme s'emparât de celui qui fut créé pour tous. » Quel esprit occupé dans les méditations philosophiques ou scientifiques pourrait résister au vacarme des enfants, aux babillages des nourrices, à la confusion et au tumulte des servantes et des domestiques.

Le capitaine Ghedmann fut sauvé d'une grave maladie par les soins d'une négresse de Surinam ; il voulut l'épouser et la libérer, mais elle refusa. « Cela, lui dit-elle, vous nuirait dans l'esprit de vos camarades ; permettez plus tôt que je vous suive comme esclave, et gardez-moi tant que je le mériterai par mon affection et mon amour (1). Une Tahitienne répondit à un officier de la marine française dont elle était éprise et qui lui disait : « Comme tu as une jolie main ! » — « Elle te plaît ? eh bien, coupe-là, emporte-la en France. »

Wood raconte qu'une jeune fille cafre ayant vu un chef danser, s'en éprit éperdument jusqu'à perdre toute pudeur et à aller au Kraal du prince lui déclarer sa passion. Pour la renvoyer, le chef dût recourir à son frère, qui la ramena de force ; elle retourna au Kraal du prince ; on la battit ; mais elle revint une semaine après pour la troisième fois frapper à la porte de l'aimé et avec une telle insistance que le frère conseilla au prince de l'épouser (Mantegazza). Adamoli a vu à Mogador une femme dont le mari avait tué l'amant, répéter au milieu de tourments que son amour ne cesserait qu'avec la vie. Il a vu encore à Zatma une jeune fille noble, qui, étant éprise d'un Génois, abandonna la maison maternelle pour le suivre ; emprisonnée et battue par le caïd elle répétait sous les coups, qu'elle ne cesserait pas un seul moment d'aimer le chrétien (Mantegazza).

Madame Carlyle, qui était pourtant une femme très indé-

1. Mantegazza, *Gli amori degli uomini*, 1888.

pendante (jeune fille, son plus grand plaisir était d'escalader les murs et de se battre avec ses compagnes d'école), devint la plus humble, la plus docile servante de son étrange et cruel mari. Elle l'épousa lorsqu'il était pauvre et inconnu, et mit à sa disposition tout ce qu'elle possédait, afin qu'il pût travailler sans souci d'argent: elle se retira, pour lui être agréable à Kragenputtok, dont le climat nuisait à sa santé; et pour récompense elle se vit chasser de son cabinet de travail et réduite à lui recoudre les habits, à lui raccommoder ses souliers, à lui cuire le pain. Durant des mois entiers son mari restait sans lui adresser une parole, ne s'occupant pas d'elle, même lorsqu'elle était malade, ou la faisant assister à ses flirtations avec les dames de la haute aristocratie anglaise; pourtant jamais elle ne laissa échapper une plainte. « Tachez, je vous en prie, lui écrivait-elle, d'être bon et indulgent avec votre petite Gooda (c'était son sobriquet), car elle vous aime trop, et elle est toujours prête à faire tout ce que vous voulez; à escalader la lune si vous l'exigez. Mais si mon maître n'a pour moi ni un mot ni un regard, que puis-je faire, sinon me désespérer, rester chez moi, et devenir le tourment de tout le monde?... »

Carlyle lui-même, après sa mort, pris de remords, disait qu'elle avait été pendant les années d'obscurité et de misère un rempart entre lui et les malheurs. « Elle avait toujours quelque chose de charmant à me dire, quelque histoire gentille à me raconter dans sa manière originale, et avec sa sérénité joyeuse... Jamais une parole qui pût m'attrister ou m'ennuyer, même aux jours les plus noirs... Elle taisait tout ce qui était triste, et le gardait discrètement pour elle. »(1)

« Les femmes, disent les de Goncourt, dans leurs études sur les amants célèbres du XVIII^e siècle, apportent dans l'amour l'agenouillement et une sorte de dévotion prosternée.

« Leur amour-propre, ce grand ressort de tout leur être, elles

le mettent sous les pieds de l'homme aimé, elles prennent plaisir à le lui faire fouler aux pieds. Elles se tiennent auprès de lui comme devant le Dieu de leur existence, soumises et se mortifiant, baissant la tête, résignées à tout, sans plaintes, presque joyeuses de souffrir. Madame de Lespinasse éprise jusqu'à la folie de M. de Guibert, s'abaisse sans cesse devant lui, et l'abandon qu'elle fait de sa volonté à la sienne, d'elle-même à lui, est si absolu, qu'elle ne se trouve plus ni à l'unisson de la société, ni en accord avec le temps et les sentiments du monde. Lorsque son amant, lassé, l'abandonna, elle alla jusqu'à s'occuper de le marier richement avec une femme jeune et belle; elle marcha pour lui, courut, visita, intrigua malgré sa faiblesse et sa toux. » (1)

Dans le voyage en Autriche de Cadet Gaussicourt, cité par Stendhal, on lit: « Il n'existe aucune créature plus complaisante, plus douce qu'une femme autrichienne. Une dame viennoise était l'amante d'un officier français; non seulement l'amant lui fut infidèle, mais il se vit contraint de lui faire de scabreuses confidences: eh bien, elle le soigna avec une abnégation absolue, redoubla, vu la gravité du mal, de soins pour cet amant, qui peu de temps après se trouva réduit aux derniers expédients, et ne l'aima que davantage.

« L'amour, écrit George Sand, est un esclavage volontaire auquel la femme aspire par nature. » Et se plaignant d'avoir été abandonnée par Alfred de Musset, elle écrivait: « Eh bien, moi, j'ai besoin de souffrir pour quelqu'un, j'ai besoin d'employer ce trop d'énergie et de sensibilité qui est en moi. J'ai besoin de nourrir cette maternelle sollicitude qui s'est habituée à veiller sur un être souffrant et fatigué (2). »

Ces pages jettent une véritable lumière sur le problème psychologique que nous étudions. La femme esclave, abandonnée presque chez toutes les races à la merci de l'homme,

1. De Goncourt. *La femme au XVIII^e siècle*. Paris 1878.

2. Arvède Barine. Alfred de Musset, page 72.

être faible et incapable de rébellion, a sans doute cherché à pacifier le mâle, à gagner sa bienveillance par le dévouement et la docilité; elle a enveloppé l'homme d'un flot de tendresse pour en avoir quelques reflets.

Même les animaux inférieurs essayent de ce moyen pour se rendre l'homme ami, tel le chien qui tourne autour du maître, agité par un frémissement de joie et lui fait un bon accueil pour recevoir ses caresses.

Héloïse, dans un de ses élans de passion qui éclairent jusqu'au fond de l'esprit, nous le démontre très bien. « Plus je m'humiliais pour toi et plus j'espérais gagner ton cœur. » Cette habitude morale s'est peut-être tellement renforcée par l'exercice continual, que la femme, à présent, est portée à l'exercer inconsciemment, même lorsqu'elle est sûre de ne pas obtenir cet échange d'amour et de tendresse qui est au fond le mobile de toutes les abnégations.

Bain semble se rapprocher de cette hypothèse lorsqu'il parle du plaisir de donner. Probablement, dit-il, ce fut une lente et assez difficile acquisition, née de l'expérience, que donner est une condition pour recevoir (*Op. Cit.*, pag. 129). De plus, il est probable que dans la jouissance éprouvée par les femmes à faire la charité, il y a quelque sensation des organes génitaux. On pourrait dire la même chose du sentiment maternel. Voir l'enfant sain, heureux, recevoir ses étreintes qui, selon Bain, constituent la base de l'amour maternel, devait être la plus grande jouissance de la femme, d'où ses soins à l'enfant lorsqu'une souffrance vient en attrister l'humeur et enfin son dévouement et son abnégation envers lui.

L'amour féminin consiste donc presque entièrement en des instincts de dévouement et d'affection, tels qu'en acquièrent souvent les êtres inférieurs ou plus faibles, en vivant en contact avec des êtres plus forts ou supérieurs. Le chien domestique, par exemple, qui, comme le notèrent Grant Allen et Romanes, était jadis un animal indépendant et farouche, est aujourd'hui, après des milliers d'années de dressage et de sé-

lection, un animal dont l'affection, la fidélité et la docilité sont devenues proverbiales; son maître est si nécessaire à son amour, que s'il le perd, tous ses sentiments naturels sont déçus et bouleversés; souvent même il se laisse mourir, en justifiant la remarque d'un vieil auteur cité par Darwin: « Le chien est la seule chose sur terre qui nous aime mieux qu'il ne s'aime lui-même. »

Cela nous prouve indirectement l'infériorité de la femme, car c'est grâce à cette moindre variabilité du *moi* féminin que ces sentiments purent se développer. Des passions et des désirs puissants, des penchants naturels, seraient incompatibles avec cette tendance à confondre sa personnalité dans celle d'autrui, avec cette espèce d'abdication complète de la volonté qu'on obtient aussi dans les phénomènes morbides, et partant inférieurs, de l'hypnotisme.

Pour cela, les jouissances que la femme ressent dans l'acte sexuel, ne sont possibles que si elle se donne à un homme aimé; elle est heureuse en se donnant à lui, moins par la satisfaction physique des sens qu'elle éprouve que par le plaisir de le rendre heureux lui-même par son abandon, et de sentir sous ses baisers la chaleur et l'intensité de son amour venir à elle. Ainsi s'explique le dégoût du mariage que ressentent aujourd'hui tant de jeunes femmes, mariées comme elles le sont, par calculs financiers, à des hommes qu'elles connaissent à peine.

Cela jette la lumière sur une foule de faits secondaires, cela nous explique, par exemple, pourquoi la femme choisit son idole, guidée moins par la satisfaction de ses sens que par la certitude du plaisir qu'elle va procurer à celui qu'elle aime. L'homme, dans son choix, considère un plus grand nombre de qualités; il tient à la beauté du visage et de la personne, à la fraîcheur des chairs, aux couleurs et à la finesse de la peau, à la douceur de la voix, à la grâce des manières, tandis que la femme ne tient compte que des lignes générales et de quelques caractères physiologiques.

Aussi le mot beau a-t-il une signification différente, selon les sexes; il est moins spécifique pour la femme. En général, la beauté et l'intelligence la laissent indifférente.

« Les femmes, écrit Madame de Scudéri, aiment la vail-lance et quelquefois elles sont même injustes vis-à-vis des autres bonnes qualités, préférant celui qui n'est que vaillant à d'autres dotés de vertus bien supérieures. »

« Les femmes aiment, écrit Madame de Coey, la façon, le maintien, l'uniforme du soldat. » De même entre les animaux, les poules préfèrent le coq le plus fort, même vieux, aux plus jeunes.

« Les femmes, écrit Schopenhauer, ne tiennent aucun compte de la beauté du visage; en général, c'est la force et le courage qui les séduisent. Les qualités intellectuelles n'exercent sur elles aucune influence directe et instinctive; la sottise n'est point nuisible auprès des femmes, bien plus, c'est dangereux d'avoir une intelligence supérieure et surtout du génie. »

« L'instinct primitif et principal, écrit Max Nordau (*Paradoxes* Milan 1886) pousse irrésistiblement la femme vers l'homme commun et normal, qui n'est ni trop sot, ni trop intelligent, qui règle son maintien d'après l'exigence de la mode, qui parle du beau temps et du mauvais temps, qui exalte l'idéal, qui a les opinions et les idées des bourgeois aisés et montre par la forme et la couleur de sa cravate qu'il est à la hauteur de son époque. Sur cent femmes, quatre-vingt-dix-neuf tomberont éprises de ce chef-d'œuvre de la nature, et aucun homme supérieur ne pourra lui être comparé. »

En effet, on connaît les malheurs conjugaux des hommes de génie. Plusieurs Socrate, dirait Schopenhauer, ont trouvé leur Xantippe.

La beauté n'est pas appréciée par la femme, car sa sensibilité sexuelle est moindre. L'homme possédant une sensibilité supérieure, jouit de la femme par un plus grand nombre de

sens (vue, odorat et tact); et partant comme le type de la beauté doit satisfaire tous les sens qui prennent part à l'acte sexuel, il est plus compliqué.

Quant à la préférence donnée à la force, elle dérive du fait que la femme cherche dans l'homme un défenseur et un appui.

« L'admiration de la force, écrit Spencer (*Intruzione alla sociologia*, Milano, 1886), est due à ce que les femmes qui s'étaient unies à des hommes vigoureux avaient plus de chances d'engendrer des fils. C'est pour cela que les femmes recherchent de préférence les hommes forts et brutaux, bien que les individus faibles les traitent mieux. »

La sensibilité sexuelle, plus faible, constituant une excitation amoindrie, on comprend comment d'autres motifs tels que la richesse et la vanité peuvent facilement prévaloir sur l'inclination spontanée. « Dans l'amour-goût, écrit Stendhal, et dans les premières cinq minutes de l'amour-passion, une femme, en prenant un amant, fait plus grand compte de ce que les autres femmes voient en cet homme que de ce qu'elle-même y trouve ; d'où l'extraordinaire succès des princes et des officiers. » (*De l'amour.*)

« Si vous voulez réussir auprès des femmes, écrit M^{me} de Roux, mettez en jeu leur amour propre. »

Et voilà encore le secret du succès mondain des orateurs, des chanteurs, des artistes, de tous les hommes arrivés à la célébrité. Les plus charmantes femmes de la cour de Louis XIV raffolaient du roi ; même lorsqu'il était vieux, elles en étaient toutes éprises. Stendhal lui-même affirme avoir vu aussi un vieillard de soixante ans se faire aimer par une jeune femme, en excitant le point d'honneur entre elle et une autre femme.

« Parlez-moi des amours des actrices de l'opéra, écrit encore Stendhal, éloignez la rivale, et la prétendue passion qui allait jusqu'aux menaces de suicide, tombe à la minute. »

M^{me} Staal-Delaunay écrit comment un jour, étant avec une amie à la promenade et se voyant suivies par un jeune homme, elles décidèrent de connaître laquelle des deux était

cause de cette assiduité : chacune pariait que c'était l'amie, mais elle resta très humiliée lorsqu'elle s'aperçut que la préférée... était l'autre. (*Mémoires*, Paris, 1892).

Et d'ailleurs le cas d'une jeune femme qui épouse un vieillard ne produit point le scandale qui a toujours lieu dans le cas inverse. C'est encore ainsi que s'explique la fascination qu'exercent les libertins sur les femmes, remarquée par tant de psychologues.

Les femmes aiment un homme en proportion du nombre des femmes qu'il a possédé (*Rochebrune*).

« En se faisant adorer par un libertin, écrit Bourget, une honnête femme a l'orgueil de vaincre un grand nombre de rivales et celles surtout que leurs qualités lui rendent odieuses. »

Synthèse.— L'amour féminin n'est autre chose au fond qu'une face secondaire de la maternité : c'est ainsi que plusieurs organes maternels sont devenus maintenant organes sexuels : tous les sentiments d'affection qui lient la femme à l'homme viennent non pas tant de l'influence sexuelle, que des instincts de dévouement et de suggestion acquis par adaptation.

CHAPITRE VI

LA RELIGIOSITÉ CHEZ LES FEMMES

La femme est-elle plus religieuse que l'homme ? Nous croyons qu'il est impossible d'en douter, si l'on interroge les faits que l'histoire et l'observation de chaque jour nous montrent par milliers.

Lorsqu'une religion vieillit, on voit les femmes aller encore aux temples longtemps après que les hommes les ont abandonnés. Sir Rutherford Alcock dit qu'au Japon il est fort rare de voir dans les temples d'autres fidèles que des femmes et des enfants ; les hommes qu'on y rencontre, toujours extrêmement peu nombreux, appartiennent aux classes inférieures.

On a compté, selon M. Spencer, que les cinq sixièmes au moins, et souvent les neuf dixièmes des pèlerins qui se rendent aux temples de Djaggermat, dans l'Inde, sont des femmes ; chez les Grecs, les femmes étaient plus accessibles que les hommes à l'excitation religieuse. Dans les pays catholiques, en France, en Italie, il suffit d'entrer dans une église pour saisir avec les yeux la vérité de cette assertion : on y trouve, en général, vingt femmes sur deux hommes, et ceux-ci sont presque toujours des vieillards.

Dans une certaine mesure on retrouverait, selon M. Spencer, un fait analogue en Angleterre, où Taine a vu parfois des hommes, mais jamais des femmes, rire aux prêches du

dimanche. Or les Anglais sont peut-être le peuple le plus religieux de l'Europe.

L'histoire de la Compagnie de Jésus nous fournit aussi des preuves nombreuses. Les jésuites trouvèrent partout leurs appuis les plus puissants, leurs alliés les plus dévoués, chez les femmes. A Parme, les princesses de la maison Farnèse furent les premières à suivre les exercices spirituels de Saint Ignace. Philippe II, roi d'Espagne, qui cependant n'était point un athée, hésitait à donner aux Jésuites la permission de s'établir dans les Pays-Bas ; mais Marguerite d'Autriche sut vaincre ses scrupules et appela dans le pays les Pères de cette Compagnie, dont elle était une admiratrice fanatique ; leur succès parmi les jeunes hommes, et surtout parmi les femmes fût sans pareil. La même méfiance accueillit les jésuites à la Cour de Rome ; mais cette fois aussi les femmes leur prêtèrent un aide très utile, car les filles de l'empereur Ferdinand obtinrent pour les Pères la permission d'entrer dans le royaume.

Une autre preuve de cette intense religiosité nous est donnée par l'histoire des révoltes et révolutions : comme l'un de nous l'adémontré dans *Le crime politique et les révolutions* (1), tandis qu'on ne trouve presque aucune femme mêlée aux révolutions politiques ou sociales, elles foisonnent dans les révolutions religieuses.

« La religion, écrit Renan, puise sa raison d'être dans les besoins les plus impérieux de notre nature, besoin d'aimer, besoin de souffrir, besoin de croire. Voilà pourquoi la femme est l'élément essentiel de toutes les fondations religieuses. Le christianisme a été, à la lettre, fondé par des femmes. L'islamisme qui n'est pas précisément une religion sainte, mais bien une religion naturelle, sérieuse, libérale, une religion d'hommes, n'a rien, je l'avoue, à comparer aux types admirables de Madeleine, de Thécla ; pourtant cette froide et raisonnable religion, eut assez de séduction pour fasciner le

(1) Alcan. 1892. Paris.

sexe dévot... Le premier siècle de l'islamisme présente plusieurs caractères de femmes vraiment remarquables. Après Omar et Ali, les deux principales figures de cette grande époque sont celles de deux femmes ; Aïscha et Fatime (1).

Tous ces faits, empruntés à des races et à des époques différentes, montrent que la femme, chez les peuples civilisés, est plus religieuse que l'homme, et qu'il ne faut pas attribuer ce fait uniquement à l'éducation des femmes ; la cause est plus au fond, dans sa nature. Sans doute personne ne veutnier l'influence de l'éducation ; mais on doit aussi penser que si l'éducation religieuse réussit presque toujours si bien sur les femmes, c'est parce qu'elle trouve un terrain préparé, une disposition naturelle à croire aux dogmes, à observer les rites ; autrement elle échouerait presque dans tous les cas. L'éducation peut aider, et même parfois entraver le développement des qualités naturelles, mais elle ne peut ni créer, ni détruire ces qualités.

Il faut donc trouver les causes naturelles de cette religiosité plus intense dans l'état psychologique de la femme.

L'homme n'a pas besoin de voir pour croire, car parmi les idées que chacun de nous possède dans son esprit, un petit nombre seulement sont le fruit d'une expérience personnelle, les autres sont le produit d'une suggestion, c'est-à-dire de la foi que nous ajoutons aux narrations ou aux écrits d'une autre personne.

Nous croyons à la réalité d'une force de choses, que nous n'avons jamais vues ; nous parlons de pays que nous n'avons jamais visités, de peuples et d'hommes que nous n'avons jamais connus, et l'idée de leur réalité est en nous, aussi vive, aussi entière, que celle des choses dont les sens nous donnent chaque jour la connaissance. Voilà la toute-puissante influence de la suggestion ; un autre homme en qui nous avons confiance, nous a renseigné sur ces choses, et ses affir-

(1) Renan, *Etudes d'histoire religieuse*, 1857.

mations ont pour nous autant de valeur et de force qu'un témoignage des yeux ou des oreilles. Il se fait presque un mélange entre les idées suggérées et celles qui ont pour source notre expérience, de sorte que nous finissons par ne plus les distinguer les unes des autres : alors tout ce monde intérieur nous semble réel au même degré.

Certainement, il y a de nombreuses variations individuelles au point de vue de la suggestion ; l'enfant croit à la vérité de tout ce qu'il entend, même des fables que vous lui contez pour l'amuser ; le savant n'affirme sans avoir vu que si la source des renseignements est des plus sûres. Mais cependant la suggestion demeure toujours une loi générale de la vie psychique, un phénomène élémentaire, sans lequel toute vie sociale serait impossible. Or, la foi religieuse n'est autre chose qu'une suggestion ; car personne n'a vu ni Dieu, ni les saints, ni leurs miracles ; il s'ensuit qu'on est plus religieux, à mesure qu'on est plus accessible à cette espèce particulière de suggestion qui est la suggestion religieuse.

Notre problème se réduit donc maintenant à trouver les causes pour lesquelles la femme est prédisposée plus que l'homme à la suggestion religieuse.

Selon nous ces causes sont multiples.

La faiblesse prédispose beaucoup aux suggestions de la puissance ; le faible n'a pas une idée exacte de la distance qui le sépare du fort ; il tend à l'accroître, en exagérant son infériorité vis-à-vis de lui, et, voyant que le fort accomplit des exploits dont il serait tout à fait incapable, il croit à tout ce qu'on lui affirme sur son pouvoir, même à des miracles qui dépassent non seulement sa puissance de faible, mais la puissance humaine. C'est ce que nous montrent les peuples à gouvernement absolu et despotique, chez lesquels l'état d'esclavage prédispose les sujets aux plus étonnantes suggestions sur la puissance personnelle du roi qui devient, dans l'imagination de la foule, un être presque surhumain, doué de pouvoirs supérieurs, et parfois même maître des lois de la nature.

Ainsi dans une prière, adressée à Ramsès II, le roi égyptien est appelé « vie du monde; maître du temps, maître de la prospérité, distributeur des moissons, créateur des mortels, dispensateur de la respiration. » On croyait jusqu'aux siècles derniers que les rois pouvaient guérir certaines maladies. *Medicus* était à l'origine le nom du roi des Osques; ἀναξ (en grec roi) a pour racine ἀν de ἀνέιω qui veut dire guérir, le roi était donc guérisseur. Shakespeare parle dans son *Macbeth* de ce pouvoir médical des rois.

Il en est de même, lorsque l'homme vit dans un milieu dont il n'est pas le roi, mais l'esclave, où, ne pouvant régler les phénomènes plus importants qui le touchent de près, il est frappé de la pauvreté de ses ressources et voit son sort à la merci de ces événements dont il n'a pas la clé. Alors l'idée d'une puissance surnaturelle qui peut, selon son caprice, décider de la destinée de l'homme, le faire mourir, le sauver, le rendre heureux ou malheureux, trouve les esprits dans un tel état, qu'elle pourra se fixer et se développer librement; et la suggestion religieuse sera acceptée sans efforts. La religiosité des marins est un fait notoire, témoigné par tous les écrivains qui ont observé longtemps les matelots; or, le principe que nous avons posé nous en donne la raison, car cette classe d'hommes est exposée sur la mer à des dangers contre lesquels la puissance de l'homme est sans ressources.

De même, Lyell, le grand géologue anglais, démontre que dans les pays où les tremblements de terre sont plus terribles et plus soudains, le peuple est plus religieux: « La puissance humaine, écrit Buckle, étant en défaut, on a recours à la puissance surhumaine; on croit à la présence du mystérieux et de l'invisible, et c'est alors que prennent racine parmi les peuples, les sentiments de crainte et d'impuissance qui sont la base de toute superstition. » (1)

(1) Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*. Paris, 1884, vol. 1.

C'est seulement lorsque l'homme a appris à dominer les forces naturelles et les événements de la vie, à ne compter que sur son énergie, sur son travail, pour la grande bataille de l'existence, c'est seulement alors que les suggestions religieuses deviennent plus difficiles et plus pénibles. L'homme se sent maître de soi et des choses qui l'entourent; et cette conscience, bien que souvent fort obscure et incertaine, entrave la suggestion d'un être, qui serait, lui, le vrai maître et dont la puissance planerait bien au-dessus de la puissance humaine. Il voit si souvent le succès de ses actions déterminé par son intelligence, par les précautions prises d'avance, et par la prévoyance employée, qu'il ne croit plus qu'une force capricieuse puisse venir déjouer ses desseins, faire échouer ses efforts. Voilà pourquoi les hommes sauvages sont très religieux tandis que les hommes civilisés le sont moins; voilà pourquoi les paysans demandent à Dieu la pluie et le soleil, lorsqu'un intelligent pasteur protestant n'abaisse plus Dieu à être un fournisseur d'eau et de soleil, parce qu'il en a une idée plus abstraite.

Maintenant une cause de la plus grande religiosité de la femme est trouvée. La femme demeure plus passive que l'homme dans la lutte pour l'existence; elle ne peut créer son bonheur ni éviter son malheur; elle doit attendre que le bonheur vienne à elle, si l'homme aimé la choisit, si ses fils sont affectueux; elle vit parmi les tempêtes de l'atmosphère, et voit son sort à la merci d'événements qu'elle ne peut ni provoquer ni empêcher. Il est rare aujourd'hui que la destinée d'une femme dépende de son activité; son bonheur et son malheur sont presque toujours l'effet d'un hasard. Pour cela l'imprévu et le mystérieux régissent la vie aux yeux de la femme, et c'est ainsi que les enseignements religieux chez elle ont un si grand succès. L'idée d'une puissance supérieure doit exercer une force de suggestion très intense sur l'esprit d'un être, qui sent que sa destinée dépend très souvent d'une combinaison mystérieuse et incertaine d'événements.

Un autre fait vient renforcer cette suggestion religieuse : c'est que les idées religieuses sont suggérées à la femme par les hommes, car les prêtres sont toujours, dans toutes les religions, des hommes.

« La femme — écrit M. Guyau — est plus crédule que l'homme ; entendons-nous, elle a une certaine confiance dans l'autre sexe, plus forte et plus expérimenté, elle ajoutera foi volontiers à ce que lui affirment des hommes graves, qu'elle est habituée à vénérer, comme les prêtres. Sa cérdulité est faite ainsi en grande partie de ce besoin naturel de s'appuyer sur l'homme. Supposez une religion construite et servie uniquement par des femmes, elle serait regardée avec beaucoup plus de défiance par le même sexe... Je demandais à une domestique, qui était restée trente ans dans la même maison, quelles étaient ses croyances : « Celles de mon maître » répondit-elle. Son maître était athée. C'est en somme l'élément sexuel qui se mêle à toute suggestion et la renforce ; or, comme cet élément manquerait même dans la suggestion religieuse de femme à femme, ou d'homme à homme, on comprend pourquoi ce fait augmente la religiosité féminine. Le confesseur est un homme ; pensez-vous qu'on pourrait lui substituer une femme, sans voir les confessionnaux se vider, bien que la réforme dût plaire par beaucoup de côtés aux femmes ?

Mais la suggestion du mâle qui parfois renforce la suggestion religieuse, peut aussi la détruire ; la loi demeure toujours la même, ses effets seulement sont divers, comme on peut changer les effets d'une force en changeant son point d'application. Ainsi la femme d'un membre de l'Institut répondit à Guyau qui l'interrogeait sur sa foi religieuse : « J'étais catholique en me mariant, j'ai bientôt pu apprécier la supériorité d'esprit de mon mari et j'ai vu qu'il ne croyait pas à la religion ; alors j'ai cessé moi-même entièrement d'y croire. » Mais cela ne prouve pas, comme le veut M. Guyau, que la femme soit foncièrement aussi peu religieuse que l'homme ; cela prouve seulement qu'on peut détruire dans la

femme les suggestions religieuses, en leur opposant une suggestion contraire et plus forte.

Cela nous explique aussi pourquoi certaines religions, si vieilles que même leurs prêtres en riaient, ont eu encore une grande influence sur les femmes, comme si elles étaient des religions fraîches et nouvelles, lorsque les prêtres connaissaient l'art d'inspirer de la confiance aux femmes; tel fut le cas de la religion égyptienne à Rome, sous l'Empire. Cette religion n'était plus qu'un fatras d'absurdités puériles, de superstitions grossières et même hideuses; ses prêtres n'étaient qu'un tas de fripons paresseux adonnés à toutes les débauches et cherchant à vivre sans travailler; cependant un vrai fanatisme religieux pour le culte égyptien se développa parmi les dames romaines. Les prêtres sûrent si bien séduire l'imagination des femmes, qu'elles couraient en foule à leurs temples, pour obtenir les grâces des Dieux égyptiens; si confiantes dans ces charlatans de la superstition, que même les dames les plus distinguées accomplissaient dévotement les rites les plus ridicules qu'ils leur suggéraient; elles allaient, pour se rendre propices certain Dieu, prendre des bains dans le Tibre, en plein hiver, et *coram populo*; elles faisaient venir de l'eau du Nil, elles voyageaient jusqu'en Egypte lorsque l'affaire avec la divinité était plus importante; parfois même elles se laissaient compromettre par ces prêtres lascifs dans des intrigues d'amour (1).

Il y a encore une cause qui fait que la religiosité de la femme peut durer plus longtemps que celle de l'homme au milieu d'une civilisation savante; c'est que la femme peut aimer Dieu, tandis que l'homme ne peut que le craindre. Cela tient aux caractères particuliers de l'amour féminin.

On sait que la religiosité des saintes est toujours mêlée d'amour. Elles appellent Jésus, mon amour, mon époux, mon bien-aimé. « Si elle n'avait été une sainte —

(1) Friedlander. *Mœurs romaines*, vol. I. Paris 1881.

écrit M. Barine, de sainte Thérèse — elle aurait été Dyonise, cette Juliette espagnole, plus heureuse, mais plus ardente encore que sa sœur d'Italie. » « En dehors de l'amour et de la pudeur — écrit M. Guyau — les motifs et les mobiles religieux auraient été toujours peu de chose pour la femme. Si la religion agit sur la femme, c'est en prenant pour levier ces mêmes motifs; le plus sûr moyen d'être écouté d'une femme, et presque le seul, ce sera toujours d'éveiller son amour ou de parler à sa pudeur, parce que se donner ou se refuser sont les deux plus grands actes qui dominent la vie de la femme. » D'après Loyseau, il existe une liaison étroite entre la folie religieuse de la femme et les anomalies du système sexuel; l'auteur se demande même si cela ne tiendrait pas à ce que beaucoup de personnes cherchent dans la religion la consolation d'un amour malheureux ou non satisfait. M. Regis pense de même; il existe, selon lui, un lien étroit entre les idées mystiques et les idées amoureuses, et le plus souvent ces deux ordres de conception se trouvent associés dans la folie.

« Ce rapport entre la religiosité et la sexualité se révèle chez la femme, surtout à l'âge de la puberté. « Très souvent — écrit M. Brouardel — entre quinze et dix-huit ans, la jeune fille qui avait des sentiments religieux plus ou moins développés, est prise d'une exaltation religieuse extrême. Elle perd le sommeil, témoigne une loquacité excessive, a des hallucinations de la vue et de l'ouïe, sous la forme de spectacles et de concerts célestes. Généralement cet état mental disparaît au bout de quelques mois. »

Or, rien de semblable n'a été observé chez l'homme; à quelle cause pouvons-nous donc attribuer cette différence? Nous avons démontré ailleurs (ch. V) que l'amour de la femme est plus spirituel que celui de l'homme, que l'attachement de la femme à l'homme est moins mêlé de désir de volupté physique. La femme est heureuse en se donnant à l'homme aimé, moins par le plaisir physique que par le plaisir psychique de le rendre heureux lui-même par son abandon. Ainsi l'a-

mour platonique qui est pour l'homme une chimère ridicule, est souvent pour la femme un sentiment sincère et très doux. Il s'ensuit que cet amour, n'ayant pas un besoin si vif des rapports sexuels, peut s'envoler de la terre au ciel, s'égarter de l'homme à Dieu, d'un être visible et réel à un être invisible, s'évaporer doucement en un mysticisme amoureux qui de l'amour aurait les ardeurs et les éclats.

En outre, nous avons vu que l'idée de la supériorité de l'amant est une condition nécessaire pour que se développe chez la femme cette espèce de gratitude enthousiaste, ce besoin de lui faire plaisir qui est son amour, car cet amour est un don entier et joyeux de soi-même que la femme ne peut pas accomplir si elle ne croit pas à la supériorité de l'homme.

On voit par là que si le sentiment de sa propre faiblesse vis-à-vis de l'amant, est une condition de l'amour féminin, Dieu pourra être aimé avec ardeur par la femme. Dieu ne peut être conçu que comme extrêmement supérieur à l'homme ; or la supériorité étant un caractère que la femme cherche dans ceux qu'elle veut aimer, Dieu peut devenir, chez les femmes à tempérament mystique, l'objet d'un amour brûlant, chaleureux, tel qu'on en trouve l'expression dans certaines pages écrites par les saintes. C'est ainsi que le Dieu qui est aux cieux, remplace souvent, dans la vie de la femme, l'époux qu'elle n'a pas trouvé, ou qu'elle a perdu, et que les premiers besoins de l'amour, à l'âge de la puberté se satisfont avec les pratiques religieuses.

Mais ce même phénomène psychologique est tout à fait impossible chez l'homme. L'homme n'est pas capable d'aimer un être supérieur à lui ; chez lui, surtout s'il est très intelligent, et d'un caractère personnel, l'amour est lié avec le sentiment de sa propre supériorité, comme avec le plaisir de déployer une protection sur la personne aimée. Il aime et admire malgré lui dans les objets de ses affections, sa propre puissance, qui les défend et les protège. Seulement les types inférieurs du sexe viril, ceux qui ont vécu longtemps

dans une condition d'infériorité, telle que les serfs, les domestiques, regardent leur maître, comme un être supérieur, et l'aiment d'autant plus, qu'ils le croient d'une autre race, et tout à fait différent d'eux-mêmes. Or, si tel est le caractère de l'amour de l'homme, si Dieu doit être conçu comme supérieur à la créature, comment le mâle pourrait-il l'aimer?

CHAPITRE VII

LE MENSONGE CHEZ LES FEMMES

Rien n'est plus rare, dit Spencer, que la vérité. Nous mentons, tous, et tous les jours ; les plus honnêtes, — et ils sont rares, — mentent inconsciemment ; le grand nombre ment de propos délibéré et le sachant. Sans doute ce ne sont point de gros mensonges ; pour beaucoup il n'y a là que vétilles sans importance, que formules en quelque sorte obligatoires, inséparables de l'état de civilisation et de la politesse qui l'accompagne. « Cher maître » bèle celui-ci s'adressant à un savant, écrivain ou compositeur, que derrière son dos et sans reprendre haleine, il traîtera de ganache surfaite. « Quel talent exquis, » murmure celui-là. « Oh ! ma chère, vous êtes plus jolie que jamais ! » s'écrie celle-là. « Quel beau discours s'exclame cet autre, etc., etc. ; autant de mensonges, autant de petites menteries. Oui, la véracité complète est la plus rare des vertus.

Mais si le mensonge est un vice très répandu dans toute l'humanité, c'est surtout chez les femmes qu'il atteint son maximum d'intensité.

Démontrer que le mensonge est habituel, physiologique chez la femme, serait inutile : cela est consacré par la croyance populaire. Les proverbes qui y font allusion sont

innombrables dans toutes les langues. On dit à Rome : « Faux comme une femme. » « *Nec mulieri, nec gremio crèdendum* », disaient les latins.

« Il ne faut te fier ni aux discours des grands, ni au calme de la mér, ni au crépuscule du soir, ni à la parole de la femme, ni au courage de ton cheval. » (Proverbe turc).

« Les femmes, écrit Dohm, se servent du mensonge comme le bœuf de ses cornes ». « On apprend aux femmes à mentir, écrivait Flaubert, personne ne leur dit la vérité, et quand on la leur dit, elles regimbent contre cette étrangeté. » Les femmes ne sont même pas franches avec elles-mêmes », s'écrie le même auteur. « Il y a toujours un fameux singe dans la plus angélique des femmes », nous dit de son côté Balzac.

« La nature n'a donné à la femme que la dissimulation pour se défendre et se protéger, a dit Schopenhauer. La dissimulation est innée chez la femme, dans la plus sotte comme dans la plus intelligente ; il lui est aussi naturel de de s'en servir en toute occasion qu'il est naturel à un animal attaqué de se défendre avec ses armes naturelles. En agissant ainsi, elle a, jusqu'à un certain point, conscience de ses droits ; pour cette raison, il est presque impossible de rencontrer une femme entièrement sincère. »

« Les femmes, écrit Zola, ne peuvent raconter exactement les choses. Elles mentent avec tout le monde ; avec les juges, avec leur amant, avec elles-mêmes. »

Il suffit, du reste, d'entendre une conversation au hasard entre femmes pour être persuadé de cette vérité ; les compliments, les expressions affectueuses sont échangées en toute occasion et de l'air le plus dégagé entre des femmes indifférentes ou ennemis ; elles embrassent la première venue comme l'amie la plus intime. L'habileté avec laquelle elles mentent sur tout ce qui pourrait être défavorable à leur considération devant les hommes, tel que leur âge, leur richesse, etc., est devenue un art véritable.

On pourrait citer une scène dans Molière, scène que les

femmes de notre temps renouvellement mille fois chacune dans le cours de leur vie. Célimène parle d'Arsinoë :

Elle est impertinente au suprême degré.

Et...

(Arsinoë entre.)

Ah ! quel heureux sort en ce lieu vous amène,
Madame ? Sans mentir, j'étais de vous en peine.

« Il y a des femmes qui portent toujours une malice sur la langue, écrivait Sénèque ; elles savent la mêler à leurs caresses pour leur meilleur profit ; elles feignent l'amitié quand elles ne l'éprouvent pas, et cachent l'antipathie sous le voile de la flatterie. Ordinairement, c'est lorsqu'elles sont le moins fidèles qu'elles simulent le plus grand attachement et se montrent le plus soumises à toutes les volontés de leur amant ou de leur mari. »

« Les femmes n'ont pas honte du mensonge » elles le disent sans rougir ; celles qui ont l'esprit le plus élevé s'en servent avec une parfaite sécurité dans des intentions pieuses. » C'est une femme, Mme Mayo, qui l'a dit.

On pourrait ajouter même que les femmes ont le mensonge instinctif. Tout le monde a pu observer que, prises à l'improvisiste, elles savent toutes inventer un conte plus ou moins adroit ; leur premier mouvement, même si elles ne sont pas en faute, est de se parer avec un mensonge. Cela est si inné qu'elles ne peuvent jamais être entièrement sincères ; elles sont toutes inconsciemment un peu fausses. « Ce qui fait que les femmes écrivains n'arrivent jamais au sublime et ce qui, en même temps, donne de la grâce à leur moindre billet, dit Stendhal, c'est qu'elles ne savent jamais être entièrement franches, être franches serait pour elles comme sortir sans fichu. »

Une preuve qui a bien son importance ici, c'est la coutume générale des peuples de ne pas accepter le témoignage de la femme ; car tout en admettant que le mépris de l'homme primitif pour la femme vint en partie de la faiblesse de celle-

ci, on peut croire que son manque de sincérité reconnue n'y est pas étranger. En Birmanie, les femmes ne peuvent pas entrer dans le tribunal, elles doivent déposer du seuil de la porte et l'on tient peu de compte de leur témoignage. C'est pour cela que, en grec et en latin, le mot de témoin se confond avec celui de testicule (*οξυος* et *testis*).

On lit dans le Code Manù : L'unique témoignage d'un homme sans passion est admissible en certains cas, pendant que celui d'une foule de femmes, même honnêtes, ne peut être admis à cause de la volubilité de leur esprit. (VIII, 77). En Grèce, à Rome, et dans le droit de beaucoup de peuples allemands une semblable incapacité frappait la femme. Aujourd'hui encore, le code ottoman, à l'art. 355, décrète que la déposition d'un homme vaut celle de deux femmes. Mais quelles sont les causes pour lesquelles la femme est plus mensongère que l'homme ?

Une foule de causes ont contribué à développer chez la femme l'habitude du mensonge :

1^o *La faiblesse.* — La franchise ne peut être que le lot des forts. Spencer a noté, lui aussi, que parmi les femmes sauvages abandonnées à la brutalité des hommes, celles qui savent simuler des sentiments aimables envers eux doivent avoir trouvé une plus grande chance d'être épargnées.

Les sauvages, les races inférieures et les classes inférieures, soumis le plus souvent à des gouvernements despotiques et brutaux basés sur la force seule, et qui ne connaissent point de tempérament dans la soi-disant justice, doivent nécessairement mentir ; la persécution engendre, ou bien des martyrs et le cas est rare, ou bien des menteurs et c'est là le cas ordinaire.

2^o *L'atavisme.* — Le sauvage ment sans cesse, et il en est de même de la plupart des races inférieures. Le mensonge a pour but de dissimuler les complots qui se tramont, les découvertes de gibier ou d'armes qu'on a pu faire, les actes qu'à tort ou à raison, le chef défend à ses sujets ; il est commandé

en quelque sorte par l'intérêt personnel pour écarter les conséquences d'un acte que la loi ou la morale rudimentaire, et souvent injuste, condamnent durement. Le mensonge est une arme défensive et, comme l'emploi des armes implique toujours un certain état de guerre ou d'inimitié, on peut considérer le mensonge comme accompagnant tout état social basé sur la force et la peur, la force de ceux qui dominent, et la peur qu'ils inspirent aux dominés par l'emploi de la force. (Spencer. *La morale*, etc.)

Les tribus véridiques n'ont qu'un gouvernement faible; le gouvernement est une émanation du peuple dans une grande mesure, et son autorité lui vient plus de la confiance qu'il inspire que de la force dont il dispose; les tribus non véridiques sont régies par le despotisme, la force et le bon plaisir; le mensonge est donc bien réellement une arme défensive; triste arme sans doute, mais dont l'emploi se comprend. Traitez bien un sauvage menteur, élevez-le sans avoir recours à la force ou à l'intimidation, et il deviendra véridique. Livingstone, un chrétien éminent entre beaucoup d'autres, remarque simplement, en parlant des habitudes mensongères des noirs d'Afrique, que « l'absence de véracité est une sorte de refuge pour les faibles et les opprimés. » Le corollaire de cet axiome, c'est que les peuples et les individus libres, sur lesquels la loi — ou le gouvernement, ou le patron — ne pèse point de façon tyrannique et lourde, et surtout arbitraire, et qui vivent sous un régime suffisamment tolérant et stable, où les à-coups, les variations sont en quelque sorte inconnus, où nulle grande injustice ne peut se produire, doivent être véridiques, et que leur véracité doit être proportionnelle au libéralisme du régime en vigueur. Par contre, plus la loi est tyrannique et arbitraire, plus le mensonge doit être fréquent et répandu; l'autocratisme appelle le mensonge; — voyez les peuples orientaux modernes, égyptiens, hindous, etc.; — le régime libéral, la véracité: — voyez la France, l'Angleterre, les Etats-Unis. Un chef ou un maître

despote et arbitraire, dont les décisions varient et dont la loi est dure, oblige ses subordonnés à mentir ; il en est de même dans la famille, pour le père ou pour la mère, à l'égard des enfants ; pour le mari à l'égard de la femme. Femmes et enfants se protègent, se défendent par le mensonge, afin d'éviter les conséquences disproportionnées de leurs actes ; ils mentent par peur et pour se défendre.

3. *La menstruation.* — Lorsque la menstruation devint un objet de dégoût pour l'homme, la femme dut apprendre à la cacher. Même aujourd'hui, le premier mensonge qu'on apprend aux jeunes filles est de donner le change sur cet état, alléguant d'autres maladies : cela est vraiment contraindre la femme à deux ou trois jours de mensonges continuels chaque mois. D'autre part il est bien connu que pendant la menstruation la femme est plus menteuse, plus portée à inventer des calomnies et des contes fantastiques. On dirait presque que la femme alors est plus femme que d'ordinaire ; l'irritation des glandes génitales excite tous les sentiments et les besoins féminins, entre autre le besoin de protection, la jalousie et par suite le mensonge.

4. *La pudeur.* — « La pudeur, écrit Stendhal, a ce désavantage, qu'elle habitue à mentir. »

Si pudeur provient de *putere*, on verra que la femme a dû, de temps immémoriaux, s'habituer au mensonge. De fait, il n'est permis à la femme de révéler aucun de ses sentiments d'amour. Un homme peut dire à une femme qu'il l'aime ; mais une femme risque sa réputation, si elle essaie de faire comprendre à un homme ses sentiments d'amour.

Les fonctions intimes de la vie organique elles-mêmes, la défécation et les menstrues sont devenues, pour la femme, un sujet de honte qu'elle doit dissimuler à tout prix, et qui la contraignent chaque jour au mensonge. Chez certains peuples, les choses que la pudeur consacre avec cette espèce de *tabou* sont encore plus nombreuses ; en Angleterre, par exemple, il n'est pas convenable, pour une femme, de nom-

mer la chemise devant un monsieur, et cela s'étend à tout ce qui concerne les vêtements intimes. Que de choses, d'ailleurs, ne cachons-nous pas à la femme et à la jeune fille, spécialement en ce qui concerne les rapports sexuels ? elles finissent cependant par savoir quand même, d'une façon ou de l'autre la vérité ; elles voient que l'on ment constamment autour d'elles et elles s'habituent, elles mêmes, à mentir.

Cela est si vrai que si, par hasard, on trouve une femme entièrement franche, c'est une femme pour qui la pudeur est devenue une vertu inutile. Ainsi Ninon de Lenclos, dans le mépris de la vertu de son sexe, avait acquis la vertu de l'autre ; on vantait sa franchise, sa loyauté, la fidélité de son amitié ; enfin, pour compléter le cadre de sa gloire, on ajoutait qu'elle s'était faite homme (Rousseau).

5. *La lutte sexuelle* constraint à cacher les défauts, l'âge, les maladies, tout ce qui pourrait nuire dans l'opinion des hommes ; elle constraint encore à laisser supposer une richesse ou une aisance qui n'existent pas, et parfois aussi à dissimuler certaines qualités supérieures que l'homme n'aime pas à trouver dans sa propre compagne, telles que l'esprit, la générosité, l'indépendance, le mépris des formalités sociales ridicules et irraisonnables. Les manifestations d'une énergie exagérée dans les désirs et les satisfactions sont de même défendues aux femmes. Encore le désir de plaire à l'homme, fait parfois simuler à la femme, ces sentiments et ces goûts qui l'attirent le plus à elle ; nous la voyons aussi feindre avec les artistes un grand enthousiasme pour l'art, et avec les militaires, un grand intérêt pour les choses de leur métier. Enfin les fards, les teintures de cheveux, beaucoup d'objets de toilette, ne sont, au fond, que des mensonges en action, recherchés par les femmes, comme autant d'auxiliaires pour la lutte sexuelle ; et d'ailleurs, une parfaite sincérité qui révèlerait à l'amant tous ses défauts ou tous ses artifices, serait nuisible à la femme ; car elle ferait bientôt disparaître l'amour, qui est, chez l'homme, toujours moins vif que l'orgueil.

6. *Le désir d'être intéressante.* — La femme étant faible a, comme l'enfant, un besoin instinctif d'être protégée, et elle fait son orgueil et son bonheur de la protection de l'homme. Pour cela, ainsi que l'a remarqué Mantegazza, elle feint parfois une douleur qu'elle ne ressent pas, ou bien elle la montre plus violente qu'elle ne l'est en effet; elle pleure et fait semblant de souffrir pour appeler sur elle l'attention et pour exciter la compassion et la pitié d'autrui, ce qui, entre parenthèses, a contribué pour beaucoup à produire l'illusion générale de sa sensibilité. Par exemple l'une des malices les plus ordinaires de la femme, pour se tirer d'une situation scabreuse, est de simuler un évanouissement. Leur amour même, au fond, est une recherche et un besoin de protection, ce qui explique que maintes fois elles se montrent plus faibles qu'elles ne le sont réellement. « La plus grande séduction de la femme, écrit Balzac, dans *La Recherche de l'absolu*, consiste en une continue invocation à la générosité de l'homme, en une gracieuse déclaration de faiblesse avec laquelle elle l'enorgueillit, et réveille en lui les plus généreux sentiments. »

7. *La suggestionnabilité* atteint, chez les femmes, un degré suprême. Elles croient facilement, comme à une chose réelle, à tout ce qu'on leur raconte, ou à ce qu'elles inventent elles-mêmes; l'inclination au mensonge devient pour cela d'autant plus forte que la vérité et le mensonge se confondent dans leurs esprits, et qu'elles se mentent parfois à elles-mêmes. Leur mensonge est ainsi, en quelque sorte, inconscient. Lotze écrivait : « La femme a horreur de l'analyse, parce qu'elle est dans l'impossibilité de démêler le vrai du faux. La vérité a pour elle une signification tout autre que pour nous : pour elle, tout ce qui paraît vraisemblable, et qui n'est pas contraire à ce qu'elle connaît est vrai; peu lui importe que ce soit vraiment réel ou non. Elle est enclue à se fier aux apparences. L'homme se préoccupe de la vérité et de la réalité; la femme se contente de l'apparence. »

7. *Les devoirs de la maternité* contraignent bien des fois les femmes à mentir, toute l'éducation enfantile étant une série de mensonges habiles ou stupides ayant pour but de cacher aux enfants la vérité sur les rapports sexuels, de leur dissimuler l'ignorance de la mère, ou de les conduire sur la voie de la morale par la crainte de Dieu et par la peur du diable.

La femme, en somme, telle que la civilisation l'a faite, n'est qu'une grande enfant, et les enfants sont les menteurs par excellence. Les femmes mentent d'autant plus facilement que leurs raisons de mentir sont plus nombreuses, et qu'après les avoir entraînées dans cette voie nous les encourageons à y rester.

Le mensonge est souvent contagieux, il est souvent aussi pathologique. Il y a des personnes qui mentent à tout propos, sans utilité évidente, « pour le plaisir », semble-t-il. Cela est surtout marqué chez les hystériques, chez qui le mensonge atteint des degrés inimaginables, principalement quand cela peut, de quelque façon, les mettre en évidence et attirer sur elles l'attention. En réalité, il ne serait peut-être pas bien difficile de relier le sentiment auquel elles obéissent à l'une quelconque des formes de la peur, car la peur a dû s'ancrer plus profondément encore dans l'âme de la femme que dans celle de l'homme. La femme ayant été soumise au double contrôle de la loi, qui si longtemps l'a reléguée dans des conditions inférieures dont toute histoire nous fournit les exemples, et de l'homme, du mari ou du maître qui n'a, durant de si longues époques, vu en elle que la femelle destinée au plaisir brutal, et au travail non moins brutal, est restée une sorte de prostituée, *mais vie*. Dans ces conditions, rien d'étonnant que la véracité de la femme soit, en moyenne, inférieure à celle de l'homme; c'est l'homme qui a fait la femme ce qu'elle est, à ce point de vue comme à bien d'autres, il serait donc mal venu à lui en faire un reproche.

CHAPITRE VIII

LE SENS MORAL

SENTIMENT DE LA JUSTICE

« La conscience de la femme, — écrit Prudhomme — est d'autant plus faible que son intelligence est moins élevée; sa morale est d'un autre genre; sa notion du bien et du mal est différente de celle de l'homme, si bien que, relativement à nous, on peut dire que la femme est un être immoral. Elle est toujours en deçà et au delà de la justice; elle n'a aucune inclination vers cet équilibre des devoirs et des droits qui fait la préoccupation de l'homme; sa conscience est antijuridique, de même que son esprit est antiphilosophique. Son infériorité morale s'ajoute à son infériorité physique et intellectuelle, comme conséquence nécessaire. » Et Spencer: « Il existe dans l'esprit de la femme un manque visible de la plus abstraite des émotions, qui est ce sentiment de justice qui règle la conduite indépendamment des affections, des sympathies et des antipathies qu'inspirent les individus. » (Introduction à l'étude de la Sociologie, chapitre V.).

« Les femmes, — selon Schopenhauer, — sont charitables, mais elles sont inférieures aux hommes en tout ce qui touche la justice, la droiture, la probité scrupuleuse. L'injustice est ainsi, le principal défaut féminin. La faiblesse de leur juge-

ment en est cause ; et ce qui aggrave encore le défaut, c'est que la nature en les privant de la force leur donne en compensation la ruse : d'où leur instinctive fourberie, leur invincible inclination au mensonge, d'où enfin leur fausseté, leur ingratitudo, leur infidélité et leur trahison. » (1).

« Si l'on abandonnait les criminels aux femmes, — écrit Leroux, — elles les tueraient tous dans le premier moment de colère ; mais ce moment passé elles les remettraient tous en liberté. »

Un fait que chacun a pu observer, c'est que, en dehors de certains crimes graves de sang, les femmes n'éprouvent pas une grande horreur pour les délits, particulièrement pour les vols et les fraudes, qui n'atteignent ni elles ni leurs proches ; et que, lorsqu'on leur annonce une condamnation, leur premier mouvement est de s'attendrir sur la gravité de la peine ou sur la famille du condamné.

C'est sans doute pour ces raisons, que dans les Etats de l'Ouest de l'Amérique septentrionale, les femmes qui avaient été admises dans le jury, en furent récemment exclues.

« Le sentiment de la justice, dit Spencer, consiste dans la représentation de ces émotions que ressentent nos semblables quand on empêche ou qu'on laisse se manifester, soit réellement soit en apparence, cette activité qui nous fait rechercher le plaisir et fuir la peine. » (Spencer, *Principes de psychologie*). En d'autres termes, il faut se représenter vivement l'émotion qu'éprouve l'homme quand il manifeste ses facultés ou les voit empêchées, quand il jouit ou est privé de son bien, de sa liberté, enfin de tous ses droits ; telle est la condition essentielle pour être juste, pour respecter le droit d'autrui, et pour admettre la légitimité des punitions envers celui qui a violé ces droits.

Mais pour se représenter une émotion, remarque également Spencer, la première condition est de l'avoir éprouvée soi-

(1) Schopenhauer's, *Parerga und Paralipomena*.

même. Cette expérience émotionnelle a manqué à la femme ; elle qui n'a presque jamais possédé ou dont la possession est subordonnée à mille restrictions, elle qui ne s'est vue reconnaître qu'un minimum de droits, elle qui, enfin, n'a pas vécu au cœur de la vie sociale, mais à l'écart, dans la famille ; et n'a pu atteindre, dans la représentation de ces émotions, ce degré de vivacité qui eut contrebalancé chez elle l'impulsion de la pitié.

COLÈRE

I. — « *Nulla est ira super iram mulieris* » est une ancienne observation de l'Ecclésiaste.

Les femmes, — suivant Plutarque, — sont plus irascibles que les hommes ; plus faciles à se laisser emporter par la colère. Chillon écrit : « La colère d'une femme est le plus grand mal dont on puisse menacer ses ennemis. »

Schlimmer so du einem Weib reizest, als einem bissigen Hund » dit par analogie le proverbe allemand.

Montaigne aussi observa la singulière violence de la colère féminine.

On a observé en Allemagne (*Local Anzeiger*, 26 décembre 1894) que le nombre des femmes mêlées aux querelles judiciaires, surtout pour injures, est supérieur d'un tiers à celui des hommes, et qu'elles sont bien moins conciliables que ceux-ci.

Les transports imprévus de colère étaient le plus grand péril que les esclaves eussent à redouter de leurs maîtresses. « Prends garde, — écrit Teano à son amie, — que la colère ne t'entraîne à la cruauté. » (Wolff, *Mulierum graecarum fragmenta*.)

Particulièrement dans les fureurs collectives, il est facile de voir quel mépris du péril la colère donne à la femme.

— Plus d'une fois, les femmes allemandes en s'élançant contre leurs maris en fuite, les obligèrent par la violence de

leurs cris à retourner au combat. (Tacite, *Germanie*.) A la bataille de Jermuck, l'aile droite des Sarrasins reculait déjà devant l'ennemi, mais elle se reconstituait aussitôt, excitée par les cris frénétiques et les objurgations des femmes. (Draper, *Les conflits de la Science et de la Religion*, Paris.) Beaucoup se rappelleront que dans les émeutes de Rome, le 1^{er} mai 1891, les femmes traitèrent publiquement de lâches les hommes qui fuyaient.

Du reste, ce n'est pas seulement dans la colère, mais aussi dans toutes les émotions qui touchent au paroxysme, que la femme arrive à une exaltation extraordinaire : ainsi dans les frénésies mystico-érotiques de l'antiquité (Bacchanales, Dionysiaques), les femmes surpassaient les hommes en surexcitation. (Bader.)

Ce qui caractérise la colère de la femme, c'est une plus grande violence des manifestations extérieures et un plus grand aveuglement ; quand la femme est irritée, elle devient d'une audace dont l'homme n'est pas capable. C'est un effet de sa moindre sensibilité ; n'ayant, pour réprimer sa colère, que l'image des conséquences possibles de la lutte, cette perspective est impuissante à la retenir, car elle ressent moins que nous l'acuité des blessures. Entre la sensibilité et l'irascibilité il y a, en effet, un tel antagonisme, que la grande colère provoque l'anesthésie.

VANITÉ

1. *Zoologie*. — Chez les animaux, sauf quelques rares exceptions, c'est le mâle qui montre une vanité plus accentuée.

Les mâles des différentes espèces d'oiseaux font parade de leur plumage, même en l'absence des femelles ; le din-don et le paon étaient la beauté de leurs plumes devant les autres oiseaux et, chose curieuse, même devant les cochons. (Darwin.)

Les oiseaux de Paradis mis en cage à l'archipel Malais tiennent beaucoup à la propreté et lissent sans cesse leurs plumes. (Darwin).

Les oiseaux chanteurs ont la vanité de leur chant : ils l'exercent même hors de la période de l'accouplement : à peine ont-ils inventé une nouvelle mélodie qu'ils s'empressent de la faire entendre à leurs compagnons ; comme on le sait, ce sont les mâles seuls qui chantent.

2. *Peuplades sauvages*. — Chez les peuplades sauvages la vanité se manifeste chez les hommes par la parure qui, chez les femmes manque ou est moins éclatante. Chez la plupart, dit Darwin (mais non chez toutes), les hommes sont plus parés que les femmes : quelquefois même, mais rarement, il est vrai, les femmes ne portent aucune parure.

Dans les populations des îles Tonga, de Papouas de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Zélande, seuls les hommes sont tatoués. Chez les peuplades des bords de l'Orenoque et chez plusieurs tribus de l'Afrique, seuls les hommes s'habillent ou se tressent les cheveux.

Chez plusieurs tribus de l'Amérique du Nord, les femmes passent des heures entières à couvrir de peinture le corps de leurs maris.

Aux îles Marquises, les hommes se tatouent plus que les femmes ; aux archipels de Polynésie, ils donnent surtout des soins à leur chevelure, de même chez les Peaux-Rouges et les Manyemas ; quant aux Niam-Niams, aux Apaquès, aux habitants des îles Aru, aux Nubiens, ils portent des vêtements chargés d'ornements.

Aux Nouvelles-Hébrides, les hommes portent des ceintures dont le bord est orné de coquillages et des colliers de perles, et, chose incroyable, ils se fabriquent des mamelles artificielles. Les femmes ne portent que des bonnets tressés avec des herbes. (*Revue scientifique*, juin 1891.)

A Madagascar, lors des grandes fêtes religieuses, les hommes sont fous de vanité.

Il y en a qui dépensent leur dernier sou pour se procurer un riche uniforme militaire européen ; les femmes, ne se soucient que du soin de leurs cheveux.

Chez les peuples de l'Océanie, les femmes se tatouent seulement les pieds, les mains (presque toujours la droite), la partie supérieure du bras, les lèvres et les oreilles ; mais les hommes se tatouent le corps entier au point de n'en pas laisser libre la moindre place.

Quant aux Germains de l'antiquité, il était d'usage chez les hommes de teindre les cheveux en rouge, et en noir, chez les femmes (Pline, *Historia naturalis* xxviii, 51).

Aux îles Tanna, Lizon, Yalé, Tasmanie, on reconnaît les femmes à leur tête rasée.

Chez les Gaulois de l'antiquité, les femmes ne se paraient qu'après le mariage, et les hommes dès leur enfance.

Il y a il est vrai des peuplades chez lesquelles les femmes et les hommes se parent indistinctement, tels que les Patagons, les anciens Celtes, les Bouschmans, les habitants des Indes, du Pérou ; des peuplades où les femmes portent plus d'ornements que les hommes comme au Déccan, aux îles Bunner et Lin-Kin ; chez les Tusques, les Carrues, les Esquimaux, les Guaranis, les Dayacs, les Fillatahs, les Sénégambiens, les Ivules, les Toda et enfin les Wahuna,

Mais souvent comme chez les Carrues, les Guaranis et les Esquimaux ce tatouage ne consiste qu'en quelques lignes sur les joues qui sont le signe de la puberté.

Dans d'autres cas cet ornement n'est pas autant l'effet de la vanité qu'une nécessité pour plaire aux hommes.

Ainsi, Bertillon (1) dit qu'aux îles Marquises le tatouage est pour les femme plutôt un devoir qu'une distinction ; car

(1) Bertillon, *Les races sauvages*. Paris, 1883.

sans tatouage, elles ne trouvent pas de maris, c'est pourquoi les parents les forcent de s'y soumettre.

Chez les Murrays, les femmes ne subissent cette opération douloureuse que parce que les hommes l'apprécient beaucoup.

Chez les Magandja, un tatouage, très compliqué chez la femme, est considéré comme le comble de la beauté; à Java et aux archipels Malais, les femmes se teignent les dents, car les hommes détestent les dents blanches.

3. *Populations civilisées.*— Avec la civilisation, la vanité de l'homme est allée en décroissant, tandis que celle de la femme a grandi.

C'est l'habillement, l'extérieur qui fait sa vanité; c'est une chose bien connue.

Dans le Codex de Manou, nous lisons que les femmes mettent surtout leur vanité dans trois choses: l'amour de leur lit, de leur armoire et de leurs bijoux. (xii, 17.)

Et le Coran donne cette définition étrange de la femme: *C'est un être qui croît parmi ses bijoux et ses vêtements et qui toujours se querelle sans aucun motif.* (XLIII, 17.)

Un fait certain, c'est qu'avec la civilisation croissante, l'homme néglige son costume, tandis que la femme lui donne une importance de plus en plus considérable; ce point devient évident si l'on compare les campagnards aux habitants des villes. C'est même d'après leur habillement, que les femmes jugent et admirent leurs amies, le costume faisant partie pour ainsi dire du corps lui-même.

La vanité de l'habillement se rattache étroitement à la vanité de leur position sociale et de fortune surtout dans les classes supérieures de la société. Le luxe déployé sous Louis XIV se caractérise par une exagération de splendeur insensée et de dépenses dépassant toute limite. M^{me} de Maintenon reproche aux femmes de son temps d'avoir plus de luxe que de goût (1).

(1) Baudrillart, *Histoire du luxe*, vol. II, Paris 1880.

De nos jours — dit Dupradel en 1705 — les femmes ont trouvé le moyen d'employer plus d'étoffe pour une seule robe qu'il n'en fallait autrefois pour plusieurs. De là vient qu'elles se donnent des envergures démesurées ; elles épuisent l'or, l'argent, la soie, les dentelles, les brillants pour leur parure : jamais elles n'en sont satisfaites, jamais le prix ne leur paraît trop élevé.

La bourgeoisie du siècle dernier, en France, se montrait peu soucieuse du luxe de ses vêtements et s'occupait d'affaires ; par contre, c'était le point d'honneur pour les femmes riches de faire concurrence aux familles nobles, elles arrivaient même de temps en temps à vouloir faire rapporter les lois somptuaires. A Rome, l'envie suprême des plébéiennes était de rivaliser de luxe avec les patriciennes (Bader, *La Femme romaine*, Paris 1872). Aux îles Antilles, les mulâtresses libres mettaient leur plus grande vanité à éclipser les créoles par leurs vêtements, mais ne pouvant s'habituer à porter des souliers, elles les remplaçaient en mettant à leurs mains une paire de pantoufles en soie. Les femmes des Druses et les peuples civilisés de la Syrie, écrit Stendhal, ne se contentaient pas de se parer de perles et de diamants de l'Arabie, elles réunissaient en collier une quantité de sequins, et plus cette chaîne portait de pièces plus la parure semblait parfaite.

Il y avait des femmes se rendant aux bains parées de 200, 300 ducats d'or effectif. (Stendhal, *Histoire de la peinture en Italie*, Paris 1883.)

Les femmes des Basques sont très fières des pièces d'argent, avec lesquelles elles se font des chaînes et des bracelets ; les hommes ne portent pas de parure. Telles sont les formes principales de la vanité des femmes, néanmoins, ce ne sont pas les seules, car toute activité — chez elles — a pour mobile la vanité.

La vanité — dit M^{me} d'Arconville — est le premier sentiment de la femme ; la plupart d'entre-elles ne font des études que pour qu'on le sache, sans désirer apprendre réellement.

Les femmes, surtout celles qui appartiennent aux classes élevées, vont principalement au théâtre, à l'église, pour faire croire qu'elles comprennent l'art et la religion, à moins que ce ne soit simplement pour faire admirer leurs toilettes. Si la bienfaisance est le sentiment le plus désintéressé chez les femmes, elles ne manquent pourtant pas l'occasion de mettre leur charité en évidence. (Lotze.)

« *Weiber und Pferde wollen gewartet sein* » (prov. allemand).
 « *Vulpes vult fraudem, lupus agnum, fœmina laudem* » (prov. latin).

Abstraction faite des animaux et des peuples sauvages, la vanité, chez l'homme, s'est transformée en ambition au contact du monde civilisé, tandis que chez la femme elle n'a fait qu'accroître d'intensité.

La vanité est une tendance instinctive, congénitale ; c'est la vie sociale qui lui a procuré les occasions favorables d'exploiter et de faire ressortir les qualités qui semblent nécessaires pour la lutte de la vie et pour la lutte sexuelle.

Le sauvage place sa vanité dans les trophées de la guerre, de la chasse et dans les parures du tatouage, parce que ces petites modifications de la figure et du corps sont pour lui un signe de supériorité, et qu'elles lui viennent en aide dans la lutte pour la femme, comme les plumes colorées, et les chants jouent un rôle actif dans l'amour des oiseaux mâles.

De plus, chez le sauvage, ce besoin de mettre en évidence ses propres avantages explique-t-il l'importance qu'il donne (bien autrement que la femme) à sa personnalité ; il ne peut penser que les autres ne lui prêtent pas la même attention, et il croit, comme on le voit chez nos enfants, que tout le monde est là seulement pour l'admirer.

On comprend, dès lors, que chez eux, la femme ne soit pas aussi vaniteuse, esclave passive dans l'amour, elle n'a pas besoin de lutter pour conquérir l'homme, elle n'a pas de qualité utile à mettre en vue.

Cependant l'expérience et les révolutions sociales firent disparaître l'excès de vanité chez le sexe masculin ; l'équilibre de la vanité se rétablit, un homme ne recherche ni ne sollicite plus l'attention des autres, et l'expression : « C'est un vaniteux », est aujourd'hui un terme de mépris.

Cette transformation fut provoquée par l'expérience des luttes inutiles causées par leur vanité primitive ; le résultat fut que les plus faibles, au moins, déclinèrent leurs prétentions vaniteuses. Malgré son caractère si variable, la femme, à son tour, a acquis le sentiment de la lutte sexuelle, qui apparaît pour elle plus tard et l'oblige à étaler ses avantages corporels, avec d'autant plus d'égoïsme que son intelligence ne s'est pas développée au même degré.

Ainsi, dans les soirées, la femme veut que les hommes ne s'occupent que d'elle seule ; sa vanité se manifeste surtout par les vêtements, la pudeur l'obligeant à se couvrir tout le corps sauf les mains et quelquefois la figure. Le costume prend, dès lors, dans la lutte, une plus grande importance que la beauté corporelle, de sorte qu'elle semble croire que les vêtements soient presque une partie de son corps. Une femme, a dit Stendhal, croit être belle quand elle est bien vêtue. L'habit est, pour ainsi dire, un complément du corps. Nous verrons plus loin, des femmes devenues meurtrières pour conserver la possession d'un collier.

Viennent à la suite de la vanité des vêtements, celle de la richesse, de la piété, du goût, comme autant de moyens utiles dans la lutte sexuelle, la richesse surtout.

La lutte sexuelle devenue la plus grande occupation de la femme, on comprend comment la vanité entre dans chacun de ses actes ; tous ses efforts convergeant vers la conquête de l'homme, elle tâche de captiver son attention à l'aide de tous les artifices qui sont en son pouvoir.

Voilà ce qui explique la différence signalée par Lotze, que, pendant que l'homme veut s'élever et s'imposer à tout le

monde à force de vertu, la femme est satisfaite si elle éveille l'attention par tous les moyens, même les plus fuites.

Donc, la vanité de la femme n'est pas un sentiment atavistique, mais évolutif ; ceci prouve que la femme parcourt les mêmes étapes de développement que l'homme, mais à une certaine distance.

AVARICE, VICES

1^o *Avarice et avidité.* — *Avarum mulierum genus*, avait déjà observé Cicéron (*De invent.*, XI, 50) ; ce que saint Augustin confirme en écrivant : *Mulieres sunt tenaciores pecuniae*.

Dans un fragment d'une lettre de Teane à une amie sur la manière de traiter les esclaves, elle lui conseille chaudement de leur donner une nourriture suffisante, déplorant que beaucoup de maîtresses les tiennent continuellement affamées et les punissent cruellement si elles cachent quelques aliments pour elles ; il semble donc que ce péché d'avarice n'était pas rare chez les dames grecques. (Wolf, *op. cit.*)

Saint Augustin nous raconte que les premiers chrétiens devaient souvent dissimuler à leurs femmes les aumônes qu'ils faisaient à leurs coréligionnaires pauvres ; et il est arrivé à tous de voir, dans une famille, les intentions généreuses du père combattues par la mère qui, par une préoccupation souvent exagérée, pense toujours à ses enfants.

Dans un procès qui eut lieu à Paris, en 1835, une marchande qui accusait une femme de lui avoir donné de la fausse monnaie, déclara que le soupçon lui était venu parce que l'acheteuse n'avait pas marchandé. « C'est la première fois, dit-elle, qu'une femme achète sans diminuer au moins de 30 0/0 sur le prix. » (*Chronique des Tribunaux*, vol. II. Bruxelles, 1835.)

2^o *Vices.* — Les femmes n'ont presque pas de vices ; elles ont surtout une répugnance héréditaire pour les alcools (on connaît les peines infligées à la femme qui s'enivrait chez les

peuples anciens). En effet, les statistiques de l'alcoolisme nous donnent, pour l'Italie, par exemple :

Année 1886, fous alcooliq., 521 folles alcool. 31

»	1887	»	541	»	46
---	------	---	-----	---	----

»	1888	»	661	»	62 (1).
---	------	---	-----	---	---------

En outre, leur excitabilité corticale étant moindre, elles ont un besoin moins grand des excitants alcooliques, qui sont d'autant plus désirés que l'intelligence s'accroît. De plus, leur *misanéisme* et leur respect pour les usages les retient; et comme peu de femmes boivent ou fument, peu osent commencer. C'est seulement chez les peuples les plus civilisés que parmi les femmes s'est répandu le morphinisme.

De même elles ne jouent pas; mais sans doute bien plus par suite de l'impossibilité matérielle où elles sont d'aller dans les maisons de jeu, que pour des raisons psychologiques spéciales; au contraire, le désir de gagner beaucoup en travaillant peu, est aussi développé chez la femme que chez l'homme. Son acharnement au jeu du loto, en est une preuve; et du reste, d'après ce que racontent MM. de Goncourt, en France, au siècle dernier, on jouait dans les salons et les femmes s'achaient au moins autant que les hommes. A Monte-Carlo, nous dit-on, les quelques femmes (pour la plupart des cocottes) qu'on y rencontre étonnent souvent par leur audace et leur obstination.

LOYAUTÉ, HONNEUR, ENVIE, VENGEANCE

1. — Que les femmes manquent de loyauté et conçoivent l'honneur d'une manière toute différente des hommes, c'est une conviction acquise depuis longtemps, même dans la conscience universelle, comme l'indiquent les proverbes :

« A trois choses il ne faut se fier : au roi, au cheval, à la femme; le roi tourmente, le cheval fuit, la femme est perfide. » (Proverbe arabe.)

(1) Zerboglio : *Alcoolismo*, — Bibl. antr., vol. XV, Torino, Bocca, 1892.

« Qui prend l'anguille par la queue et la femme par la parole peut dire n'avoir rien. » (Proverbe toscan.)

« Celui qui prend la femme par la parole, c'est comme s'il prenait l'anguille par la queue. » (Sicile.)

« Femme qui t'étreint, et les bras au cou te ceint, t'aime peu et beaucoup feint, et à la fin te brûle et te trompe. » (Proverbe toscan.)

« Femme qui t'embrasse et t'étreint, ou t'a trompé, ou cherche à te tromper. » (Proverbe de Catane.)

Il suffirait, à défaut d'autres preuves, pour démontrer que la loyauté ne peut être une vertu de la femme, d'invoquer ses mensonges et la facilité avec laquelle elle écrit des lettres anonymes. « La lettre anonyme, écrit Rikère, est, entre toutes, l'arme de la femme, la dernière ressource des amantes délaissées, des femmes trahies ou en querelle entre elles (1). »

La conception de l'honneur est donc différente chez la femme: c'est exclusivement l'honneur sexuel, la virginité avant le mariage et la fidélité après. « On verra souvent, écrit Venturi, la femme ignorante et malpropre, voleuse même et dégoûtante, sans éducation ni délicatesse, proclamer son honneur, par cela seul qu'elle prétend être sans tache dans sa sexualité. Il y a, au contraire, dans la société des femmes intellectuellement supérieures, de position distinguée, poètes, savantes, reines, etc., qui ont d'elles-mêmes une haute estime et qui cependant ont parfois sur leur conscience des écarts de conduite notoirement connus, qu'elles croient pouvoir commettre sans préjudice pour leur honorabilité. » (2).

Cela est naturel; l'honneur est un sentiment qui ne peut naître que de la force, et doit être accompagné par la force; le faible étant opprimé ne peut être loyal ni vérifique. Par opposition, l'énorme importance que les femmes donnent à leur propre virginité dérive directement de celle que lui donnent les hommes. Quand les prostituées parlent de la

(1) *La Criminalité féminine*. — Belgique judiciaire, 1891.

(2) Venturi. — *Le Degenerazioni psico-sessuali*. Torino, 1892.

perte de leur honneur, elles ne conçoivent pas autre chose.

2. — La jalousie et l'envie sont particulièrement évidentes dans les rapports des femmes entre elles, qui ont les unes pour les autres, cette aversion que l'on rencontre chez les oiseaux parmi les mâles, comme Jenner Wair l'a remarqué chez le bouvreuil et le rouge-gorge. (Darwin, *op. cit.*, page 379.)

« Les femmes, — écrit Labruyère, — ne se plaisent pas entre elles pour les mêmes raisons qu'elles plaisent aux hommes ; tout ce qui, chez la femme, attire l'homme est entre elles une cause d'antipathie. »

C'est un fait que l'on constate même chez les petites filles. « J'ai observé, nous dit Gina L..., que les jeunes filles sont moins bonnes que les garçons pour leurs compagnes. Elles sont charitables, mais pour les personnes d'une autre caste, d'un autre sexe, d'un autre âge. Par exemple, elles n'aident pas à l'école une compagne, même quand cet effort ne leur porterait aucun préjudice. »

« La confiance entre femmes, — observe Stendhal, — doit être limitée ; car la femme la plus honnête est toujours prête à trahir son amie, pour peu que son amour-propre soit en jeu. » « Les femmes, écrit Madame Mayo, dans leurs relations n'ont pas la moindre notion de ce que l'on appelle l'honneur : elles poussent l'hypocrisie jusqu'à l'effronterie. » « L'amitié d'homme à femme, — dit Madame d'Arconville, — est le plus agréable des sentiments ; mais une amitié entre femmes est tellement rare qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Pour les femmes, l'amitié finit où commence la rivalité des mérites personnels. »

Chez les anciens Chinois, le symbole de querelle et de dispute, était deux femmes, la face tournée l'une contre l'autre. « Presque toutes les femmes, — écrit Madame de Scudery, — sont médisantes ; leurs amies sont sacrifiées au plaisir de montrer de l'esprit, tandis qu'elles ne montrent ainsi que leur méchanceté. »

« Les femmes, entre elles, s'aiment peu. » (Prov. milanais.)

« Une femme, — dit Michelet, — ne pardonne jamais à une autre femme d'être plus belle qu'elle. » — Ce qu'Elisabeth aimait le plus après son propre éloge, c'était la dérision des autres femmes ; elle voulait être belle et la seule femme belle ; les ambassadeurs qui revenaient de France devaient, pour être bien reçus, ridiculiser les modes et les femmes Françaises.» (*Revue des Deux-Mondes*, 1878.)

Il y eut, il est vrai, quelque épidémie d'affection entre femmes, comme celle décrite par de Goncourt (*op. cit.*). En France, dans la seconde moitié du siècle dernier, la mode fut un moment, pour chaque femme, de choisir une amie et de vivre pendant un certain temps, presque toujours ensemble, s'habillant de vêtements semblables, lisant les mêmes livres, se faisant des cadeaux symboliques, pleurant si elles devaient se séparer pour un jour. Mais cette affection n'était pas une affection profonde et sincère, comme on le voit d'ailleurs dans l'étrangeté des manifestations extérieures ; c'était plutôt une épidémie psychique, une suggestion de la mode et pas autre chose.

En général, deux femmes sont amies entre elles quand elles ont une commune inimitié pour une troisième, par cette loi psychologique qui n'a pas été sans effet dans la formation des sociétés primitives, que les haines communes cimentent plus souvent les amitiés que les amours communs, cette forme de sympathie particulière aux êtres supérieurs. « L'amitié de deux femmes, — écrit Rau, — n'est qu'un complot contre une troisième. »

Ceci rappelle les paroles de Terence : *In eodem ludo docta ad malitiam.*

Même lorsque en dehors de ces causes une amitié se forme entre deux femmes, on sait qu'elle peut se rompre aussi rapidement qu'elle est née. L'amitié entre enfants est identique ; le plus souvent c'est une espèce d'esclavage, par lequel une femme d'un caractère plus docile devient presque la servante d'une autre d'un caractère plus impérieux ; ou

bien elle se complaît à retrouver chez une autre ses idées et ses propres goûts, mais ce sentiment se change en haine au premier sacrifice qu'il faut faire pour l'amie. Ce n'est donc qu'un pur égoïsme, ou même une complication d'égoïsme. Pour la même raison, les femmes portent beaucoup d'affection aux bêtes ; car il n'y a pas de sacrifice à faire pour entretenir leur amitié.

Sans aucun doute cette haine latente dérive de l'état de lutte continue dans lequel les femmes vivent pour la conquête de l'homme ; mais c'est, en même temps, un signe d'infériorité, car les hommes aussi luttent entre eux, sans pourtant ressentir si violemment ces haines et ces jalousies. En général l'homme, grâce au développement supérieur du sentiment de justice, se résigne plus facilement à une défaite, quand il voit que la victoire de son rival est méritée ; la femme, jamais.

La jalousie entre femmes se manifeste particulièrement par ce besoin de se montrer supérieure à ses compagnes par quelque privilège ou quelque avantage.

« La femme, écrit Prudhomme, recherche par-dessus tout les distinctions, les préférences, les priviléges. Dans un atelier de femmes, si le patron ou le chef d'atelier en distingue une, celle-ci ne reconnaîtra son amour qu'aux faveurs dont elle jouira, sans penser qu'elles constituent une injustice. Allez au théâtre, dans une fête publique : Que désire le plus une femme ? Voir la pièce ? Non, une place réservée. La femme se fera sœur de charité, infirmière, domestique, tout ce que vous voudrez ; mais elle ne pensera jamais à l'égalité, au contraire, on dirait qu'elle y répugne. Elle rêve d'être, ne fusse que pour un jour, pour une heure, grande dame, princesse, reine ou fée. La justice qui nivelle les rangs et n'a d'égards pour personne lui est insupportable. » « Les jeunes filles, écrit madame Necker de Saussure, veulent être préférées en toute chose ; la justice les préoccupe peu. Il leur semble plus flatteur d'être une exception à la règle que de s'y soumettre. »

Ce sentiment se développe également dans les rapports entre êtres supérieurs et inférieurs, dans l'esclavage ; il est très fréquent chez les animaux domestiques, et Brehm le trouva chez les chèvres, Romanes chez les chiens et les singes. De même pour tous les hommes vivant en condition servile, le plus grand orgueil est celui d'être préféré du maître, dussent-ils pour cela torturer leurs compagnons d'esclavage.

On peut donc conclure qu'en général les femmes sont incapables d'une amitié où n'entre pas l'élément sexuel ; elles manquent d'un de ces sentiments plus élevés et qui est un des derniers produits de l'évolution.

3. — A la jalousie et à l'envie s'unit le sentiment de la vengeance qui est plus vif chez la femme que chez l'homme.

Les femmes, dit-on communément, ne pardonnent pas.

« La police, comme le rapporte Macé, reçoit quotidiennement un nombre énorme de lettres anonymes, œuvres presque toutes de femmes, et dans lesquelles on sent bien plus le désir de satisfaire un besoin de vengeance que la préoccupation de l'utilité publique. »

« Personne, plus que la femme, ne prend plaisir à la vengeance », écrit Juvenal.

« Il faut être femme, — écrit une femme, madame Rieux, — pour savoir se venger ».

« Les femmes, dit aussi M^{me} Mayo, sont féroces dans leurs rancunes ; elles aiment l'humiliation d'autrui ». Il est hors de doute que les hommes oublient plus tôt les offenses ; et que s'ils n'en tirent pas tout de suite une vengeance terrible, ils finissent par oublier. Les femmes, au contraire, se les rappellent, même pendant longtemps, avec une obstination extrême. Balzac a décrit un exemple merveilleux de cette ténacité de la rancune féminine dans la *Cousine Bette*.

Il semble étrange, à première vue, que la femme, qui est plus faible, et, comme nous le verrons bientôt, moins intelligente, soit plus vindicative que l'homme ; car la vengeance

est de tous les sentiments le dernier à se former dans les espèces les plus intelligentes (chien, éléphant, singe), c'est-à-dire parmi celles chez qui les offenses sont ressenties et par suite rappelées plus longtemps, après la cessation de l'excitation.

En effet, chez les peuples sauvages, à demi-civilisés, et même dans les civilisations qui commencent, l'homme est plus vindicatif que la femme; il se venge facilement des plus petites offenses, par des homicides, des pillages, etc. Mais l'extrême violence de ces réactions a conduit à la répression de ces sentiments qui troublaient trop la vie sociale; et la civilisation a engagé une véritable lutte contre l'esprit de vengeance, dont elle a triomphé en grande partie, car à présent il n'y a plus que les criminels qui tuent ou massacrent pour se venger. Ces formes violentes, particulières au mâle, supprimées, l'homme est resté presque incapable de se venger; la tendance héréditaire vers d'autres formes de vengeance qui ne troublent pas la vie sociale, ne s'est pas encore formée dans l'esprit de l'homme. Aujourd'hui encore, devant une offense grave, l'homme normal éprouve la tentation atavique d'en venir aux mains ou même de tuer, mais généralement il se calme bientôt, il refoule ce penchant héritaire et finit par oublier. Seuls, les plus tenaces, cherchent quelque voie indirecte pour assouvir leur vengeance.

Chez la femme primitive, au contraire, plus faible que l'homme et esclave, à côté des formes plus violentes de vengeance, qui furent réprimées, devait en exister d'autres moins brutales (telles que la calomnie, l'humiliation), qui, moins dangereuses, échappèrent à tout essai de répression et purent survivre: ce sont celles que nous retrouvons aujourd'hui.

Ainsi, pendant que parmi les hommes, le criminel seul est, par atavisme, vindicatif, la femme normale est vindicative sous des formes plus atténuées qui, coexistant avec les plus cruelles, ont pu survivre aux effets de l'évolution.

Synthèse. — En somme, nous pouvons affirmer que chez la femme comme chez l'enfant, le sens moral est inférieur. A qui dirait qu'en ce temps de mœurs commerciales, l'honneur, la loyauté, etc., perdent leur prix même pour l'homme, et que le faux télégramme de bourse vaut bien la lettre anonyme d'une femme, nous répondrons qu'il y a, entre l'un et l'autre, la même différence qu'entre un soldat qui, à la guerre, tue l'ennemi dont il est menacé et un soldat qui tue un prisonnier désarmé qui jadis l'offensait. La déloyauté d'un banquier est presque une nécessité imposée par la lutte commerciale ; si aujourd'hui il ne tend pas le piège à l'autre, il y tombera lui-même demain ; elle est donc relativement normale, étant une conséquence des conditions, passagères il est vrai, de la lutte pour la vie ; tandis que la colère et la vengeance d'une femme contre une rivale, qui est mieux habillée qu'elle dans une fête, est immorale, car elle vient d'une excessive susceptibilité qui s'offense de ce qui est pour les autres l'exercice d'un droit.

Dans tout cela, nous nous voyons ramenés continuellement à la psychologie de l'homme primitif, heureux si son visage plus tatoué attire l'attention de ses compagnons, vindicatif à tel point que la vengeance devient pour lui un devoir religieux ; et à la psychologie de l'enfant qui pleure d'une faveur accordée à un camarade et refusée à lui-même, comme si on l'avait offensé dans son droit.

Ce qui distingue la femme de l'enfant, c'est qu'elle n'a pas ce goût du mal pour le mal qui est la caractéristique de l'enfance ; la folie morale, qui est permanente chez celui-ci, est étouffée et partiellement détruite en elle par la pitié et la maternité. La femme n'est pas, comme l'enfant, méchante sans cause, et, comme nous l'avons démontré, en analysant sa cruauté, il faut une excitation ou un caractère pervers et par conséquent exceptionnel pour que l'immoralité de la femme apparaisse.

Mais la femme reste toujours foncièrement immorale

souvent à cause de sa pitié même. Ainsi, tout en les trouvant admirables, nous sommes obligés d'appeler immoraux, comme contraires aux intérêts du groupe social, ces avis des femmes sauvages aux voyageurs européens, de se tenir en garde contre les complots de leurs maris et de leurs frères; et relativement immorales aussi ces dénonciations de leurs propres complices qui sont faites, comme nous le verrons, plus souvent par les femmes criminelles que par les hommes et qui démontrent chez la femme, une moindre adaptation à la vie sociale dans la criminalité.

La femme normale, en résumé, a beaucoup de caractères qui la rapprochent du sauvage et de l'enfant, et par suite, du criminel (irascibilité, vengeance, jalouse, vanité), et d'autres diamétralement opposés qui neutralisent les premiers, mais qui l'empêchent cependant de se rapprocher dans sa conduite, autant que l'homme, de cet équilibre entre les droits et les devoirs, l'égoïsme et l'altruisme, qui est le terme suprême de l'évolution morale.

CHAPITRE IX

Intelligence.

INTELLIGENCE DE LA FEMELLE DANS LE MONDE ZOOLOGIQUE

Dans les ordres inférieurs de la vie, il est impossible de déterminer avec exactitude, quel est des deux sexes le plus intelligent : il est pourtant permis de supposer que parmi les crustacés et les insectes, chez lesquels, comme nous l'avons vu, le mâle est doué plus que la femelle d'organes moteurs et de sens, l'intelligence est supérieure aussi; car le milieu dans lequel ils vivent étant plus étendu et plus complexe, les corrélations internes doivent être également plus étendues et plus complexes.

Dans les ordres supérieurs, les quelques faits qui démontrent une différence entre les deux sexes, le premier est favorable à la femelle : il s'agit des hyménoptères, chez lesquels, comme on le sait, ce sont les femelles qui composent la société pendant que les mâles ne sont que des parasites, et comme tels exterminés chaque année.

Ce ne sont plus des femelles, dans le vrai sens du mot, mais un troisième sexe, car leurs organes génitaux sont atrophiés; phénomène qui n'est pas sans effet sur le développement de leur intelligence, car, par exemple, la reine des abeilles et les fourmis femelles, non ouvrières, qui sont fécondées, sont également stupides.

Chez les oiseaux, on remarque la supériorité du mâle. On sait que dans les espèces d'oiseaux chanteurs c'est toujours le mâle qui chante ; et chez beaucoup le chant est une véritable manifestation intellectuelle, un art dans lequel ils s'exercent et se perfectionnent. Il y a, il est vrai, quelques espèces, comme le canari, le rouge-gorge ; l'alouette et, particulièrement le bouvreuil, chez qui, ainsi que l'observe Bechstein, les femelles chantent, mais seulement quand elles sont en état de veuvage.

Chez les *clamidères*, qui construisent chaque année des berceaux très artistiques pour la saison des amours, c'est le mâle qui particulièrement y travaille (1). Tel est également le cas de l'*Ambliornis inornata*. (Beccari. *Gardeners Chronicle*, 16 mars 1879.)

Chez les mammifères, bien qu'à un degré moindre que parmi les oiseaux chanteurs, les mâles ont les organes vocaux plus perfectionnés et s'en servent pour attirer les femelles, arrivant parfois à des effets artistiques comme ce gibbon, dont parle Darwin, qui émettait la série complète et correcte d'un octave de notes musicales.

Dans toutes les espèces chez lesquelles un mâle réunit des groupes de femelles et les guide (phoques, ruminants, singes), il doit être forcément supérieur par l'intelligence ; sans cela sa domination n'aurait pu se fonder ou n'aurait pas duré.

Chez les éléphants, il semble qu'il y ait égalité, car leurs groupes sociaux sont indifféremment guidés par des mâles ou des femelles ; toutefois la femelle semble plus rusée ; ainsi, aux Indes, elle sert de séductrice pour dompter les éléphants sauvages qu'on vient de capturer (Romanes).

« Presque tous les chiens savants, affirme Delaunay, sont des mâles. Les éleveurs avisés choisissent toujours des mâles pour les dresser. » (Delaunay, *Egalité et inégalité des sexes*.

— *Revue scientifique*, 1881.)

(1) Romanes. — *L'Intelligence des Animaux*. Paris, 1889. vol. II, p. 43.

II

INTELLIGENCE DE LA FEMME

La principale infériorité de l'intelligence de la femme, par rapport à celle de l'homme, est l'absence de toute puissance créatrice.

1^o *Génialité.* — Cette infériorité se révèle aussitôt dans les plus hauts degrés de l'intelligence, par l'absence de génies. Bien que, les noms de femmes illustres ne manquent pas, tels que : Sapho, Corinne, Telesilla, M^{mes} Browning, David Sohn, Gauthier, Ackermann, pour la poésie ; M^{mes} Elliot, G. Sand, de Stern, de Stael, en littérature ; M^{mes} Bonheur, Lebrun, Maraini, Sirani, pour l'art ; M^{mes} Sommerville, Royer, Sophie Tarnowski, Germain, dans la science ; il est évident que nous sommes loin de la puissance des génies masculins, de Shakspeare, de Balzac, d'Aristote, de Newton, de Michel-Ange. De même si l'on considère la fréquence du génie dans les deux sexes, la supériorité de l'homme est incontestable.

Beaucoup ont voulu, comme par exemple Sagnol (1), attribuer cette infériorité aux conditions sociales, particulièrement à l'ignorance dans laquelle est tenue la femme et aux préjugés qui lui barrent la voie quand elle veut se livrer à un travail intellectuel. Mais l'ignorance de la femme n'est pas un fait aussi général qu'on le croit.

Aux premiers siècles de l'Empire romain et aux xve et xvi^e siècles, en Italie, les femmes des hautes classes recevaient la même éducation que les hommes; dans l'aristocratie française du siècle dernier, les femmes étaient très instruites et suivaient les leçons de Lavoisier, de Cuvier, etc. ; cependant malgré des conditions aussi favorables aucun génie ne se révéla parmi elles. Quant aux difficultés du milieu, elles

(1) Sagnol, *L'Egalité des Sexes*. Paris, 1880.

n'empêchèrent ni M^{me} Browning, ni M^{me} Sommerville de surgir ; et en tout cas elles ne sont pas supérieures à celles que rencontre un génie pauvre. Pourtant, du peuple sortent plus souvent des hommes de génie que des femmes, même en comptant celles qui sortent des classes riches.

En outre, il est à remarquer, comme l'a démontré l'un de nous, que les femmes de génie présentent fréquemment des caractères masculins : d'où le génie pourrait donc s'expliquer chez la femme, comme Darwin expliqua l'identité de la couleur de la femelle et du mâle chez certaines espèces d'oiseaux, c'est-à-dire par une confusion des caractères sexuels secondaires, produit du croisement de l'hérédité paternelle et maternelle. Il suffirait, pour le démontrer, de jeter les yeux sur cette planche de quelques femmes de génie, qui ressemblent à des hommes déguisés. (Voyez planche III.)

2^o *Manque d'originalité, monotonie.* — La femme manque d'originalité dans les grandes créations et même dans ces petites dont la moyenne des hommes est capable ; c'est que l'originalité, hypertrophique chez l'homme de génie, se retrouve en proportions physiologiques plus modestes, pour des activités de moindre importance, chez les hommes d'intelligence moyenne.

En effet, les femmes manquent d'inclinations spéciales pour un art, une science, une profession ; elles écrivent, peignent, brodent, font de la musique ; elles sont successivement tailleuses, modistes, fleuristes, bonnes à tout et à rien ; mais elles ne portent que rarement dans une branche l'empreinte de leur propre originalité. Si toutes ou presque toutes les femmes, comme l'observe Delaunay, font de la cuisine, les grands cuisiniers et les maîtres de cet art sont des hommes ; aussi les noms d'hommes, restés célèbres dans une profession par quelques spécialités, sont plus fréquents que ceux des femmes. Ceci provient d'une moindre différenciation dans les fonctions de leur cerveau. (*Op. cit.*)

« Tous les industriels que nous avons consultés, écrit Delau-

nay, disent que la femme est plus assidue, mais moins intelligente que l'homme. Dans la typographie, les femmes travaillent minutieusement, mécaniquement, sans savoir ce qu'elles font : ainsi, elles composent bien la réimpression, travail qui n'exige pas d'intelligence, et mal les manuscrits qu'elles déchiffrent plus difficilement. » (*op. cit.*)

« Soit qu'il faille, observe Darwin, de la profondeur de pensée, de la raison, de l'imagination ou simplement l'usage des sens et des mains, l'homme arrive à une plus grande perfection que la femme. (*Origine dell'Uomo*, Turin, 1888, p. 526.)

Siminel, de son côté, remarque que le caractère le plus saillant de la psychologie féminine est une moindre puissance différentielle. Etant donnée une telle uniformité, on comprend que la femme ait un plus grand talent d'imitation, art qui lui est d'autant plus facile que son originalité est moindre.

On comprend aussi pourquoi les femmes se ressemblent toutes entre elles.

« La femme est typique, observe Max Nordau, tandis que l'homme est original ; la physionomie de la première appartient à la moyenne, celle du second est originale... » Les femmes diffèrent moins entre elles que les hommes : qui en connaît une, les connaît toutes, sauf de très rares exceptions. Leurs pensées, leurs sentiments, et même leurs formes extérieures se ressemblent. Marguerite, Juliette, Ophelie, présentent tant d'analogie, qu'elles pourraient s'appeler sœurs, et ne se distinguent que par le tempérament et l'éducation.

Voilà pourquoi la femme s'adapte facilement à chaque position sociale. Le garçon d'écurie, créé duc de Courlande, par la faveur de l'impératrice, puer a le cheval toute sa vie, pendant que la fille du sergent devenue comtesse et maîtresse d'un cœur royal, après quelques mois ou même quelques semaines, ne différera en rien de la grande dame née pour figurer dans l'Almanach de Gotha. Entre la princesse et la blanchisseuse il y a peu de différence ; l'essence commune à

l'une et à l'autre est de nature identique, c'est-à-dire l'involontaire répétition du type générique. » (1)

« Il faut, dit un proverbe anglais, huit ou neuf générations pour faire un gentleman, mais quatre ou cinq suffisent pour faire une Lady. »

Les soubrettes françaises du siècle dernier, les femmes de chambre des maisons de l'aristocratie française, qui venaient pour la plupart de la campagne, étaient renommées pour savoir prendre en peu de temps et avec désinvolture le ton et les manières aristocratiques. (Taine, Goncourt, *op. cit.*)

D'une expérience tentée par le docteur Jastrow (2) sur 25 étudiants et 25 étudiantes en psychologie, consistant à faire écrire, à chacun, en un temps donné, cent mots tels qu'ils se présenteraient par association à leur mémoire, il résulta que les étudiantes employèrent 1.123 (44, 9 0/0) mots différents, dont 520 (20,8 0/0) mots uniques et les étudiants, 1.375 (55 0/0) mots différents, dont 746 (29, 8 0/0) uniques.

Chez les femmes il existe, donc, un fond plus large d'idées communes et par suite une plus grande monotonie : cette expérience est d'autant plus concluante que, hommes et femmes, étudiant les mêmes sciences, le coefficient d'une diversité de culture était éliminé.

3. *Misonéisme.* — Un autre aspect de la moindre originalité et par suite de la moindre puissance créatrice de l'intelligence féminine est son plus grand misonéisme ; car l'originalité donne lieu toujours à une production nouvelle, soit-elle la théorie de Darwin, ou simplement la découverte d'un nouvel échantillon d'étoffe.

« Il est rare, écrit Spencer, que les femmes critiquent ou mettent en doute et en question quelque chose d'établi ; dans les affaires publiques leur influence se fait sentir plutôt dans le sens de la conservation du pouvoir actuel que dans celui

(1) Max Nordau, *Paradossi.* — Milano, 1885.

(2) J. Jastrow, *A study in Mental statistic*, in *The New Review*, dic. 1891.

de la résistance à ses empiètements ». (*Introduction à la Science sociale*, chap. XV.)

« La femme, écrit Max Nordau, est presque toujours ennemie du progrès et constitue l'appui le plus ferme de toute réaction. Elle s'accroche, avec passion, à toute chose vieille et traditionnelle, considérant comme une offense personnelle toute nouveauté qui n'est pas une mode capable d'embellir son corps.— Echo involontaire de tout ce qui s'est fait autrefois, l'esprit féminin confond la religion avec la superstition, les institutions utiles avec des formalités sans but, les actions intelligentes avec des cérémonies vides de sens et les axiomes sociaux, souvent inspirés par le respect envers le prochain, avec la sotte étiquette ». (*op. cit.*)

Chez divers peuples de l'Amérique et de l'Afrique, comme parmi les Abipones, les habitants des rives de l'Orénoque et les Abyssiniens, les femmes parlent encore la langue primitive, pendant que les hommes ont adopté la langue des tribus voisines. Les femmes Nubiennes persistent à porter la coiffure des anciens Egyptiens, avec lesquels leur peuple eut d'anciennes relations. (Bertillon, *Les races sauvages*, Paris, Masson.)

En Australie, quand les missionnaires voulurent abolir l'usage du mariage par rapt (innovation particulièrement favorable aux femmes), ils trouvèrent de la part des femmes la résistance la plus acharnée. (Bertillon, *op. cit.*)

Cicéron raconte que sa sœur Lelia parlait encore comme Plaute et Nœvius, et dit des femmes : *Facilius mulieres incorruptam antiquitatem conservant, quod multorum sermones expertes ea tenent semper quæ prima didicerunt.* (*De Oratore*, III, 12.) Et Platon écrit dans le *Cratile* : « Les femmes conservent opiniâtrement les langues anciennes. La langue grecque fut parlée telle qu'elle l'était au siècle de Periclès, par les dames de Constantinople jusqu'à la chute de l'Empire bizantin, c'est-à-dire pendant dix-neuf siècles. (Philelphus, *Epistolæ ad ann. 1451*, page 188-189.)

Même aujourd'hui les femmes, dans le vêtement, dans l'ornement, dans les mœurs, présentent de nombreux restes ataviques. Il y a peu de temps, en Europe, que les femmes ont abandonné l'usage de se maquiller le visage (et non toutes encore); elles portent encore des bracelets, des boucles d'oreilles, des colliers qui n'ont aucun but d'ornement, mais qui sont les derniers vestiges de la toilette primitive. Pour porter les boucles d'oreilles, elles se prétent à une 'mutilation' (perçement des oreilles).

Sur certains sarcophages étrusques, appartenant aux villes de l'intérieur de l'Etrurie, dit le professeur Brizio, où existait jadis une population mixte d'Italiens et d'Etrusques, les femmes, sont représentées avec l'ancien costume italien, les hommes avec le vêtement étrusque.

Delaunay tient de beaucoup d'agents de Compagnies d'assurances que, malgré son esprit d'épargne, la femme est, dans les familles, le principal obstacle à la diffusion des assurances (*op. cit.*)

Les vieilles croyances et les superstitions religieuses sont presque totalement conservées par les femmes. De même la médecine primitive, celle, par exemple, qui remonte à l'âge de pierre.

Dans les révolutions qui représentent le plus grand effort philonéique de l'humanité, on trouve rarement des femmes, excepté dans les révolutions religieuses auxquelles elles prennent une part plus grande, bien que toujours en nombre inférieur aux hommes. (Voyez Lombroso et Laschi, *Le Crime politique et les révolutions*, Alcan 1892.)

Du reste la mode, que quelques-uns voudraient nous opposer comme preuve de néophilie, est une preuve de leur misérabilisme, même si on ne distingue pas entre les grandes et les petites nouveautés. En effet, toutes les innovations de la mode ne sont, le plus souvent, que des exhumations des modes anciennes; nous voyons les dames françaises adopter au commencement du siècle les vêtements grecs et romains, légère-

ment modifiés, et aujourd’hui encore réapparaissent tantôt les cols Marie Stuart, tantôt les robes à la Pompadour, etc. Misonécisme psychologique auquel correspond un misonéisme organique, comme nous l’avons dit; car la femelle (v.s.) représente la conservation dans l’évolution des espèces. De même, dans les races humaines, nous voyons parfois la femme reproduire par exemple dans les formes du crâne, les lignes atavistiques perdues par le mâle dans le croisement des races; c’est ce qu’on constate dans certaines parties de la Sardaigne, anciennement colonisée par les égyptiens: on y trouve des crânes féminins qui conservent encore le type du crâne égyptien, perdu chez les hommes.

3. *Assimilation.* — Justement parce que la faculté créatrice est inférieure chez la femme, la faculté assimilatrice est, sans doute, plus active; ces deux facultés étant, comme l’observe Spencer, presque toujours en rapport inverse.

White, président de l’Université de Michigan, déclare que sur 1.300 étudiants, le meilleur élève pour le grec est une jeune fille; de même pour les mathématiques et pour les sciences naturelles. Le docteur *Fairsshild*, président du collège Oberlin dans l’Ohio, dit: « Pendant huit ans d’enseignement des langues mortes, latine, grecque et hébraïque, et des sciences philosophiques et morales, comme pendant onze ans d’enseignement des mathématiques pures et appliquées, je n’ai pas remarqué de différence entre les deux sexes, sauf dans la manière de s’exprimer ».

Dans les concours de l’école de médecine, les femmes passent de très brillants examens de physiologie et de pathologie et les examinateurs sont frappés de la précision avec laquelle elles ont saisi la série des faits; mais la plus grande partie se montre inférieure dans les épreuves cliniques, qui demandent des facultés synthétiques ou créatrices. (Lafitte.)

En effet, le maximum de l’intelligence féminine, à part les cas sporadiques de vrai génie, semble consister en une faculté assimilatrice tellement puissante des idées d’autrui, qu’elle

l'emporte sur le misonéisme : les femmes tiennent une meilleure place comme propagatrices des idées nouvelles que comme créatrices. Les œuvres de Newton furent traduites et divulguées en France par la marquise du Châtelet : la théorie de Darwin fut popularisée en France par M^{me} Clémence Royer ; M^{me} de Staél fit connaître à l'Europe l'Allemagne, (qui était avant ses écrits un pays aussi peu connu, qu'à présent la Norvège ou la Roumanie), et dévoila ses idées, son caractère, sa philosophie ; Catherine de Russie donna une puissante impulsion à la philologie comparée et aida les Grimm, comme Christine de Souabe avait aidé Borelli ; l'anthropologie criminelle fut divulguée en Russie par M^{me} Tarnowski.

5. *Formes automatiques de l'intelligence.* — Le manque de puissance créatrice est définitivement démontré par ce fait que les qualités plus particulières de l'intelligence féminine revêtent presque toutes une forme automatique frappante. Telle est, par exemple, cette intuition particulière qui leur fait souvent deviner les sentiments et les pensées des autres.

« Les femmes, écrit Spencer, ont une autre qualité qui peut être cultivée et développée ; celle de percevoir promptement l'état mental des personnes qui les entourent. Généralement ce don particulier est constitué par une véritable intuition qui ne se base sur aucun raisonnement déterminé. » (*op. cit.*)

Balzac observe également : « Le sentiment qui unit les femmes à l'homme aimé leur en fait admirablement peser les forces, évaluer les facultés, connaître les goûts, les passions, les vices, les vertus. » (*Recherche de l'absolu.*)

« L'intérêt continu, écrit Cabanis, d'observer les hommes et leurs propres rivales, donne à l'intuition instinctive de la femme une promptitude et une sûreté telles que la méditation du plus grand philosophe ne l'égale pas. »

Un d'entre nous a remarqué que les femmes possèdent une plus rapide et plus sûre faculté de deviner dans la physionomie le caractère d'un individu, et de découvrir par là, sous les

apparences d'un homme honnête un futur criminel ; comme cette jeune fille qui, sans aucune expérience du monde, devina le caractère pervers de l'assassin Francesconi, en le déclarant coupable d'un crime, alors que personne ne s'en doutait. (Lombroso, *L'Homme criminel*, II, éd. 1889.)

On trouve une autre preuve que cette intuition psychologique est une forme automatique de l'intelligence dans ce fait qu'elle agit en dehors de la concentration de l'attention.

« La femme, écrit Cabanis, sait dissimuler cette continue observation sous les apparences de l'étourderie et de l'embarras. »

« Défiez-vous, écrit Labouisse-Rochefort, d'une femme distraite : c'est un lynx qui vous épie. »

« Un sérieux avantage de la femme sur l'homme, écrit Le Bon, est cet instinct souvent si sûr qu'elle possède et qui lui fait deviner inconsciemment les choses que l'homme découvre lentement en raisonnant.

Et Schopenhauer : « La femme est affligée d'une myopie intellectuelle qui lui permet de voir avec pénétration par une espèce d'intuition, les choses voisines ; mais son horizon intellectuel est borné. »

« Les premiers conseils de la femme, dit un proverbe chinois, sont les meilleurs ; les derniers les plus périlleux. »

Et un proverbe russe : « Prends de la femme le premier conseil et laisse le dernier. »

« Sages sans le vouloir et folles avec raison. (Proverbe Toscan.)

« Les femmes, écrit M^{me} de Necker de Saussure, arrivent de plein saut ou n'arrivent pas. »

L'astuce même de la femme est en grande partie un automatisme ; de nombreux proverbes démontrent combien est important ce côté de la psychologie féminine.

« Les femmes ont trompé même le diable. » (Mil.)

« La femme, si petite qu'elle soit, surpassé le diable en fourberie. » (Id.)

« La femme en sait un point de plus que le diable. » (Toscane.)

« Le diable est un et la femme cent. » (Sicile.)

« Les femmes en savent une de plus que le diable. » (Gêne.)

« La femme, si petite qu'elle soit, en remontre au plus grand diable en fourberie. »

« *Brevis omnis malitia super malitiam mulieris.* » (Eccl., XXX, 26.)

Dans l'ancien chinois, pour écrire le mot « malice » on dessinait la figure de trois femmes.

On connaît du reste la part et le succès qu'eurent les femmes dans les intrigues politiques de cour, presque l'unique champ qui leur fut réservé. Un des plus solides appuis de Catherine de Médicis fut ce qu'on appelait l'escadron volant de la reine, c'est-à-dire ses demoiselles d'honneur qui, par la ruse, par la prostitution et même par la syphilis détachèrent plus d'un chef du parti huguenot. La Fronde fut conduite par des femmes et les intrigues féminines furent un obstacle plus sérieux pour Mazarin que les révoltes de l'aristocratie française.

Mais leur astuce est un développement ultérieur de cet instinct d'intuition que nous avons déjà noté. L'astuce féminine excelle par-dessus tout à savoir profiter des vices et des faiblesses de l'homme ; et comme la connaissance de ces vices et de ces faiblesses n'est pas raisonnée, mais instinctive, la femme, sans y réfléchir, sait très bien comment s'y prendre pour attirer à elle l'homme qu'elle veut dans une circonstance donnée.

Cette intuition psychologique est plutôt un véritable instinct possédé, mais à un degré inférieur, même par les enfants et les animaux, par exemple par le chien. Un trait de la physionomie rappelle du fond de l'inconscient héréditaire des images agréables ou répulsives suivant les associations venues dans l'expérience des ancêtres. Et ce qui confirme le caractère instinctif d'une telle intuition c'est que parfois

elle est d'une merveilleuse sûreté et parfois non moins étrangement erronnée. « Souvent, écrit Stendhal, je suis étonné de la sûreté de jugement avec lequel les femmes saisissent certains détails ; et un moment après, lorsque je les vois porter aux nues un imbécile, s'émouvoir jusqu'aux larmes pour une banalité, estimer comme un trait de caractère une vulgaire affectation je ne puis croire à tant de stupidité. » (*De l'Amour.*)

En effet, comme l'ont remarqué Wundt et Romanes, l'instinct est précis mais rigide dans sa fonction ; il entre en action avec une exactitude mécanique, quand le stimulant se présente, sans discerner dans quel cas l'action est utile ou s'il faut la modifier : ainsi les abeilles viennent souvent se poser sur des fleurs artificielles. De même chez la femme l'instinct est incapable d'apprécier les contradictions, les confusions qui peuvent exister entre la physionomie et le caractère, comme le pourrait la raison ; ni de comprendre les types nouveaux parce que le mécanisme de l'instinct ne s'y est pas encore adapté.

Il s'agit donc de formes automatiques de l'intelligence. La femme ayant, dès l'origine de l'humanité, vécu dans des conditions de vie presque invariable, son adaptation est devenu parfaitement automatique.

Ces instincts manquent au contraire à l'homme, car le fils trouvant rarement à vivre dans les mêmes conditions que le père, l'accumulation des expériences ne peut avoir lieu.

6. *Sentiments logiques.* — Tout ceci semble prouver une moindre puissance créatrice de l'intelligence féminine ; phénomène dont la signification deviendra plus claire en étudiant ce que Wundt appelle les sentiments logiques : c'est-à-dire ceux qui accompagnent le *processus* de la pensée et de la connaissance, ou sentiments de la concordance et de la contradiction (liaison ou répulsion de deux représentations logiquement inséparables ou contraires).

Le critérium de la vérité est différent chez la femme et chez l'homme. Chez la première, il est moins objectif, car étant

elle-même plus impressionnable, elle prend souvent pour des réalités ses propres suggestions ou celles des autres, et, par suite, éprouve un moindre besoin de voir pour croire.

Un proverbe arabe dit : les femmes affirment ce qu'elles ignorent : proverbe qui, suivant le commentateur, se rapporte aux jugements basés sur des opinions personnelles. (Freytag, *Arabum proverbia*, Bonn., *op. cit.*)

On en trouve un exemple frappant dans ce procès intenté contre l'institutrice Célestine Doudet. On disait dans le voisinage que la Doudet maltraitait les enfants qui lui étaient confiés : les voisines, dames respectables et qui n'avaient aucune raison de haine contre cette femme, dénoncèrent la chose aux pères des jeunes filles et aux autorités ; elles affirmèrent devant les juges que les enfants étaient maltraitées, comme s'il se fut agi d'un fait réel qu'elles eussent vu : mais quand on leur demanda comment elles l'avaient appris, elles répondirent toutes qu'elles l'avaient entendu dire. Elles l'affirmaient pourtant comme un fait certain !

Du reste, tout le monde a pu observer avec quelle facilité les femmes tendent à affirmer comme des faits réels ce qu'on leur raconte ou ce qu'elles ont inventé.

« La femme, écrit justement Lotze, hait l'analyse, et par suite, se trouve dans l'impossibilité de discerner le vrai du faux. La vérité a pour elle une signification autre que pour nous ; tout ce qui lui semble raisonnable ou qui n'est pas contraire à ce qui est connu est vrai, peu lui importe que ce soit vraiment réel. Ce n'est pas qu'elle cherche à mentir, mais elle s'arrête aux apparences. L'homme se préoccupe de la vérité et de la réalité ; la femme des apparences qui en tiennent lieu. De là, leur foi facile aux miracles et leur entraînement vers le prosélytisme religieux. (*op. cit.*)

Les femmes, en somme, croient particulièrement comme choses réelles, les simples affirmations, quand elles viennent donner raison à quelqu'un de leurs sentiments ou de leurs inclinations, de même que l'hypnotisé seconde plus facile-

ment les suggestions qui sont en harmonie avec son caractère.

Ainsi, très souvent, même sans l'impulsion d'une suggestion étrangère, les femmes voient les choses telles qu'elles les désirent ; car les sentiments dérangent en elles plus que chez les hommes la sérénité du jugement.

« Les femmes, écrit M. de Goncourt, voient dans les questions, les personnes ; les principes, elles les tirent des affections. » « La femme, dit Renan, veut être guidée ; mais elle veut aimer celui qui la guide. » En d'autres termes, elle accepte les conseils non en raison de leur justesse mais en raison de la sympathie qu'elle porte au conseiller.

Dans les Etats occidentaux de l'Union Américaine, les femmes avaient été admises dans le jury, mais la loi dut être abrogée, car elles jugeaient avec la passion et le sentiment sans tenir compte des preuves. (Arvède Barine, *Revue des Deux-Mondes*, juin 1883.)

Dans la philosophie grecque, suivant l'étude de Poestion (1), les noms connus de femmes ayant appartenu aux différentes écoles, se divisent ainsi :

34 pour l'école pythagorique, 1 pour l'école cynique.

2 " " socratique. 6 " " mégarique.

5 " " platonique, 3 " " épiqueuréenne.

2 " " cirénaique, 4 " " néoplatonique.

Cette énorme proportion de femmes dans l'école pythagorique (59 0/0), s'explique justement par le fait que cette école s'adressait plus au sentiment qu'à l'intelligence ; c'était une espèce de Compagnie de Jésus, une association monastique ayant ses rites, dans laquelle l'enseignement visait par-dessus tout un but moral : exciter chez les femmes le dévouement au mari et le culte des vertus domestiques. (*Nouvelle Revue*, juin 1893.)

« Les femmes, écrit Stendhal, préfèrent les émotions à la

(1) Poestion, *Griechische Philosophinnen*. Leipzig, 1882.

raison et c'est naturel : comme suivant nos mœurs, elles ne sont jamais chargées d'aucune affaire de famille, la raison ne leur est pas utile, elle leur est plutôt nuisible car elle ne se manifeste que pour leur reprocher un plaisir et les empêcher d'en jouir de nouveau dans l'avenir. » (Stendhal, *De l'Amour*, chapitre VII.)

« La femme, dit Daniel Lesueur, dans *Névrosée*, échappe à la logique, au raisonnement, à la démonstration géométrique, qui n'ont pas de prise sur sa petite cervelle. La femme est une impulsive comme le sauvage. Peu importe du reste, car ces impulsions sont en général bonnes et quelquefois même sublimes. »

Dans l'administration romaine, l'influence des femmes de gouverneurs dans les provinces et des grandes dames à Rome, se fit sentir particulièrement dans la distribution des charges et des honneurs (Friedlander, *op. cit.*). C'était donc surtout l'intérêt pour les personnes qui les poussait vers la politique.

Ceci est un effet du défaut de détermination et de vivacité des images mentales dans le cerveau féminin. Chez les femmes, les idées sont des états de conscience moins clairs, plus pâles et moins définitivement circonscrits ; comme leur sensibilité périphérique et leur morale, leur sensibilité intellectuelle est inférieure. Les femmes sentent plus confusément les idées. Est-ce une conséquence de la moindre sensibilité ? Sans doute ; mais sans doute aussi, cette moindre sensibilité est l'effet d'une cause unique et supérieure, le développement moindre de leur cerveau qui, ressentant avec moins d'intensité les sensations, ressent aussi plus faiblement ces transformations successives des sensations qui sont les idées. Il est probable, en effet, que la plus grande sensibilité de l'homme dépend d'un développement supérieur du cerveau et non d'une perfection supérieure des organes périphériques, la femme étant pour ceux-ci, ou au moins pour quelques-uns, à peu près l'égale de l'homme. Ceci explique aussi la

faible puissance créatrice de l'intelligence de la femme. Ses idées étant des états de conscience moins nettement déterminés, manquent de force d'association ; Spencer, en effet, a démontré que l'associabilité est en rapport direct de la détermination des états de conscience ; ainsi ceux de la vue le sont plus que ceux du tact. Maintenant, la faculté créatrice, sous toutes ses formes, résulte de la force attractive plus grande ou plus faible des images et des idées, car le plus haut degré du génie, n'est qu'une puissance d'association hautement développée, par laquelle les idées les plus éloignées ont le pouvoir de s'attirer et de créer une nouvelle invention ou un nouveau chef-d'œuvre artistique.

7° *Synthèses et analyses.* — On trouve une autre preuve de l'infériorité de l'intelligence féminine dans sa moindre puissance d'abstraction, et dans sa grande précocité.

L'intelligence de la femme se montre défectueuse en ce qui est la suprême forme de l'évolution mentale, la faculté de la synthèse et de l'abstraction ; elle excelle au contraire en finesse dans l'analyse et dans la nette perception des détails.

« Chez les femmes, écrit Spencer, la faculté représentative, prompte et claire pour tout ce qui est personnel et immédiat, saisit plus lentement ce qui est général et impersonnel. Les manifestations de l'esprit ont une moindre puissance générale et moins de solidité ; il y a surtout insuffisance dans ces deux facultés intellectuelles et affectives qui sont les derniers produits de l'évolution humaine, c'est-à-dire le raisonnement abstrait et, la plus abstraite des émotions, le sentiment de la justice. » (*op. cit.*)

« J'ai toujours trouvé partout, écrit A. Comte, comme caractère constant du type féminin, une aptitude restreinte à la généralisation des rapports, à la persistance des déductions, comme à la prépondérance de la raison sur la passion. Les exemples sont trop fréquents pour que l'on puisse impu-

ter cette différence à la diversité de l'éducation ; j'ai trouvé, en effet, les mêmes résultats là où l'ensemble des influences tendait surtout à développer d'autres dispositions (1).

Quelques expériences de Galton confirmeraient ces observations.

Considérant que les peuples primitifs ont la tendance à réunir des images distinctes avec l'idée des nombres, Galton trouva ces *nombres-formes* nécessaires à environ un sur trente hommes et à une sur quinze femmes pour représenter le nombre : donc une moindre puissance d'abstraction existe chez les femmes (2).

Il a été aussi observé dans les collèges de jeunes filles que les occupations intellectuelles trop assidues, trop abstraites, produisent des aménorrhées, de l'hystérisme, du névrosisme (Dujardin-Beaumetz).

« En général, s'écrie Lafitte, la femme semble plus frappée du fait que de la loi, de l'idée particulière que de l'idée générale. Le livre d'une femme, soit-elle M^{me} de Staël ou de M^{me} Tillot, sera toujours plus beau par ses détails que par l'ensemble. La femme se plait à l'analyse, l'homme au rapport des choses entr'elles, plus qu'aux choses mêmes ; l'intelligence féminine est plus concrète, celle de l'homme plus abstraite. (3) »

Ceci nous explique comment les femmes ont acquis une célébrité méritée dans la narration des voyages et dans l'étude de la société, où le premier mérite est de relever les détails caractéristiques et suggestifs ; telles furent M^{mes} Pfeiffer, de Staël, Montaigue, Juliette Adam, etc. Mais ce n'est pas un signe de supériorité, car l'abstraction est le plus haut degré du développement mental ; les animaux, comme l'observe Romanes, pensent par images.

(1) Emile Lettré, *A. Comte et le positivisme*, Paris, 1867.

(2) W. William Freeland, dans le journal *Of Mental Science*, vol. 37, n° 158

(3) Paul Lafitte, *Le Paradoxe de l'égalité*. Paris, 1887.

8^o *Précocité*. — Même dans l'intelligence, on remarque cette plus grande précocité que nous avons noté dans le développement du corps. Dans les écoles élémentaires et les gymnases, les jeunes filles ont d'abord, sur les garçons, une supériorité qu'elles perdent plus tard.

« Dans les écoles mixtes, écrit Delaunay, les instituteurs observent que les jeunes filles sont les premières jusqu'à douze ans, les dernières après. »

« Quand des enfants des deux sexes, écrit Lafitte, sont élevés ensemble, les filles sont les premières pendant quelques années ; car il s'agit alors par-dessus tout de recevoir et de retenir des impressions. Nous voyons continuellement des femmes qui, par la vivacité des impressions et de la mémoire, sont supérieures aux hommes qui les entourent (1). »

Herzen trouve (*V. Le cerveau et l'activité cérébrale*, Paris, 1887) que les filles réagissent plus rapidement sous les impressions que les garçons ; mais pendant que la réaction se fait graduellement plus prompte jusqu'à l'adolescence chez les garçons, elle se fait au contraire plus tard, chez les femmes, et atteint à la puberté un degré de rapidité (qui persiste pendant le reste de la vie) inférieur à celui des hommes, comme on le voit par ce tableau :

Age	Garçons	Filles
De 5 à 10 ans.	Pieds, 0.548	0.535
Id.	Mains, 0.538	0.525
De 10 à 15 ans.	Pieds, 0.343	0.400
Id.	Mains, 0.336	0.350
De 15 ans et au-dessus.	Pieds, 0.318	0.400
Id.	Mains. 0.283	0.365

Or la précocité, on le sait, est un signe d'infériorité, est atavique.

9^o *Parole et écriture*. — La parole, et surtout la parole plus primitive — le bavardage — est très développée chez la femme.

(1) Paul Lafitte, *Le Paradoxe de l'égalité*. Paris 1887.

« La femme, écrit Delaunay, est plus bavarde que l'homme, de même que la chienne aboie plus que le chien. » (*op. cit.*) On sait que les filles parlent avant les garçons et que la vieille femme continue à bavarder plus longtemps que le vieillard.

C'est l'un des côtés de la psychologie de la femme, que l'observation collective a d'autant mieux relevé, qu'il était plus évident. On connaît l'exclamation de Xenarque ; « *Heureuses les cigales, car au moins leurs femelles sont muettes.* » Les proverbes toscans disent : « *Fleuve, gouttière et femme parleuse chassent l'homme de sa maison.* » « *Trois femmes font un marché et quatre une foire.* » A Venise : « *Deux femmes et une oie font une foire.* » En Sicile : « *Discours de femme et cris de perroquet* ». « *Deux femmes et une poule font un marché* ». « *Trois femmes font une foire.* » A Naples : « *Une femme et un perroquet révolutionnent Naples.* » En Ombrie : « *Sept femmes et une pie, c'est une foire complète.* » A Bologne ; « *Trois femmes et un chat c'est un marché complet.* » A Milan : « *Deux femmes et une oie font un marché.* » A Bergame : « *Trois femmes et un pot, la foire est de suite faite.* » Un proverbe latin du moyen âge disait : « *Tres mulieres faciunt mundinas.* » Et un proverbe français : « *Deux femmes font un plaid, trois un grand caquet, quatre un marché complet.* » Chinois : « *La langue est l'épée des femmes qu'elles ne laissent jamais rouiller.* » Espagnol : « *Antes al ruy senor que cantar, que à la muger de parlar.* » Les Allemands aussi disent que : « *Trois femmes font un marché* » et qu'elle « *fréquente l'école du bavardage.* » Et les Russes : « *Une femme parleuse sécherait toute l'eau du Volga.* » Et un autre proverbe espagnol. « *Humo y gotera, y la muger echan al partera ombre de su casa fucra.* » que rappelle un proverbe Anglais : « *From a smoking house and a scolding wife, Lord deliver us.* »

Au contraire, la femme écrit moins que l'homme ; non par l'effet des circonstances, mais par suite d'un moindre développement.

pement du centre graphique. Un de nous a remarqué que les dessins tracés sur les murailles, par les jeunes hommes offrent un caractère personnel qu'on ne retrouve presque jamais dans ceux des jeunes filles ; et parmi les graphiques des criminels, ceux des femmes sont très rares. (Lombroso, *Palimpsestes de la prison*. Lyon, 1891).

Les femmes surpassent cependant les hommes dans un genre d'écriture, l'*épistolographie*, qui est une espèce de conversation écrite et comme telle convient à leur caractère ; c'est toujours le besoin de parler qui se satisfait par cette voie. De là, la prolixité et le charme des correspondances des femmes même à peine lettrées.

« Personne, écrit Lafitte (*op. cit.*), ne conteste que les femmes ne soient supérieures dans le genre épistolaire. Comment expliquer ce phénomène ? Nous écrivons une lettre, comme nous ferions un rapport ou un mémoire, froidement ; la femme au contraire écrit sous l'impression des faits, elle les rapporte, laissant à chacun sa propre physionomie et sans effort ni réthorique, donne le mouvement et la vie aux choses. »

10^e *Application*. — La femme a plus de patience que l'homme. Les travaux auxquels elle s'applique le démontrent.

Le tissage a été partout (excepté en Egypte), dès les origines de la civilisation, un travail réservé à la femme ; et nous savons quelle patience il demandait avant l'invention du métier mécanique.

De même les travaux en perles, en diamants, et la confection de certains instruments de musique ou de chirurgie, qui exigent beaucoup de patience et de délicatesse de travail, sont un monopole des femmes. (A. Kuliscioff, *Le Monopole de l'homme*. Milan, 1890.)

Un grand industriel dit à Leroy-Beaulieu que beaucoup de femmes peuvent diriger en même temps deux ou trois métiers, et que pas un seul homme ne pourrait en faire autant. (*Ibid.*)

Les travaux si minutieux et si patients de la dentelle, de la broderie sont devenus un emblème de la féminité. Dans les fabriques de dentelles on n'emploie que des femmes.

Cela nous explique pourquoi, aujourd'hui que la machine ne demande plus à l'ouvrière de force musculaire, mais des qualités d'attention, d'habileté, de patience, la femme a pris une si grande place dans l'industrie. Parfois elle y réussit mieux que l'homme; car lorsque le travail est à forfait, la femme et les filles portent souvent à la maison un gain supérieur à celui du père et des frères. (*Kuliseioff, op. cit.*)

Les autres professions, dans lesquelles la femme surpasse l'homme, sont celles qui demandent plus de patience; tel est l'enseignement élémentaire, où les femmes à Milan, en Angleterre, en Amérique ont été trouvées préférables aux hommes.

Chez les femmes sauvages mêmes la différence se manifeste avec plus d'évidence encore à l'avantage de la femme.

« Le caractère des femmes et des hommes, dit Spencer, est décrit dans certains cas comme différent dans la faculté d'application. On rapporte que parmi les Bihs, pendant que les hommes détestent le travail, beaucoup de femmes sont laborieuses. Chez les Koki, elles sont presque toutes industrieuses et infatigables, comme les femmes Naga, tandis que les hommes des deux tribus sont paresseux et oisifs. »

De même en Afrique, — dans le Loango, — où les hommes sont fainéants, les femmes se livrent à l'agriculture avec une infatigable ardeur: des découvertes récentes nous ont montré un contraste analogue dans la Conque d'or. (*Principes de Sociologie*, vol. I.)

Tout ceci semblerait contredire Darwin qui affirme que l'homme est plus patient. Mais il y a différentes espèces de patience: la patience de la femme est un effet de sensibilité et d'excitabilité corticale moindres pour lesquelles elle a moins besoin d'excitations diverses et multiples; ce n'est pas la patience qui dérive d'un grand pouvoir des cen-

tres d'inhibition, celle par exemple de Darwin, qui accumula pendant tant d'années les preuves de son admirable découverte ; dans celle-ci l'homme est supérieur. Vogt a observé, en effet, chez les étudiantes de l'attention matérielle aux leçons, pendant qu'elles étaient incapables de préparations historiques.

L'homme, en somme, est persévérant, la femme patiente ; mais sa patience ressemble plus à celle du chameau, qu'à celle de l'homme de génie.

11^o *Causes.* — On ne pourrait nier que ce développement inférieur de l'intelligence provient, en partie, de l'inertie forcée des organes à laquelle l'homme a constraint la femme. Mais ce serait une erreur de dire que cette cause est artificielle, tandis qu'elle est une cause naturelle et rentre dans ce phénomène général de la participation supérieure, dans toute l'échelle zoologique, du mâle à la lutte pour la vie. C'est le mâle qui, particulièrement, lutte pour la défense de l'espèce ; de plus il lutte pour la conquête de la femme, dans le monde humain encore plus que dans le monde zoologique. Le coefficient du choix de la femme étant éliminé ou à peu près, l'homme est libre de choisir, mais à la condition d'avoir absolument éliminé les rivaux ; tandis que chez les animaux, il arrive souvent que pendant que deux mâles luttent entre eux, la femelle fuit avec un troisième plus faible, mais plus sympathique.

Le besoin en effet, de surpasser ses concurrents bien plus que le travail en soi-même, a développé l'intelligence de l'homme. Nous en trouvons la preuve dans ce fait que chez un grand nombre de sauvages, c'est la femme qui travaille (construit la cabane, tisse, etc.), pendant que l'homme guerroie et chasse ; et pourtant la femme n'y est pas plus intelligente qu'ailleurs. Il s'y ajoute une autre cause naturelle ; l'homme change continuellement de condition de vie et d'activité ; rarement le fils exerce le même métier que le père et dans des circonstan-

ces identiques; pendant que la femme doit consacrer une partie précieuse de son temps aux soins de la maternité qui sont toujours les mêmes et qui ne peuvent développer l'intelligence comme les changements continus de l'homme. Ainsi, dans l'antiquité et encore aujourd'hui, ce sont particulièrement les hommes qui émigrent.

Mais, sous toutes ces causes, il en existe une autre d'ordre biologique qui lui sert de fondement.

De même que pour la structure organique, le mâle a pour l'intelligence une puissance native de développement supérieure à la femelle, grâce à sa moindre participation dans la reproduction de l'espèce. Comme l'a démontré l'un de nous (Lombroso, *D'un phénomène commun à quelques hyménoptères*, Vérone, 1853), l'intelligence, dans tout le règne animal, varie en raison inverse de la fécondité; il y a un antagonisme entre les fonctions de reproduction et les fonctions intellectuelles comme entre la genèse, l'accroissement et la structure. Maintenant le travail de la reproduction étant en grande partie dévolu à la femme, pour cette raison biologique elle est restée en arrière dans le développement intellectuel(1).

En effet, les abeilles, les termites et les fourmis ont acquis la supériorité de l'intelligence sur les autres femelles de l'espèce par le sacrifice de leur sexe, pendant que la reine, qui seule est féconde, reste stupide; et à mesure que les espèces sauvages se rapprochent des espèces sociales, les femelles deviennent moins fécondes; les femelles des oiseaux chanteurs chantent quand elles sont séparées du mâle, et, comme l'a remarqué Virey, les femmes de haute intelligence sont souvent stériles(1).

Etant données toutes ces raisons, il faut plutôt s'étonner que la femme ne soit pas encore moins intelligente; ceci peut s'expliquer, en supposant, avec Darwin, qu'une partie de l'intelligence acquise par le mâle se transmet aussi à la

(1) Voir *H. de Génie* de C. Lombroso, 1, *id.* 1896, Alcan.

femme ; autrement la disparité serait encore supérieure.

Il est certain qu'une plus grande participation à la vie collective de la société, élèvera l'intelligence de la femme ; en effet, dans les races où l'évolution est plus avancée, comme en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, et dans l'Australie, elle commence à donner des fruits, si bien que la plus grande partie du journalisme littéraire et artistique lui est confiée, et qu'elle y a presque le monopole et même l'initiative de toutes les institutions charitables contre le vice et la misère : en Australie elle a même conquis une large place dans les affaires municipales et judiciaires.

II^e PARTIE

CRIMINALITÉ FÉMININE

CHAPITRE PREMIER

Du Crime chez les Femelles des Animaux.

1. *Crimes passionnels. Fureur folle.* — Chez la *Formica rufibarbis* il arrive souvent que les guerrières sont prises d'une vraie fureur qui les pousse à mordre aveuglément tout ce qui se trouve autour d'elles, les larves, les compagnes et les esclaves qui cherchent à les calmer en les tenant immobiles jusqu'à ce que leur fureur soit passée.

Leuret raconte le cas d'une fourmi qui, impatientée par la résistance d'un aphidien, le tua et le dévora.

Dans les saisons très chaudes les fourmis amazones, appartenant aux *F. Fusca* (1), irritées de la lenteur de leurs es-

(1) Brehm, *La vita degli animali*, Turin 1872-75. — Pierquin, *Traité de la folie des animaux et de ses rapports avec celle de l'homme et des législations actuelles*, Paris 1839. — Houzeau, *Etudes sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme*, Mons 1872. — Lacassagne, *De la criminalité chez les animaux*, *Revue scientifique*, 1882. — Buchner, *Vie psychique des bêtes*, Paris 1881. — Romanes, *L'intelligence des animaux*, Paris 1886.

claves à les nourrir, leur serraient la tête entre leurs mandibules et pressant ensuite de plus en plus leur étreinte finissaient par les tuer (*Id.*) — Voilà un délit léger pour les fourmis, comme l'aurait été chez les matrones romaines le meurtre d'une esclave, mais qui, portant un préjudice à l'espèce même, en la privant d'un puissant secours, et étant contre les habitudes, doit paraître un crime dans la jurisprudence des fourmis.

Cornevin raconte qu'une jument, d'habitude docile, devenait intractable pendant le rut; peu s'en fallut qu'une fois elle ne lui cassât un bras.

Hazard fils parle aussi d'une jument, dont la fureur utérine ne se manifestait que de temps en temps: docile dans les intervalles, elle devenait intractable pendant l'éréthisme qui durait souvent un ou deux jours.

2. *Brigandage et rapine.* — Büchner, dans sa *Vie psychique des bêtes*, parle d'abeilles voleuses qui, pour ne pas travailler, attaquent en masse les ruches bien garnies, violentent les sentinelles et les habitants, ravagent les ruches et s'emparent des provisions. Après avoir répété plusieurs fois ces entreprises, parfois sans succès, elles prennent goût au pillage et à la violence, dont elles font une vraie propagande, comme l'homme dans les pays ravagés par le brigandage: elles recrutent un nombre de compagnes de plus en plus grand et finissent par constituer de vraies colonies criminelles. On comprend alors que parmi les abeilles il existe une espèce, née exclusivement pour le brigandage: les sphécodes; celles-ci, selon Marchal, sont une transformation d'individus mal doués sous le rapport des organes de la nidification, de l'espèce *Halyetes*; elles s'adaptèrent à la vie parasite, acquirent des organes et des caractères anatomiques spéciaux, devenant une espèce nouvelle qui vit de rapine aux dépens des *Halyetes*: ainsi nous retrouvons dans la zoologie de la criminalité féminine, un cas de vraie criminalité innée, avec des caractères anatomiques spéciaux.

Suivant Forel, la *Formica execta* se procure les aphidiens par la rapine et par le vol, en tuant leurs défenseurs.

3. *Cannibalisme*. — Les fourmis déchirent les cadavres de leurs ennemis et en sucent le sang. (Lacassagne, *De la criminalité chez les animaux : Revue scientifique*, 1882.)

Très souvent le cannibalisme se joint à l'infanticide. (*Voyez plus bas.*)

4. *Haine, méchanceté*. — Une forme spéciale de la criminalité féminine est la haine entre individus du même sexe, qui se manifeste particulièrement chez les animaux supérieurs.

La colombe est envieuse de ses propres compagnes et leur cache, au moyen de ses ailes, même la nourriture dont elle n'a plus besoin.

La chèvre a pour l'homme une naturelle affection : elle est pleine d'amour-propre et très sensible aux caresses. Mais si l'une s'aperçoit qu'elle est aimée du maître, elle devient jalouse, et distribue des coups de corne à celles qu'il semble lui préférer. (Brehm, I.) Les chèvres vivent difficilement d'accord et finissent par se mordre et se combattre. (Lacassagne.)

Chez les singes anthropomorphes et particulièrement chez les orangs-outangs, les femelles traitent les autres avec une animosité instinctive, les battent et quelquefois même les tuent. (Houzeau, II.)

Parfois, comme chez l'homme, c'est la vieillesse qui rend la femelle égoïste et méchante. Les chèvres, suivant Brehm, en vieillissant, deviennent souvent méchantes.

Une chatte d'Angora avait toujours été affectueuse pour ses petits ; en vieillissant, elle devint laide et fut négligée puis maltraitée par les domestiques ; son caractère s'en aigrit, elle refusa d'allaiter ses petits et dévora l'un d'eux.

5. *Aberrations sexuelles*. — Certaines vaches, dans les grands

troupeaux, où les mâles manquent, remplacent le taureau près de leurs compagnes.

Dans les grands poulaillers, où les mâles sont rares, la poule prend la place du poulet (Icarcey). Ces aberrations se remarquent plus souvent chez l'oie, le canard, le faisan vieux, lorsque les femelles prennent en vieillissant d'autres caractères masculins, par exemple, dans le plumage. (*Arch. psich.*, X, p. 561.)

6. *Alcoolisme*. — Les fourmis narcotisées avec le chloroformé ont tout le corps paralysé, sauf les mandibules avec lesquelles elles mordent tout ce qui tombe sous leur portée.

Büchner remarque que les abeilles voleuses peuvent être produites artificiellement au moyen d'une alimentation spéciale, consistant en miel mêlé à l'eau-de-vie. Comme l'homme, elles prennent bientôt goût à ce breuvage qui exerce sur elles la même pernicieuse influence: elles deviennent excitées, ivres et cessent de travailler. La faim se fait-elle sentir? alors, comme il arrive chez l'homme, elles tombent d'un vice dans un autre et se livrent sans scrupule au pillage et au vol.

Chez les vaches, un mélange de chanvre et d'opium excite la fureur homicide. (Pierquin).

7. *Délits sexuels*. — Suivant Brehm, l'adultère de la femelle ne serait pas rare; il serait même plus fréquent que celui du mâle qui, aveuglé par son ardent désir, se contente chez les oiseaux de la première femelle qu'il trouve.

Certaines femelles de pigeons abandonnent le mâle lorsqu'il est faible ou blessé. (Darwin.)

Charles Vogt raconte que depuis quelques années, un couple de cigognes faisait son nid dans un village près de Solette. Un jour on remarqua que lorsque le mâle était à la chasse, un autre plus jeune venait courtiser la femelle; d'abord il fut repoussé, puis toléré, puis accueilli, et à la fin les deux adulteres volèrent sur la prairie où le mari chassait les grenouilles et le tuèrent à coups de becs. (Figuier, *Les oiseaux*, 1877.)

Une femelle d'Aterura d'Afrique, qui semblait très attachée à un mâle, le tua en le mordant à la tête, parce qu'il l'avait repoussée.

8. *Délits de la maternité.* — Il y a des vaches, des juments, des chiennes qui supportent avec indifférence la perte de leurs nouveau-nés et d'autres qui les abandonnent toujours. (Lacassagne, *Id.*)

Une poule dont plusieurs poussins étaient maladifs et estropiés, les abandonna, s'en allant avec la partie saine de sa famille.

Certaines chiennes élèvent leurs petits jusqu'à un certain âge, puis tout à coup les perdent dans la campagne (*Id.*).

Les juments, surtout les primipares, refusent souvent avec obstination le lait à leurs nouveau-nés. (*Archivio d'Antropologia, etc.*, dirigé par Mantegazza, XI, p. 439.)

L'infanticide est presque une règle chez certaines espèces, surtout chez les porcs ; il n'est pas rare aussi chez le chat. On le remarqua, par jalousie sexuelle, chez une colombe qui tuait à coups de bec tous ses petits. (*Arch. psich.*, XIV, livr. I.)

L'infanticide joint au cannibalisme est fréquent. Une femelle d'autour (rapace) qui avait déjà élevé plusieurs couvées, renfermée dans une cage et quoique bien nourrie, ne pouvant plus s'assouvir de proies fraîchement tuées, dévora ses petits (Brehm).

La femelle du crocodile dévore quelquefois ses petits : et la femelle du rat dévore sa famille lorsque son nid a été dérangé. (Lombroso, *Uomo delinquente*, I.)

Souvent les tendances infanticides sont jointes à un violent érotisme et se manifestent surtout pendant le rut.

Une chatte d'Angora, excessivement féconde et nymphomane, aimait ses petits avec frénésie : mais toutes les fois qu'elle était pleine, elle les prenait en aversion, les battait et les mordait lorsqu'ils folâtraient autour d'elle.

Burdach et Marc comparent la fréquence des infanticides

sans motif, chez les accouchées aux tendances homicides que l'on observe chez les vaches et les juments nymphomanes, non seulement au temps du rut, mais aussi longtemps après.

Parfois les chiennes, pendant qu'elles élèvent leurs petits, deviennent voleuses pour les nourrir.

La faisane présente de curieuses aberrations du sentiment maternel: souvent indifférente envers ses petits, elle accueille avec plaisir ceux des autres; la perdrix, qui aime tant les siens, en est si jalouse, qu'elle tue les petits des autres. (Lacassagne, *Id.*)

Chez certaines espèces nous trouvons le rapt de mineurs. Des juments stériles et même des mules enlèvent des pouoins, laissant ensuite ces derniers forcément mourir de faim; une chienne qui haïssait les rapports avec le mâle pour se soustraire aux effets de cette stérilité voulue, enlevait les petits des autres. (*Id., id.*)

Mais en général, ainsi que le remarque Lacassagne (*Op. cit.*), la femelle, dans le monde zoologique, commet moins de délit que le mâle.

Chez quelques espèces seulement, comme chez les fourmis et les abeilles, nous trouvons la criminalité très développée; mais dans ces espèces la femelle présente justement des caractères extraordinaires d'intelligence et le plus souvent constitue presque un troisième sexe.

C'est au contraire chez la pseudo-femelle des hyménoptères seule, que l'on trouve des espèces organisées pour le vol (*Halictus*), qui sont évidemment, de même que les criminels nés, des espèces sociales, jadis honnêtes, qui acquièrent par l'exercice de la rapine de nouveaux organes leur facilitant le vol tandis qu'elles perdent ceux du travail, ceux, par exemple, qui servent à la récolte du pollen. (*V. ci-dessus*)

CHAPITRE II

Le Crime chez les Femmes Sauvages et Primitives (1).

Tabou. — Chez les peuples sauvages et primitifs, la femme est assujettie à une foule de prescriptions, quelques-unes très bizarres et apparemment déraisonnables, quelques-autres basées sur l'égoïsme du mâle, dont la violation est considérée comme un délit.

Beaucoup de ces prescriptions appartiennent au *tabou* des peuples océaniens.

A Taïti, les femmes ne devaient pas toucher les armes ni les ustensiles de pêche des hommes ; il leur était interdit de fréquenter les lieux spéciaux de leurs réunions, de toucher la tête du mari et du père, ou les objets qui avaient été en contact avec ces têtes ; de manger avec les hommes. (Radiquet, *Derniers Sauvages* 1881.)

Aux Iles Marquises, les femmes ne devaient pas entrer dans les pirogues, parce qu'on croyait que leur présence épouvaitait les poissons. Soit à Taïti soit aux Iles Marquises, il était

(1) Letourneau, *La Sociologie d'après l'Ethnographie*. Paris, 1884. — Id., *L'Evolution de la Morale*. Paris, 1888. — Giraud-Telon, *Les Origines de la Famille*. — Hovelaque, *Les Débuts de l'Humanité*. Paris, 1881. — Bertillon, *Les Races Sauvages*. Paris, 1882. — Lubbock, *Dei tempi preistorici e le Origini della Civiltà*. Torino, 1875. — Rudesindo Salvado, *Memorie Storiche sull'Australia*. Roma, 1851. — Ploss, *Das Weib in Natur, und Volkerkunde*. Leipzig, 1891. — Richet, *L'Homme et l'Intelligence*. Paris, 1884. — Leard, *La Femme pendant la Période menstruelle*. Paris, 1890. — Dufour, *Histoire de la Prostitution*, 1860. — Lombroso, *Homme criminel* v. I, IV, id.

défendu aux femmes de manger les meilleurs mets, les noix de coco, les poulets et surtout du porc !

Dans l'Ile de Rapa, tous les hommes étaient sacrés pour les femmes qui devaient leur mettre les aliments dans la bouche.

Les femmes, à la Nouvelle-Zélande, ne pouvaient toucher les aliments des hommes, pas même ceux de leurs frères, fils ou maris ; elles ne pouvaient entrer dans les *Moraïs*. (Moerenhout, *Voyage aux îles du Grand-Océan*, I, 32.)

En Nouvelle-Calédonie, les femmes doivent sortir du sentier, lorsqu'elles rencontrent un homme, et ne peuvent habiter avec eux.

Aux Iles Philippines, les femmes ne peuvent s'approcher des lieux où les hommes se tatouent, car *leurs yeux deviendraient petits*.

En Chine, la femme ne doit manger ni avec son mari, ni avec ses fils ; en Birmanie, elle ne peut entrer dans aucun sanctuaire ni dans l'enceinte du Tribunal.

La femme, chez les Hébreux, ne pouvait pas s'habiller en homme, ni en toucher les parties génitales sous peine de mort.

Chez les Cafres, les femmes ne peuvent toucher les bœufs, à l'élevage desquels les hommes se donnent avec passion ; et encore moins traire les vaches, ni entrer dans le *cotla*, lieu de réunion des membres de la famille.

Dans l'ancienne Rome, elles ne pouvaient, sous peine de mort, toucher le vin ni l'eau-de-vie. Chez les Indigènes du Paraguay, chez les Hottentots, la gourmandise excessive de la femme pouvait être punie de mort.

Chez les Fantis (Afrique), écouter à la porte les secrets du mari, était un délit puni de la perte de l'oreille ; en révéler un secret, par la coupure des lèvres.

Un grand nombre de prohibitions frappe la femme en état de menstruation. — Le Zend-Avesta considérait toute menstruation qui durait plus de neuf jours comme effet de l'esprit malin ; les femmes étaient alors battues jusqu'au sang pour

chasser le démon. Moreau de la Sarthe affirme que les Nègres, les indigènes de l'Amérique, les insulaires de la Mer du Sud reléguaien leurs femmes dans une cabane solitaire pendant tout le temps de la menstruation. Chez les Illinois, chez les habitants de l'Orénoque et de l'Acadie, la femme ne révélant pas ses menstruées était punie de mort; suivant Gardane, les Brésiliennes étaient soumises pendant leurs règles à tant d'ennuis qu'elles essayaient de s'en préserver en se faisant de larges scarifications aux jambes. Le Coran déclarait impure toute femme, sept jours avant et sept jours après l'apparition du flux et lui défendait tout rapport avec les hommes. Chez les Hébreux (Levit. 9), la femme en état de menstruation devait rester séparée de tout le monde pendant sept jours, et celui qui aurait touché les meubles, les ustensiles touchés par elle, ou son lit, était immonde jusqu'au soir. Au huitième jour, la femme portant au prêtre deux pigeons et deux tourterelles, devait être purifiée du péché.

Suivant le Talmud, l'enfant conçu pendant la période d'impureté de la mère, devait devenir fatalement un homme méchant: on appelait cet enfant *mamzer beridah* et le mot sonnait comme terme de suprême injure aux oreilles des Juifs. Bien plus récemment, un Concile de Nicée défendait aux femmes menstruées d'entrer dans les églises.

Tant d'horreur dût dériver de l'expérience pratique des conséquences funestes que pouvaient avoir pour la santé les contacts avec la femme dans la période menstruelle, surtout parce que chez les peuples peu portés à la propreté, la putréfaction de ses sécrétions causait quelquefois de maladies infectieuses. Dans tous les cas, cela confirme l'hypothèse de Marzolo, que l'origine de la pudeur doit surtout être cherchée dans le soin de cacher certains effets de la menstruation. (*Pudor. — Puteri.*)

Adultère. — Un des plus graves délits de la femme sauvage est l'adultère.

Mais chez presque tous les peuples sauvages les irrégularités dans la conduite de la femme mariée sont considérées non comme violations de la chasteté, mais comme violations du droit de propriété, comme serait l'usage d'un cheval sans la permission du maître : car ceux-là même qui tuent la femme adultère, la prétent sans difficulté.

Les Tasmaniens et tous les peuples de l'Australie qui prétent, louent et donnent même leurs femmes, les punissent durement si elles se donnent à d'autres sans leur consentement.

Il en est de même en Nouvelle-Calédonie : seulement, à *Canala*, le délit n'est pas puni par le mari mais par le conseil des anciens.

Les Hottentots peuvent tuer leur femme lorsqu'elle commet une infidélité non autorisée. Au Gabon, où dans la famille la première femme se distingue des autres, son infidélité est punie de mort ; pour les autres on a plus d'indulgence. (Du Chaillu.)

Au Dahomey, la femme adultère était étranglée, mais seulement après un jugement régulier ; chez les Niam-Niams, elle était tuée ; chez les Achantis, le mari pouvait la vendre comme esclave ou lui couper le nez, et même la tuer. En Abyssinie, au contraire, bien que le mari puisse tuer la femme infidèle, la licence des mœurs est si grande qu'il use rarement de son droit. (Demeunier.)

Dans toute la Polynésie, l'adultère non autorisé est puni par la mort. (Letourneau.)

Les Esquimaux, en général, sauf quelques exceptions, font peu attention à l'infidélité : tandis que chez les Peaux-Rouges, l'adultère non autorisé est puni de mort par le mari, s'il ne veut pas s'arranger à l'amiable avec l'amant. Chez les Modocs, la femme adultère était éventrée. Chez les Caraïbes et les Guaranis, l'adultère et son complice étaient punis de mort, comme des voleurs. (D'Orbigny.)

La même peine de mort se retrouve chez les Pipilis du Sal-

vador, dans l'ancien Mexique et au Pérou. Au Guatemala, au contraire, tout s'arrangeait par des accords : le pardon à la femme coupable était même considéré favorablement. Au Paraguay, l'adultère avec un homme d'une autre tribu était seul puni.

Avortement et infanticide. — La pratique de l'infanticide et de l'avortement est énormément répandue parmi les peuples sauvages et dans l'humanité en général, à cause spécialement du besoin de proportionner les individus de la famille et de la société aux moyens de subsistances. Mais, en général, c'est autant le fait de l'homme que de la femme, plus souvent de l'homme ; d'autres fois, au contraire, la femme, pour des raisons spéciales, en est elle-même directement l'auteur.

Parfois, le soin de sa propre beauté et la jalousie en sont la cause. Les femmes des Abipones, au Paraguay, ne pouvant avoir de rapports avec leur mari pendant l'allaitement, tuent l'enfant, pour ne pas le voir avec d'autres femmes. (Ploss, *Das Weib*, etc., Leipzig 1891.)

Suivant Abt-Gili, quelques Indiennes de l'Orénoque croyant que la beauté s'altère après des accouchements fréquents, se font avorter ; d'autres croyant au contraire qu'ils la conservent, cherchent à procréer beaucoup.

Schomburgk croit que dans la Guyane anglaise les causes des avortements très fréquents sont le travail excessif et la vanité.

Chardin écrit qu'en Perse les femmes cherchent à avorter lorsqu'elles voient, pendant leur grossesse, leurs maris courir après d'autres femmes.

Dans la Nouvelle-Calédonie, à Tahiti, en Hawaï, les femmes avortent pour mieux conserver leurs appas : les Tasmaniennes avortent souvent, surtout aux premières grossesses, suivant Bonwick. (Bonwick, *Daily life of the Tasmanian*, 76.)

Les dames romaines avortaient souvent pour ne pas enlai-

dir (Friedlander); et en Orient, aujourd'hui encore, pour éviter une séparation matrimoniale. (Ploss)

Parfois aussi le travail excessif auquel elles sont astreintes pousse les femmes à se débarrasser de cette surcharge qui dériverait de la maternité, comme chez les indigènes des deux Amériques pendant la domination espagnole. (Ploss)

Beaucoup d'Australiennes — raconte Grant — à qui on demandait pour quelles raisons elles tuaient leurs enfants, répondaient simplement : « Pour n'avoir pas l'ennui de les élever » (Balestrini, *Aborto, infanticidio ed esposizione d'infante*, Turin, 1888.)

Dans le Doresen, la femme, esclave de l'homme et accablée de fatigues, ne veut pas avoir plus de deux fils et avorte dans toutes les grossesses suivantes (Ploss.)

D'autres fois l'excessive luxure en est la cause. A Otahiti existait l'association mystico-lubrique des Areos, dans laquelle les femmes étaient communes et où se commettaient des orgies effrénées ; elles narraient tranquillement les massacres de leurs fils en les justifiant par le désir de ne pas interrompre les plaisirs de leurs fêtes (Balestrini.)

Le plus souvent la misère, le manque de nourriture font que l'infanticide est élevé par la femme à la hauteur d'un devoir.

Dans l'île de Formose, il n'est pas permis aux femmes d'avoir des enfants avant l'âge de 36 ans : des prêtresses spéciales sont chargées de les faire avorter en leur frappant sur le ventre. (Giraud-Telon.)

Suivant Tuke, les femmes Maories avortent de 10 à 12 fois.

Chez beaucoup de tribus de l'Amérique du Sud, les femmes laissent vivre deux enfants seulement et se débarrassent des autres par l'avortement.

Les femmes indiennes de Cadauba et celles de Macsawa avortent surtout si la grossesse est extra-légale. (Smith et Ploss.)

Dans aucun pays, écrit Allan Web, les avortements ne sont

aussi fréquents que dans l'Inde où quelques femmes font le métier de les procurer.

Chez les Kâfirs — en Asie Centrale — la femme a le droit d'avorter, même lorsque le mari n'y consent pas. (Ploss, page 456.)

A Koutsch, petite île au nord de Bombay, les pratiques d'avortement sont très répandues : une mère se vantait d'avoir provoqué cinq avortements (Ploss).

Au Kamtschakta les femmes mêmes sacrifient leurs enfants (Balestrini).

Dans tout l'Orient, à cause de la facilité et de l'impunité de l'avortement, il ne naît jamais un fils illégitime. En Turquie, surtout à Constantinople, et dans les classes élevées, le mari qui a déjà deux fils, envoie, à la troisième grossesse, sa femme chez une accoucheuse pour la faire avorter. Les pratiques abortives se sont tellement répandues chez les Turcs que l'on a chaque année à Constantinople 4.000 avortements seulement parmi les turcs, 95 0/0 des enfants étant ainsi sacrifié ; même, en 1875, la mère du Sultan ordonna que dès qu'une femme du Palais serait grosse on la fit avorter. (Ploss.)

Sorcellerie et Obsession. — La sorcellerie et l'obsession étaient, pendant le Moyen-Age, les crimes les plus graves de la femme.

La croyance aux sorcières dans l'antiquité, comme chez les peuples sauvages, est affirmée par Horace, Lucain, Lucien et Apulée ; mais c'est au Moyen-Age seulement, sous l'influence du Christianisme, que la sorcellerie compliquée de l'obsession devint un délit.

Aucun doute, du reste, que la sorcellerie et l'obsession ne fussent des phénomènes hystériques-épileptiques.

La grande preuve, en effet, de culpabilité en sorcellerie, étaient les signes de la griffe du diable, lorsque les piqûres de la peau n'y provoquaient ni douleur, ni hémorragie ; il

s'agissait évidemment de ces zones analgésiques si caractéristiques de l'hystérisme.

Tous les auteurs sont d'accord pour admettre que les sorcières surpassaient en nombre les sorciers ; parce que, dit Spunger, auteur du *Malleus maleficarum*, ce livre classique de la sorcellerie, « la femme est plus vicieuse que l'homme ; et a trois vices principaux : l'infidélité, l'ambition et la luxure : le nom même de *fœmina* signifie *fide minus*, moins de foi » ; ou bien parce que, suivant Guillaume de Paris, « les femmes bonnes sont excellentes, les méchantes sont exécrables. » Ce qui concorde avec la plus grande fréquence de l'hystérisme chez la femme, hystérisme (1) que l'on pourrait définir l'exasération de la féminité. (Voir *IV^e Partie.*.)

Un autre trait caractéristique de la sorcière était de parler des langues qu'elle ne connaissait pas : phénomène qui n'est pas rare dans l'hystérisme et n'est que le passage de quelques impressions de l'inconscience dans la sphère de la conscience. *Les possédés du démon*, écrit Ambroise Paré, *parlent des langages inconnus*.

Les nonnes d'Auxonne, chez lesquelles une épidémie d'hystérisme éclata en 1652, semblaient avoir, suivant les contemporains, le don des langues.

Les nonnes de Loudon (1632) dans leurs accès, parlaient latin, sans le connaître, et entendaient des mots prononcés à voix basses à de grandes distances ; elles furent pour cela déclarées possédées.

En 1534, à Rome, dans un hospice d'orphelines, 80 jeunes filles furent prises de convulsions et de délire ; pendant les crises, elles avaient le don des langues, ainsi que le disaient les contemporains, pour démontrer qu'elles étaient possédées du diable.

Parfois s'y joignaient aussi les phénomènes de télépathie.

(1) C'est cette plus grande fréquence qui est cause, comme nous verrons, que les habits des prêtres sont copiés d'après ceux des femmes. (V. *Appendice.*)

L'évêque de Châlons ayant ordonné mentalement à Denise Parisot d'aller chez lui pour être exorcisée, elle s'y rendit, bien qu'habitant dans un quartier éloigné : le même évêque ayant commandé mentalement à la sœur Borthon d'aller s'agenouiller devant la croix, elle obéit immédiatement.

En 1491, les nonnes de Cambrai, possédées du démon, devinaient, ainsi que le disait un écrivain de l'époque, les choses cachées et prédisaient l'avenir. A Nantes, en 1549, furent brûlées sept extatiques se vantant de savoir tout ce qui s'était passé dans la ville pendant leurs accès.

Jeanne d'Arc (qui fut brûlée comme sorcière) prédisait, dit-on, l'avenir ; elle se vantait de voir un ange qui la guidait à la victoire ; et, ce qui parut très grave, elle n'avait jamais eu de menstruation, ainsi qu'il résultait d'un examen fait par une femme.

La terreur se basait spécialement sur les confessions des hystériques mêmes, qui, sous l'influence d'hallucinations le plus souvent d'origine sexuelle, admettaient d'avoir eu commerce avec le diable, d'être enceintes de lui et d'être allées au sabbat.

Un des examens les plus fréquents auxquels on soumettait les hystériques nubiles, était celui de leur virginité : on croyait qu'en prenant possession de la jeune fille, le diable la violait.

Jeanne Herviller, brûlée en 1578, à Ribemont, racontait qu'elle avait été possédée par le diable dès l'âge de 12 ans ; et lorsque le diable descendait au couvent, le choix tombait toujours sur les plus jeunes.

L'abbesse Madeleine de Cordoue, estimée comme une des plus grandes saintes de son temps, dont la bénédiction était implorée même du Pape et du roi d'Espagne, risqua d'être brûlée vive et fut privée de tous les honneurs ecclésiastiques pour avoir tout à coup déclaré être l'amante d'un ange déchu, avec qui elle dormait dès l'âge de 13 ans.

En 1550, au couvent d'Uberet, les nonnes, après 40 jours de jeûne presque absolu, furent possédées du diable ; elles

blasphémaient, disaient les plus grandes sottises et tombaient en convulsions.

En 1609, à Aix, les sœurs Ursulines déclaraient avoir été violées par leur Prieur qui fut brûlé.

Certaine Amère, en Lorraine, accusée d'avoir fait tomber un enfant de la fenêtre en le regardant, soumise à la torture, se mit à décrire le diable en désignant un point de la muraille où il se trouvait, à la grande terreur des juges, qui cependant... ne voyaient rien.

Amoulette Defrasne, à Valenciennes, arrêtée comme sorcière et accusée d'avoir fait mourir plusieurs de ses amies, nia tout; mais, pressée par les demandes, torturée, insultée, elle avoua être sorcière, dit que le diable lui était apparu quinze ans avant, et avait demandé et obtenu d'être son amant.

La légende du Sabbat est également née d'hallucinations qui se propageaient par contagion et étaient favorisées par ces onctions de belladone et d'autres solanées, très usitées en ce temps-là et qui provoquent, on le sait, des hallucinations et une sorte d'ivresse. Une gravure du xvi^e siècle montre précisément une sorcière faisant l'acte de s'oindre tandis qu'une autre s'échappe par le tuyau de la cheminée. (Regnard, *Les Sorcières, Bulletin de l'Association Scientifique*, 1882.)

Souvent aussi la sorcière niait; mais jetée dans un horrible cachot, torturée, pressée par les demandes obstinées des juges, qui devenaient de vraies suggestions, elle finissait par avouer qu'elle était allée au Sabbat et le décrivait minutieusement. Ainsi Françoise Sacretan, à St-Claude, emprisonnée pour soupçon de sorcellerie, nie d'abord obstinément, puis finit par avouer être possédée du diable, être allée un grand nombre de fois au Sabbat sur un bâton blanc, avoir dansé, avoir battu l'eau pour amener la grêle, et avoir fait mourir plusieurs personnes avec une poudre que le diable lui avait donnée, (Richet).

« Ordinairement, — écrit de Lancres, un des auteurs les plus compétents dans les faits de sorcellerie du XVII^e siècle, — ce sont les femmes qui mènent le Sabbat ; elles volent et courent, échevelées comme des furies, avec la tête si sensible qu'elles ne peuvent supporter aucune espèce de chapeau. Elles vont nues, parfois enduites de graisse ; arrivent et partent à cheval sur un manche à balai, sur un banc ou en croupe sur un enfant. »

Ces hallucinations qui donnèrent naissance à la légende du Sabbat, ont été résumées ainsi par Regnard : « La cérémonie avait lieu de nuit, dans quelque bruyère, cimetière ou couvent abandonné ; pour y aller il fallait que la sorcière se oignît avec l'onguent donné par le diable (belladone), prononçât les mots magiques et enfourchât le manche à balai. Arrivée sur le lieu, il fallait faire constater le *stigma diavoli* : scène dont Teniers a laissé la reproduction dans un tableau ; puis rendre hommage au diable, figure monstrueuse à la tête et aux pieds de bouc, ayant une grande queue et des ailes de chauve-souris ; puis renoncer à Dieu, à la Vierge, aux Saints, et recevoir enfin le baptême diabolique, caricature du baptême catholique. Après minuit, avait lieu le festin, composé de crapauds, de cadavres, de foies et de cœurs d'enfants non baptisés ; après quoi, commençaient les danses obscènes jusqu'au chant du coq, qui dispersait en un instant l'assemblée. »

Ce qui redoublait la terreur, c'était le caractère contagieux de ces épidémies hystériques, regardées comme des sortilèges jetés par malice. Il y en eut en Alsace (1511) ; à Cologne (1564) ; en Savoie (1574) ; à Toulouse, (1577) ; en Lorraine (1580) ; dans le Jura (1590) ; dans le Brandebourg, (1590) ; dans le Béarn. (1605)

Toutefois, bien que la sorcellerie ne fut que de l'hystérisme ou de l'hystéro-épilepsie, aucun autre phénomène de la pathologie mentale ne frappa aussi vivement l'imagination

humaine. C'était surtout cette fréquente exaltation des facultés mentales, pendant l'accès, qui étonnait particulièrement. « Il n'y a pas de théologien — écrit Boguet — qui puisse mieux qu'elles, interpréter les Saintes Ecritures ; de **juris**-consulte plus compétent en fait de testaments, contrats et affaires : de médecin qui connaisse mieux la composition du corps humain et l'influence du ciel, des étoiles, des oiseaux, des poissons et des arbres, etc., etc. »

« Elles pouvaient, en outre, produire à volonté le froid et le chaud (*sic*) ; arrêter le cours du fleuve, stériliser la terre, tuer les troupeaux ; et surtout ensorceler et vendre au diable les autres hommes. »

On craignait spécialement les sorcières accoucheuses, qui pouvaient vouer au diable les enfants nouveau-nés.

La férocité en usage dans les répressions, suffirait pour démontrer la terreur que ces folles inspiraient. Dans le Languedoc, en 1527, le Sénat de Toulouse condamna 400 sorcières à être brûlées vives. En 1616, De Lancie, président du Parlement de Bordeaux, envoya au bûcher un grand nombre de femmes, sous prétexte qu'il était monstrueux de voir dans l'église plus de 40 femmes aboyer comme des chiennes. Grey rapporte que sous le Long Parlement, 3,000 personnes furent brûlées en Angleterre pour délit de magie. En 1610, le duc de Wurtemberg ordonna aux magistrats de brûler chaque mardi de 20 à 25 sorcières, jamais moins de 15. Sous le règne de Jean VI, électeur de Trèves ; l'acharnement des juges et du peuple fut tel que dans deux villages il ne restât plus que deux femmes.

Boguet se vantait d'avoir brûlé, à lui seul, mille sorcières.

A Valery, dans la Savoie, en 1574, 80 furent brûlées ; à Labourd, en 1600, également 80 en quatre mois ; à Logrono, 5 en 1610.

C'est seulement à l'envahissement du scepticisme du XVIII^e siècle que l'on doit le ralentissement de ces féroces répres-

sions ; mais pour voir complètement banni du monde civilisé l'idée de la possession diabolique, il faut arriver jusqu'au commencement de notre siècle, à Pinel.

Vénéfice. — Un délit fréquent chez la femme antique est le vénéfice ou empoisonnement.

César rapporte que chez les Gaulois l'usage était, lorsqu'un homme mourait, de brûler avec lui toutes ses femmes, si l'on élevait un soupçon de mort non naturelle ; procédure expéditive qui dut avoir son origine dans la fréquence des vénéfices.

En Chine, les Mi-fu-Kau, espèce de sorcières, possèdent le secret de faire mourir un homme, et ont une large clientèle parmi les femmes mariées. (Kataher, *Bilder aus Chinesischem Leben*, Leipzig, 1881.)

En Arabie, ce sont les femmes qui, presque exclusivement, connaissent les poisons et en font commerce.

A Rome, sous le consulat de Claude Marcel et de Tite Valère, on découvrit une association de 170 patriciennes, qui avaient fait un tel ravage parmi leurs maris, que l'on crût à une épidémie. (Tite Live VII.)

Les bacchanales étaient une association de luxure et de débauches, dans lesquelles un nombre énorme de crimes furent commis.

La tradition de Canidie, de Locuste, etc., transmise par les poètes romains, nous montre comment la connaissance des poisons fut considérée presque comme une spécialité des femmes. Juvénal, dans ses Satires, parle de l'empoisonnement des maris, comme d'une chose ordinaire dans l'aristocratie romaine.

En Egypte, au temps des Ptolémées, l'adultère et l'empoisonnement furent épidémiques chez les femmes. (Renan, *Les Apôtres*.)

En Perse, la femme qui enfante le premier fils du schah devient l'épouse officielle : mais souvent ces enfants sont

empoisonnés par les envieuses compagnes du harem. (Pfeiffer *Reise*, 1889.)

En France, pendant le XVII^e siècle et particulièrement sous Louis XIV, il y eut une épidémie de vénefice, spécialement parmi les dames de l'aristocratie. Le roi fut obligé de créer un tribunal spécial, la Chambre royale de l'Arsenal, ou *Chambre ardente* pour juger les seuls procès de vénefice (*Lettres-paten-tes* du 7 avril 1769); on en était arrivé à un tel degré de terreur, qu'une célèbre empoisonneuse, la Delagrange, put faire durer son procès pendant des années, en déclarant seulement que l'on tramait contre la vie du roi.

Les noms de la Voisin, de la Vigouroux, de la M^{se} de Brinvilliers sont restés célèbres dans l'histoire du crime. Olympie Mancini même, nièce de Mazarin et mère du prince Eugène, fut soupçonnée.

En 1362, à Palerme, on exécuta comme préparant des poisons une certaine Théophanie qui semblait avoir fourni le moyen de commettre un grand nombre de crimes; l'année suivante, une de ses élèves, Françoise la Sarda eut le même sort. En Sicile, l'expression *Gnura Tufania* est restée comme synonyme d'empoisonneuse (Salomon Marino. *L'acqua Tofana* Palerme, 1882), d'où l'eau *tofana*, qui était composée surtout avec de l'arsenic.

En 1642, à Naples, une eau mystérieuse fit de grands ravage, faisant mourir à temps beaucoup de monde, il semble qu'elle était vendue par une femme en relation avec la Théophanie.

A Rome, vers la même époque, quatre femmes, Marie Spinola, Jeanne de Grandis, Jérôme Spana, Laure Crispolti, vendaient la Manne de Saint-Nicolas; poison composé sans doute d'arsenic; elles étaient, surtout la Spana, très appréciées par l'aristocratie à qui elles fournirent le moyen de commettre un grand nombre de crimes, spécialement aux femmes lasses de leurs maris.

En général, pourtant, exception faite de l'infanticide et de l'avortement, la femme sauvage de même que la femelle, commet moins de crimes que l'homme, bien que comme nous l'avons vu, elle soit plus méchante que bonne; les crimes pour lesquels elle est punie, sont en grande partie conventionnels, comme ceux contre le *tabou* et la sorcellerie. Ce qui correspond au délit du mâle c'est pour la femme sauvage, ainsi que nous le verrons, la prostitution.

CHAPITRE III

Histoire de la Prostitution.

I

LA PUDEUR ET LA PROSTITUTION CHEZ LES SAUVAGES

De même que le crime, la prostitution a été un fait normal dans la vie des peuples civilisés aux débuts de leur évolution ; et il l'est encore dans la vie sauvage.

1. *Pudeur.* — La nudité est la règle générale de l'homme primitif.

Chez les Ouatoutas (Cameron, *Afrique équatoriale*, 1870), les femmes ont un tablier, de même que les hommes aux Nouvelles-Hébrides, qui laisse voir les parties honteuses. Les Esquimaux se mettent tous nus dans les cabanes et s'y pressent l'un contre de l'autre. (Bove.)

En Australie, hommes et femmes vont tout à fait nus ; lorsque les missionnaires donnèrent des vêtements aux indigènes, souvent ils les mirent autour des épaules (Rudesindo Salvado).

Les dames à demi européanisées des îles Sandwich na-

geaient vers les navires européens en portant leurs habits, leurs chaussures, leur parasol sur la tête, pour se vêtir à bord.

Les femmes indigènes de Fernando Po vont toutes nues, ne portant qu'un chapeau.

Les femmes des Jvilis (Afrique équatoriale) invitées par Compiègne à lui céder les tissus dont elles s'entouraient les flancs, s'en dépouillèrent avec la plus grande indifférence, avides des petits miroirs qu'il leur avait promis en échange.

Une reine de Balônda se présenta devant Livingstone tout à fait nue; en général toutes les femmes du pays portent quelques chiffons plus tôt comme ornement que pour toute autre raison; les hommes, au contraire, sont déjà un peu plus habillés.

Les femmes Askires de l'Afrique ne se vêtent que lorsqu'elles sont mariées; et même alors la ceinture n'est guère plus qu'un ornement. Les Quissamas vont presque toujours nues.

Dans la Nouvelle-Bretagne, ni les hommes ni les femmes ne se couvrent les parties génitales; dans le Nouveau-Hanover, les femmes pubères et impubères vont nues et l'on voit souvent les hommes se tenant avec le scrotum dans la main gauche et la verge entre le pouce et l'index.

A Tahiti, Cook vit un indigène déjà adulte coïter publiquement avec une fille de onze ans, à laquelle la reine donnait, à ce propos, des instructions spéciales. Le sujet usuel des discours entre hommes et femmes était l'embrassement. (*Premier voyage*, vol. V.)

L'acte copulatif n'avait rien qui offensât les sentiments de beaucoup de peuples anciens. Les habitants du Caucase, les Ansii de l'Afrique et les Hindous l'exerçaient en présence de qui que ce fût, comme le bétail. (Hérodote I 305; III 301.)

Les Etrusques mêmes en faisaient parfois autant dans leurs festins (*Athenaeus Dipnos*, XII, p. 255); et dans plusieurs occasions, les femmes avaient coutume de se montrer nues.

On sait, du reste, combien légèrement étaient vêtus les Grecs et comme ils se déshabillaient facilement en toute occasion (Taine, *Philosophie de l'art*). D'ailleurs le mot *gymnastique* est dérivé de *γυμνός* (nu), c'est-à-dire de l'usage de se déshabiller pour exercer le corps dans les jeux auxquels, chez quelques peuples, les femmes prenaient également part (Sparte).

2. *Prostitution civile*. — A l'origine, quelquefois, le mariage n'existe même pas et la prostitution est la règle générale.

Les Calédoniens avaient les femmes en commun et les fils appartenaient à tout le *clan*.

Les Naïrs vivent en complète promiscuité.

Les Boschismans, ainsi que l'affirme Lubbock, n'ont pas de mariage.

En Californie, il n'y a pas, chez les sauvages, de terme pour dire *mariage*; la jalousie commence lorsque la femme se donne à une autre tribu, comme au Paraguay.

Chez les Massagètes, chacun épousait une femme, mais tous en usaient ensuite en commun. Quelque fut la femme dont eût envie le Massagète, il attachait son carquois au char et contentait son désir (Hérodote I c. 216, IV c. 172, III c. 191, I 93).

La communion des femmes était une institution chez les Nasamons et les Agathyrses; ils la voulaient pour se dire vraiment tous frères, et afin qu'il n'y eut ni haine ni envie entre eux. Pour ce même motif, les Tyrrhéniens nourrissaient les nouveau-nés en commun ne sachant pas qui en était le père. Les Auses aussi possédaient les femmes en commun; lorsqu'un enfant avait atteint l'âge de trois mois les hommes allaient le voir et on le considérait comme le fils de celui auquel il ressemblait davantage (Hérodote).

Chez les Andamans (et aussi dans quelques tribus de la Californie), les femmes appartiennent à tous les mâles de la tribu, et la résistance à l'un d'eux serait un délit grave; parfois pourtant on remarque des unions temporaires, surtout

lorsque la femme devient enceinte ; mais ces unions presque toujours cessent avec l'allaitement.

Quelquefois au contraire le mariage existe, mais au lieu d'empêcher la prostitution, il la favorise souvent.

Les Honomas, dans leurs orgies, changent souvent de femmes qui sont obligées de se livrer à leurs parents (Hartmann).

Suivant Macleau, les Cafres n'ont aucun mot pour exprimer la virginité. Lorsqu'une fille devient pubère, on annonce la chose par une fête publique et tout le monde peut la posséder.

Dans le Darfour, lorsqu'une femme est devenue pubère, on lui donne une cabane séparée où chacun peut aller passer la nuit avec elle.

En Australie, lorsque le mari d'une femme est absent, il est d'usage qu'un autre homme de la tribu prenne sa place (Eyre, *Discoverie in Central Australia*, II, 320). Les filles, dès l'âge de 10 ans, peuvent cohabiter avec les mâles et dans certaines fêtes elles y sont même invitées.

Chez les Esquimaux, lorsque le mari est absent, la femme peut se donner à qui elle veut (Parry). « Nous imitons dans les amours — dirent-ils à un missionnaire russe — les loutres de mer » (Langsdorf).

Les femmes des Gindanes de l'Afrique portaient autour de leurs jambes autant d'ornements en peaux que d'hommes avaient eu commerce avec elles (Hérod, IV, p. 176).

Sextus Empiricus dit aussi des Egyptiennes que celles qui avaient eu beaucoup d'amants, portaient un signe distinctif ; celle qui en avait davantage était la plus estimée (*Hyp. Pyrrh.*, I, 14).

Au Thibet, les filles portent au cou les anneaux de leurs amants, qui ne sont jamais des cadeaux désintéressés : plus elles en ont, plus leur noces sont célèbres.

Aux îles des Amis, les filles montaient à bord des navires européens, se donnaient aux matelots et disaient en partant : *Bongni mitzi mitzi* (Nous avons fait l'amour et demain nous le referons).

Chez presque toutes les populations indigènes de l'Amérique du Nord (par ex. sous les Apachas), la femme, avant et après le mariage, est libre de se donner à qui elle veut.

Les femmes les plus aristocratiques chez quelques tribus de l'isthme de Panama se croiraient indignes si elles se refusaient à une demande quelle qu'elle soit.

Souvent ces mariages improvisés se renouvelaient à des époques fixes comme dans le *rut* des animaux, probablement dans les saisons chaudes et des plus abondants produits (Lombroso, *Uomo bianco e uomo di colore*, 1870).

Où est la différence entre les bruyantes fêtes des cynocéphales et celles des Australiens, qui, solitaires toute l'année, à l'époque de la maturité du *yam*, se réunissent pris par une espèce de fureur animale, façonnent une large fosse elliptique, entourée de broussailles, qui a pour but de représenter un organe féminin, et y plongeant leurs lances s'écrient en s'accompagnant d'horribles chants: « Non, plus la fosse mais la vulve! » (Novara Reise, *Antrop. Theile*, III, Wien, 1858).

A la Côte d'Or, Reichenau assista à une fête dans laquelle on portait des *phallus* en bois de différentes grosseurs, en les agitant avec des cordes, devant des rangées de femmes.

Au Nicaragua il existait une fête annuelle, dans laquelle les femmes étaient autorisées à se donner à qui elles voulaient (Bancroft).

Westermarck, dans sa belle *Hist. du Mariage*, 1895, a cherché à démontrer que la monogamie est atavique (bimanes).

3. *Prostitution hospitalière*. — On comprend pourquoi chez les peuples primitifs on observait comme un devoir la prostitution hospitalière.

L'offre de la femme à l'hôte se trouve à Ceylan, au Groenland, aux Canaries, à Tahiti, où refuser une fille était une offense. — « Je ne peux pas penser (disait un chef à un prêtre qui s'en était scandalisé) qu'une religion défende de goûter un plaisir innocent et en même temps de rendre un service

au pays en l'enrichissant d'un nouvel être (Radiquet, *l. c.*).

A Noukahiva, le missionnaire Harris ayant refusé ces offres hospitalières, les femmes le surprisent, en cachette, pendant qu'il dormait, pour vérifier s'il était vraiment un homme (Pulding).

Bousquet, en voyageant il y a quelques années, au Japon, se vit offrir, par un père, sa fille, en présence du mari.

Marc Polo, logé par un homme de Ghendon, au Thibet, ~~avait~~ s'éloigner le maître pour qu'il pût jouir librement de ses femmes.

Aux îles Mariannes et Philippines les jeunes filles furent offertes par les indigènes aux compagnons de Kotzebue.

Les femmes indigènes de Mauna s'offraient à la chiourme de la Pérouse.

Chez les Hassanis, la femme peut réserver le troisième jour de chaque semaine pour se donner à l'étranger (Hartmann).

Chez les Arabes Hassanyehs, la femme est libre un jour sur quatre.

Chez les nègres Assinis, le chef de famille envoie sa fille à son hôte (*Op. cit.*).

Chez les Nandowessies, une femme qui donna l'hospitalité et après un festin se livra à 40 des principaux guerriers de sa tribu, acquit une grande considération (Carver. *Travels in North America*, 142).

Parfois, au contraire, la femme est vendue par le mari. Au Darfour, les maris ont coutume de louer leurs femmes aux étrangers (Letourneau).

En Cochinchine, le père peut, pour une minime somme d'argent, donner sa fille à son hôte, même à un étranger, sans préjudice pour son avenir (Letourneau). Par conséquent le mariage aux temps primitifs alimente la prostitution au lieu de la réprimer.

Cette promiscuité est cause du fait singulier qui semble en opposition avec le mépris dans lequel la femme est tenue —

le matriarcat: l'autorité paternelle remplacée, à l'époque primitive par celle de la femme ou de son frère: c'est ce que l'on voit en Australie, au Congo, à Loango, chez les Touaregs, les anciens Egyptiens et les Etrusques, les Nairs, chez beaucoup de tribus américaines (Carver, *Op. cit.*, p. 205), où en général le nom, le rang comme les biens, sont hérités par la mère et où souvent le père et l'oncle se confondent.

De cette promiscuité est née aussi l'étrange coutume de la *couvade*, des simulations d'accouchements de la part du mari, répandues en Amérique, en Asie, chez les Basques, etc., qui parut nécessaire à un certain moment pour fixer l'idée que le père présumé avait aussi eu sa part dans la naissance des fils et par conséquent devait l'avoir dans l'autorité sur eux (Tylor, *Op. cit.*).

4. *Polyandrie*. — L'homme ne passa de la Vénus promiscue à la Vénus monogame qu'à travers des usages qui sont considérés par nous comme des délits, tel que la polyandrie, l'inceste et, pis encore, le viol et le rapt.

Chez les Ciréniens nomades de l'antiquité, ainsi que chez certaines tribus arabes, les femmes étaient communes à tous les membres de la famille.

Au Thibet, le frère aîné choisit la femme, dont il fait profiter ses frères; tous vont habiter la maison de l'épousée, qui seule en transmet la possession à ses fils, naturellement parce qu'elle est la seule dont la parentée soit certaine, (Turner, *Histoire des Voyageurs*, xxxi, 437.)

Chez les Todas, l'épousée devient la femme de tous les frères cadets du mari, à mesure qu'ils deviennent grands et ceux-ci deviennent les maris des sœurs de la première épousée (Shortt, *o. c.* 240).

Chez les Naïro du Malabar, caste noble noire, la femme a cinq ou six maris: mais elle en peut épouser jusqu'à dix, cohabitants avec chacun d'eux, à tour de rôle, pendant une dizaine de jours; cela démontre que la polyandrie est

un passage, une évolution de la promiscuité, il est permis à la femme de cohabiter avec un nombre quelconque d'hommes, sauf certaines restrictions relatives à la tribu et à la caste: et les hommes font parties d'autres combinaisons matrimoniales (Spencer, *Sociologie*, II).

Chez les Cingalais, les frères sont tous maris de la même femme. La promiscuité, en un mot, passe de la tribu à la famille.

En Polynésie tout ami intime (fayo) avait droit de posséder la femme de son compagnon (Letourneau).

On préfère qu'une propriété soit possédée plutôt par les membres de sa propre famille que par le public qui y aurait droit, et l'abus de pouvoir sert d'échelle à la morale.

5. *Prostitution sacrée. Des rites dérivants de la Vénus mixte.* — Même après que les mariages furent établis, un reste de la Vénus promiscue se retrouvait visible dans certains rites nuptiaux, comme chez les Santhalas, où les mariages étaient précédés par six jours de promiscuité ou comme aux îles Baléares, où les épousées concédaient la première nuit à tous les hôtes présents: et de même qu'à l'époque féodale où elles appartenaient pendant une nuit au Seigneur du fief, qui pouvait les obliger au mariage.

Héraclides Ponticus (VI^e siècle, a. 64) rapporte comment aux temps déjà anciens pour lui, dans l'île de Céphalonie, le tyran déflorait toutes les filles avant qu'elles fussent mariées.

Dans le Talmud, on lit que la vierge devait, avant de se marier, dormir avec le Taphsar. Et Hérodote raconte que chez les Adirmachides les vierges qui voulaient se marier étaient présentées au roi qui déflorait les plus belles.

Au Cambodge, en 1300, nulle fille ne se mariait si elle n'était pas auparavant déflorée par le bonze qui recevait un cadeau (Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, I, 118) pour la fatigue sacrée (Tchin-Ahn).

Tout cela est un reste, une compensation, une réduction

de la Vénus vague ; la femme qui appartenait à tous avant de devenir propriété d'un seul, se faisait déflorer par plusieurs ou par l'homme le plus puissant du clan.

Un reste de polygamie chez les Chinois est la coutume d'acheter « des petites femmes » soumises à la « grande femme » légitime, qui est la mère putative de tous les enfants ; on trouve aussi un vestige de polyandrie dans le code de Manou autorisant le frère à féconder sa belle-sœur stérile, en substitution du mari.

6. *Prostitution juridique.* — Un autre vestige de la prostitution primitive, se trouve dans la prostitution que l'on pourrait appeler *juridique*.

Un indice en reste dans le Lévirat, en usage chez les Hébreux, les Mexicains, les Afghans et les Chippeouays, qui puise sa raison d'être dans la faiblesse de la femme, considérée comme une propriété de la famille.

Un autre vestige en est le respect accordé aux courtisanes qui, leur louage terminé, se mariaient et étaient parfois divinisées ; en arrivant dans la ville indienne de Vésali, le fondateur du bouddhisme fut reçu par la grande maîtresse des courtisanes (Spier, *Life in ancient India*). En Abyssinie, les filles publiques occupaient un rang élevé à la cour et recevaient quelquefois le gouvernement d'une ville ou d'une province (Combes et Tamisier, *Voyage en Abyssinie*, II, 116).

Un des souvenirs de la Vénus vague, phase de transition vers la régularité du mariage, c'est la liberté dans les mœurs des filles, liberté que nous trouvons chez tant de peuples et qui cesse après le mariage.

Chez les Chinooks, en Amérique, les filles sont libertines et les femmes mariées sont chastes.

Les Thyapis se soucient fort peu de la chasteté des femmes avant le mariage, mais ne veulent pas qu'on leur donne comme vierge une fille qui ne l'est plus.

En Cochinchine, où la fidélité du mari est exigée comme un

dévoir, les parents prostituent leurs filles, ce qui ne les empêche pas de les marier ensuite.

Chez les Khyoungthas et dans les tribus montagnardes de l'Assam, aux îles Mariannes et Carolines, à l'extraordinaire licence de mœurs avant le mariage succède, après le mariage, une chasteté rigoureuse (Lewin).

La promiscuité est donc très diffuse chez les sauvages : il est bien vrai que nous ne nions pas qu'elle existe chez plusieurs espèces animales et humaines ; mais les exceptions ici sont nombreuses, presque plus que la règle.

II

LA PROSTITUTION DANS NOTRE HISTOIRE

(Voir : Dufour, *Histoire de la Prostitution*.)

Chez les peuples civilisés nous retrouvons au temps ancien les mêmes phénomènes qu'aujourd'hui chez les sauvages, c'est-à-dire la prostitution sous toutes ses formes : sacrée, civile, hospitalière, juridique ; et avec une telle diffusion, surtout au commencement, que tout prouve clairement que la pudeur et le mariage sont un produit tardif de l'évolution.

1. *Orient.* — *Prostitution sacrée.* — Suivant Hérodote, à Babylone les femmes nées dans le pays étaient obligées, au moins une fois dans leur vie, de se rendre au temple de Mylitta pour s'y prostituer à des étrangers ; elles ne pouvaient retourner chez elles que si quelque étranger leur avait jeté sur les genoux quelque argent et les avait invitées au coït hors du lieu sacré : cet argent devenait sacré (Liv. I, 199).

En Arménie, on adorait comme déesse de la prostitution Anaïs qui avait un temple semblable à celui de Mylitta à Babylone.

Autour du sanctuaire, on voyait de vastes terrains environnés de murailles, où vivait la population qui se consacrait aux rites de la déesse ; les étrangers seuls avaient le droit d'en dépasser l'entrée. Les prêtres et les prêtresses de l'enceinte sacrée étaient choisis parmi les familles les plus distinguées du pays et servaient la déesse pendant un temps plus ou moins long, déterminé par les parents, et lorsqu'elles sortaient, laissant ce qu'elles avaient gagné, les femmes ne manquaient pas de trouver des maris qui s'informaient au temple de leur conduite. Celles qui avaient accueilli le plus grand nombre d'étrangers étaient les plus recherchées en mariage (Strabon).

Chez les Phéniciens, il y avait la prostitution hospitalière et sacrée ; suivant les informations d'Eusèbe, ils prostituait leurs filles aux étrangers à la plus grande gloire de l'hospitalité. Les temples de la déesse Astarté à Tyr, à Sidon et dans les villes principales de la Phénicie, étaient consacrés à la prostitution. Ces turpitudes continuèrent jusqu'au IV^e siècle de l'ère vulgaire, époque à laquelle Constantin le Grand les prohiba par une loi, en détruisant les temples d'Astarté et en faisant construire sur le lieu de l'obscène sanctuaire une église chrétienne.

Dans les colonies Phéniciennes, la prostitution sacrée conservait les habitudes de trafic qui distinguèrent cette race : à Sicca Venéna, sur le territoire de Carthage, le temple de Vénus, qui dans la langue de Tyr s'appelait *Succoth-Benoth*, c'est-à-dire les *cabanes des filles*, était en effet un asile de prostitution où les filles du pays se rendaient pour gagner une dot en trafiquant de leur corps ; ces filles devenaient, en se mariant, des femmes très honnêtes et se voyaient très recherchées par les hommes. Elle y accouraient de tous les côtés et en si grand nombre que, par l'effet de la concurrence, beaucoup d'entre elles ne pouvaient retourner à Carthage, aussitôt qu'elles l'auraient voulu, pour y trouver un mari.

Chypre possédait plusieurs temples où le culte de Vénus

suivait les mêmes rites : à Cinizi, à Tamase, à Aphrodisium, la prostitution sacrée alléguait les mêmes prétextes si elle n'affectait pas les mêmes formes.

A Suse, à Ecbatane, chez les Parthes, il y avait les *roches de la prostitution*.

En Lydie, les filles, par la prostitution, « se gagnent leur dot, dit Hérodote, et continuent ce commerce jusqu'à ce qu'elles se marient »; la dot leur donnait le droit de choisir un époux qui, lui, n'avait pas toujours le droit de repousser l'honneur d'un pareil choix.

Elles contribuèrent aux frais du tombeau d'Alyatte, père de Crésus, d'accord avec les marchands et les artisans de la Lydie : les inscriptions commémoratives indiquaient la quote-part fournie pour la construction par chacune des trois catégories ; les courtisanes y avaient contribué pour une portion plus large comparée à celles des artisans et des marchands.

En Egypte, Hérodote nous décrit ainsi les fêtes d'Isis dans la ville de Bubastis : « On voit sur le fleuve, des hommes et des femmes dans une promiscuité complète. Tant que la navigation dure, quelques femmes font retentir les castagnettes et quelques hommes jouent de la flute, les autres chantent en battant des mains. Lorsqu'on passe près d'une ville on fait approcher le bateau du rivage : parmi les femmes quelques-unes continuent à jouer des castagnettes, les autres jettent des injures à celles de la ville : les unes dansent et les autres se tiennent debout et relèvent leurs robes avec indécence ». Ces obscénités étaient le simulacre de celles que commettaient autour du temple, sept cent mille pèlerins qui se livraient à d'incroyables excès.

Les obscénités du culte d'Isis devenaient plus grandes lorsqu'elles se cachaient dans les souterrains où l'on menait l'initié après un temps d'épreuve et de purification. Hérodote, confident et témoin de cette prostitution que lui avaient révélé

les prêtres égyptiens, en dit même trop, malgré ses réticences.

Chez les Hébreux, avant la rédaction définitive des Tables de la Loi, le père avait le droit de vendre sa fille à un maître, qui en faisait sa concubine pendant un temps établi par le contrat de vente : la fille ainsi vendue au profit de son père n'en tirait aucun avantage personnel, hors le cas où le patron, après l'avoir fiancée à son propre fils, voulait la remplacer par une autre concubine. Les Hébreux, en un mot, trafiquaient de la prostitution de leurs filles.

Moloch, représenté sous la forme d'un homme à tête de veau avec les bras étendus, recevait des offrandes de fleur, de farine, de tourterelles, d'agneaux, de bœufs, de taureaux et d'enfants ; offrandes que l'on mettait dans les sept bouches ouvertes au ventre de la divinité de bronze, placée sur un four immense que l'on allumait pour consumer les sept espèces d'offrandes. Pendant le sacrifice, les prêtres de Moloch étouffaient les cris des victimes par une musique effrénée de sistres et de tambours ; les Molochites se livraient aux rites les plus obscènes, entraînés par les fracas des instruments musicaux ; ils s'agitaient autour de la statue incandescente, qui semblait rouge à travers la fumée, poussaient des cris farouches, et, suivant l'expression biblique, régalaient Moloch de leur postérité. (*Onanisme.*)

Cette abomination avait pris de telles racines au sein du peuple d'Israël, que quelques sectaires osèrent l'introduire dans le culte du Dieu unique et en contaminèrent ainsi le sanctuaire.

Baalphégor ou Belphégor, le dieu favori des Madianites, fut accepté par les Hébreux avec un tel enthousiasme qu'il remplaça souvent le culte national.

Suivant Selden, Belphégor était représenté tantôt sous la forme d'un pénis gigantesque, tantôt sous la forme d'une idole portant ses vêtements retroussés sur la tête comme pour montrer les organes génitaux ; d'après Mignot la statue de Baal était hermaphrodite ; suivant Dulaure, elle portait les

organes du mâle. Dans le temple, habitait une population de prostitués et de prostituées qui se vendaient aux adorateurs du dieu et déposaient sur ses autels le salaire de leur commerce obscène. Ils avaient aussi des chiens dressés à ces ignominies et l'argent qu'ils retiraient de la vente ou du louage de ces animaux faisait aussi partie de la rente du temple. Enfin, dans certaines cérémonies que l'on célébrait pendant la nuit, au fond des bois sacrés, les prêtres et les consacrés s'attaquaient à coups de couteaux, se couvraient de blessures peu profondes, et, échauffés par le vin, excités par les instruments de musique, tombaient confusément au milieu du sang.

Moïse tenta d'extirper la prostitution religieuse, mais il n'y réussit pas; car nous trouvons des vestiges de cette prostitution dans les livres saints jusqu'au temps des Machabées. Tels sont : les excès des Israélites avec les filles Moabites, qui se rattachent à un culte phallique : ces filles avaient élevé des tentes et ouvert des boutiques de Bet-Aiscimot jusqu'à Ar-Ascaleg; là elles vendaient toute sorte de bijoux et les Juifs mangeaient et buvaient au milieu de ce champ de prostitution. (*Nombre XXV.*)

Le temple de Jérusalem, à l'époque des Machabées, un siècle et demi avant Jésus-Christ, était encore le théâtre du commerce des prostituées qui venaient y chercher leurs pratiques; on comprend donc comment, dans l'antiquité, le mot *Kadescia* pouvait signifier sainte et prostituée, et le mot *Kadessud* bordel et sacristie.

On peut dire en somme que toute l'histoire intérieure du peuple Hébreu consiste dans la lutte des législateurs et des prophètes contre la prostitution et les aberrations sexuelles du peuple; comme aujourd'hui il est question du pain et du bien-être, il s'agissait alors de la liberté de satisfaire les besoins sexuels.

Prostitution civile. — A côté de la prostitution sacrée fleurissait déjà la prostitution civile.

Le prophète Baruch rapporte aussi que « des femmes ceintes « de cordes siègent le long des rues et brûlent des parfums. « Lorsque l'une d'elles, invitée par quelque passant, a couché « avec lui, elle reproche à sa voisine de ne pas avoir été « jugée digne comme elle des caresses de cet homme et de ne « pas avoir vu dénouer sa ceinture de cordes » (Baruch, VI).

Nous voyons, dans l'histoire de Thamar, la prostituée juive cachée sous un voile et assise sur le bord d'une route, se livrer au premier venu qui la payait. La Bible nous montre dans les carrefours des rues, les filles publiques tantôt immobiles et enveloppées dans leurs voiles, tantôt vêtues impudemment, brûler des parfums et chanter des chansons. Ces courtisanes n'étaient pas juives, du moins pour la plus grande partie, car l'Ecriture les appelle ordinairement *femmes étrangères*. Elles étaient de la Syrie, de l'Egypte, de Babylone et excellaient dans l'art d'exciter les sens.

La loi de Moïse défendait expressément aux femmes juives de servir comme auxiliaires de la prostitution, et aux *femmes étrangères* de se prostituer dans les villes ; de sorte que les routes servirent d'asile à la lasciveté publique. Salomon dérogea à cet usage en permettant aux courtisanes de demeurer dans les villes. Mais, avant et après, on ne les rencontrait que dans les rues et les carrefours de Jérusalem ; on les voyait même s'exposer à l'enchère le long des rues ; elles y élevaient leurs tentes de peaux ou d'étoffes aux splendides couleurs.

Les étrangères, ou prostituées, n'étaient point si méprisées chez les Hébreux que leurs fils ne pussent arriver aux honneurs ; ainsi Jephthé, quoique né à Galaad d'une prostituée, n'en fut pas moins, un des chefs les plus estimés des Israélites.

Les livres de Josué et des Juges attestent tout autre chose que de l'aversion envers les prostituées.

Lorsque Josué envoya deux espions à Jéricho, ceux-ci arrivèrent pendant la nuit chez une *femme publique*, nommée

Raabe et « y dormirent », dit la Bible. Cette femme qui, comme les autres de la même catégorie, demeurait sur les murailles de la ville, les aida à en sortir et à échapper aux poursuites du roi ; les espions lui promirent la vie sauve, pour elle et tous ceux qui se trouveraient sous son toit, lorsque Jéricho serait prise. Josué respecta les promesses faites à cette courtisane qui, dans le massacre, fut épargnée avec son père, sa mère et ses frères.

Dalila était une courtisane ; et sa trahison que les Philistins récompensèrent à prix d'or, prouve que ces femmes n'ont jamais été fidèles.

Gédéon aussi en possédait une, dont il eut un fils, outre les soixante-deux fils que ses femmes lui avaient donnés.

Sous le règne de Salomon, le culte de la prostitution était libre. Salomon adora Astarté, divinité des Sidoniens, Camos, dieu des Moabites, et Moloch, dieu des Ammonites ; il éleva des temples et des statues à ces divinités sur les montagnes situées en face de Jérusalem, et ses femmes et ses concubines en étaient les prêtresses.

Il y eut en effet, pendant le règne de Salomon, un grand nombre d'étrangères qui vivaient de prostitution ; les deux héroïnes même du fameux jugement de Salomon étaient des prostituées. Ces femmes étrangères, qui avaient pour ainsi dire le monopole de la prostitution, avaient pénétré dans l'intérieur de la ville et y pratiquaient leur industrie publiquement.

« Le miel coule des lèvres d'une courtisane, dit Salomon, sa bouche est plus douce que l'huile, mais elle laisse des traces plus amères que l'absinthe et plus cruelles que l'épée à deux tranchants.

« Par une fenêtre de ma maison, dit-il, les hommes me semblent bien petits. J'observe un jeune insensé qui traverse le carrefour et s'approche de la maison du coin, alors que le jour tombe dans le crépuscule de la nuit, au milieu du brouillard. Et voilà qu'une femme accourt vers lui, vêtue du

costume des courtisanes, toujours prêtes à surprendre les esprits murmurants et vagabonds et tellement impatientes au repos que leurs pieds ne tiennent jamais à la maison ; mais tantôt sur la porte, tantôt sur les places, tantôt dans les coins des rues où elles tendent leurs embûches. »

Elle arrêta ce jeune homme, le baissa et lui sourit d'un air séduisant : « J'ai promis des offrandes aux dieux à cause de toi, lui dit-elle, aujourd'hui mes vœux doivent être exaucés. Et pour cela je suis sortie pour te chercher, désiran' te voir, et je t'ai rencontré. J'ai tissé mon lit avec des cordes, je l'ai recouvert de tapis peints de l'Egypte, et je l'ai parfumé de myrrhe, d'aloès et de cinamone. Viens, plongeons-nous dans la volupté, jouissons de nos baisers ardents jusqu'à ce que le jour renaisse, car mon maître n'est pas à la maison ; il est allé en voyage bien loin : il a pris un sac d'argent et ne reviendra pas avant la pleine lune. » C'est ainsi, qu'elle allécha ce jeune homme et que par la force séduisante de ses lèvres elle finit par l'entraîner. Alors il la suivit comme le bœuf que l'on conduit à l'autel du sacrifice, comme l'agneau qui s'amuse sans savoir que l'on doit l'égorger et qui s'en aperçoit seulement lorsque le fer mortel lui perce le cœur ; ainsi l'oiseau se jette dans les filets sans savoir qu'il y perdra la vie. »

On voit ainsi que rien n'est nouveau dans le monde des filles.

2. *Grèce. — Prostitution sacrée.* — En Grèce, nous trouvons aussi, à l'origine, la prostitution sacrée très répandue.

Solon, avec les produits des dictérions qu'il avait fondés à Athènes, fit édifier un temple à la déesse de la prostitution en face de sa statue qui attirait autour de son piédestal une foule de prosélytes fidèles. Les courtisanes d'Athènes se montrèrent très empressées à ses fêtes, qui se renouvelaient le quatrième jour de chaque mois et pendant lesquelles elles ne pratiquaient leur métier qu'au profit de la Déesse.

Un autre temple semblable se trouvait à Thèbes en Béotie et à Mégalopolis en Arcadie. Le culte d'Aphrodite était le culte de la prostitution, ainsi que le prouvent les noms donnés à la Déesse.

On avait la Vénus *Pandemia* (populaire, de tous); la Vénus *Etairia* ou *Porné* (Hétaïre ou Prostituée); la Vénus *Peribasia*, en latin *Divaricatrix*, avec des allusions aux actes lascifs, ainsi que l'explique Saint Clément d'Alexandrie, *a divari-candis cruribus*. Il y avait aussi la Vénus *melaina* ou Noire, ou Déesse de la nuit amoureuse, dont les temples étaient environnés de bois impénétrables à la lumière du jour, dans lesquels on cherchait les aventures en tâtonnant ; la Vénus *Mucheia* ou la Déesse des cachettes ; la Vénus *Castiria* ou la divinité des accouplements impudiques ; la Vénus *Scotia* ou ténébreuse ; la Vénus *Darceto* ou vagabonde ; la Vénus *Callipygia* ou aux belles fesses ; la Vénus *Mechanitis* ou mécanique, dont les statues en bois avec les pieds, les mains et un masque de marbre, mus par des ressorts cachés, faisaient les gestes les plus obscènes.

Les courtisanes exerçaient quelquefois les fonctions de prêtresses dans les temples de Vénus et étaient admises comme auxiliaires pour augmenter les rentes de l'autel. Strabon assure que le temple de Vénus à Corinthe possédait plus de mille courtisanes consacrées par la dévotion des adorateurs.

C'était l'usage général en Grèce, de vouer à Vénus un certain nombre de jeunes filles pour se rendre la déesse propice. Xénophon de Corinthe, en partant pour les jeux Olympiques, promet à Vénus de lui vouer cinquante hétaïres si elle lui accorde la victoire. — « Oh ! souveraine de Chypre (s'écrie Pindare dans l'ode qu'il a composée en honneur de cette offrande), Xénophon amène dans ton vaste bois une bande de cinquante belles filles. » Puis s'adressant à elles : « Oh ! jeunes filles qui recevez tous les étrangers et leur donnez hospita-

lité, prêtresses de la déesse Pitho, dans la riche Corinthe, c'est vous qui, faisant brûler l'encens devant l'image de Vénus et invoquant la mère des amours, nous rendez dignes souvent de son aide céleste et nous procurez les doux moments dont nous jouissons sur les plumes voluptueuses où l'on cueille le tendre fruit de la beauté. »

Un vase grec, faisant partie de la fameuse collection Durand, représentait un temple de Vénus dans lequel une courtisane reçoit par l'entremise d'une esclave, les propositions d'un étranger couronné de myrte qui tient une bourse à la main.

Les fêtes d'Adonis étaient des orgies : dans l'antiquité, Adonis avait aussi une large part des offrandes de la prostitution. Les courtisanes de toute condition profitaient des fêtes d'Adonis, qui attiraient partout des étrangers, pour pratiquer leur industrie sous la protection du dieu, et à l'avantage du culte dans les bois environnants ses temples.

Prostitution civile. — Solon songea à procurer à l'État les mêmes bénéfices que la prostitution apportait aux temples, et par les mêmes moyens, en faisant servir la prostitution aux plaisirs de la jeunesse d'Athènes en même temps qu'à la sûreté des femmes honnêtes. Il fonda comme établissement d'utilité publique, un grand *dicterion*, dans lequel des esclaves achetées et entretenues par l'Etat prélevaient un tribut quotidien sur les vices de la population.

« Oh Solon ! s'écrie le poète Philémon, dans ses comédies, tu es devenu le bienfaiteur de la nation ; dans un tel établissement tu n'as vu que la santé et la tranquillité du peuple. »

« En plaçant dans certaines maisons destinées à cet usage les femmes que tu as achetées pour le besoin public et qui, par leur condition, sont obligées d'accorder leurs faveurs à ceux qui les payent, tu as prévenu des maux graves et des désordres inévitables ».

Le prix était le même pour tous les visiteurs et n'était pas

très élevé ; Philémon le fait monter à une obole seulement, ce qui équivaudrait à trois sous et demi de notre monnaie.

Zénarcus, dans son *Pentathle*, et Eubulide, dans son *Parenchis*, nous représentent ces femmes debout et rangées dans ce sanctuaire obscène, n'ayant d'autre habillement que de longs voiles transparents à travers lesquels le regard pouvait aisément pénétrer. Quelques-unes, par un raffinement lascif, avaient le visage voilé, le sein serré dans des tissus fins qui en modelaient les formes et le reste de leur corps découvert.

Les *dicterions*, à quelque catégorie qu'ils appartinssent, jouissaient du privilège d'inviolabilité : ils étaient considérés comme lieux d'asile où le citoyen se trouvait sous la protection de l'hospitalité publique : personne n'avait droit d'y entrer pour y commettre des actes de violence.

Ce n'était pas une honte pour un citoyen, quel que fut son rang, de fréquenter les courtisanes. Un auteur comique latin, décrivant les mœurs d'Athènes, déclarait même nettement qu'un jeune homme devait les fréquenter pourachever son éducation : *Non est flagitium scortari hominem adolescentulum.*

Prostitution esthétique. — Les catégories des prostituées étaient diverses : quelques-unes marquent, pour la première fois, une nouvelle forme de prostitution, qui se renouvela en Italie en 1500, et en 1700 en France : la prostitution *esthétique* ou *littéraire*. Telles étaient les *aulétrides* ou joueuses d'instruments, qui avaient une existence plus libre et allaient pratiquer leur art dans les festins : surtout les *hétaïres* qui ne se vendaient pas, comme les dictériades, au premier venu, mais avaient leurs préférences et leurs antipathies ; et par leur talent, leur instruction et leur élégance exquise, pouvaient souvent se tenir au niveau des hommes les plus éminents de la Grèce.

On pourrait les diviser en deux classes distinctes qui fai-

saient entre elles des échanges réciproques. les *familières* et les *philosophes*. Ces deux classes formaient l'aristocratie des prostituées. Les *philosophes*, vivant dans la société des savants et des lettrés, apprenaient à en imiter le jargon et à se complaire dans leurs études ; les *familières*, moins instruites et moins pédantes, se recommandaient par leur esprit dont elles se servaient aussi pour maîtriser les hommes éminents qu'elles avaient attirés par leurs caresses et par leur réputation. Ainsi avec Ptolemée Philopator, l'hétaïre Agatocle fut toute puissante en Egypte.

Mais toutes les courtisanes, quelle que fut leur condition, étaient considérées en Grèce comme dédiées au service public et sous l'absolue dépendance du peuple, car elles ne pouvaient sortir du territoire de la république sans en avoir demandé et obtenu la permission que souvent les archontes n'accordaient qu'avec des garanties qui devaient assurer leur retour.

Le commerce se faisait en public, tant la prostitution était considérée comme chose normale ; dès qu'un jeune Athénien avait remarqué une hétaïre, il en écrivait le nom sur le mur du Céramique en y ajoutant quelques épithètes flatteuses, ainsi que l'affirment Lucien, Alciphron et Aristophane.

La courtisane envoyait le matin son esclave voir les noms marqués : et lorsque le sien s'y trouvait, elle n'avait qu'à se tenir debout auprès de l'inscription pour signifier qu'elle était disposée à accepter.

« C'est à la porte du Céramique, dit Eschyle, que les courtisanes tiennent boutique. »

Lucien est encore plus explicite : « Au bout du Céramique, dit-il, à droite de la porte Dipile, il y a le grand marché des hétaïres. » Et souvent la marchandise se livrait de suite à l'ombre de quelque monument élevé à un grand citoyen mort en guerre.

Et si grande était l'importance de la prostitution dans la vie grecque, qu'elle avait créé une littérature spéciale : Callis-

trate avait rédigé l'*Histoire des Courtisanes*. Macon avait recueilli les mots les plus piquants des hétaïres célèbres.

Aristophane de Bysance, Apollodore et Gorgias contiennent cent trente-cinq hétaïres qui avaient été renommées à Athènes et dont les faits pouvaient être transmis à la postérité. Celles qui avaient parmi leurs clients des généraux d'armée des magistrats, des prêtres et des philosophes ne dépendaient que de l'aréopage, mais les aulétrides et les dictériades étaient d'ordinaire déférées aux tribunaux subalternes.

Prostitution concubinaire. — Une classe spéciale de courtisanes, formant une sous-classe de la prostitution familière, était celle des concubines. Celles-ci faisaient partie essentielle du ménage des époux. Elles avaient leur fonction bien désignée et étaient en quelque sorte les substituées légales de la véritable épouse pendant les maladies, les accouchements et les autres empêchements. Leur existence s'écoulait silencieuse dans la maison; et elles vieillissaient ignorées dans les travaux manuels, bien qu'elles eussent donné des enfants à leurs maîtres.

3. *Rome.* — *Prostitution sacrée.* — A Rome aussi la prostitution fut l'objet d'un culte. Le temple le plus ancien semble avoir été celui de Vénus Cloacine, autour duquel accouraient tous les soirs les courtisanes, pour y chercher fortune, et réservaient une partie de leur salaire pour l'offrir à la déesse.

A Rome et dans les provinces, aux obscènes fêtes priapiques, prenaient part les courtisanes et les femmes honnêtes. Le voile seul distinguait ces dernières; souvent les couronnes ou guirlandes n'étaient pas mises sur la tête du dieu, mais suspendues à son pénis. *Cingemus tibi mentulam coronis*, s'écrie un des poètes des Priapes.

D'un autre côté ce culte comprenait celui du dieu Mutinus, Mutunus ou Tutunus, qui ne différait du Priape que par l'attitude: au lieu d'être debout, il était assis. Par son culte on perpétuait à Rome la forme la plus ancienne de la prostitution sacrée.

Les jeunes mariées étaient amenées devant l'idole, avant d'aller chez leur mari, et s'asseyaient sur ses genoux comme pour lui offrir leur virginité. *In celebratione nuptiarum*, dit saint Augustin, *supra Priapi scapum nova nupta sedere jubebatur*. Lactance semble indiquer qu'elles ne se contentaient pas seulement d'occuper ce siège. *Et Mutinus*, écrit-il, *in cuius sinu pudendæ nubentes praesident ut illarum pudicitiam prior deus delibasse videatur*. Cette *libation*, en somme, de la virginité était quelquefois un acte réel.

Une fois mariées, les femmes qui voulaient vaincre la stérilité, retournaient visiter le dieu, qui les recevait encore sur ses genoux et les rendait fécondes.

Pertunde, que saint Augustin préférait appeler le dieu Pretonde (qui bat le premier), était porté dans le lit nuptial et, suivant Arnobe, il y jouait quelquefois un rôle aussi délicat que celui du mari : *Pertunda in cubiculis præsto est virginalem scrohem effondientibus maritis*.

C'était encore un reste de la prostitution sacrée ; bien que la déesse ne reçut pas en sacrifice la virginité de l'épousée, elle aidait l'époux à l'immoler.

Le culte d'Isis, même aux temps plus civilisés, n'était qu'une forme de prostitution. Le temple et les jardins servaient d'asile aux adultères déguisées sous des robes et des voiles de lin ; les prêtres leur servaient d'entremetteurs, se chargeant de toutes les négociations amoureuses, de la correspondance, des rendez-vous, des trafics et des séductions.

Prostitution civile. — L'immense diffusion de la prostitution civile à Rome est prouvée par la synonymie, si abondante, qu'elle a même fait croire à une subdivision des prostituées en castes bien plus nombreuses qu'elles ne l'étaient en réalité, quoiqu'elles surpassassent les nôtres :

Les *alicariæ* ou les *boulangères* étaient des filles publiques qui fréquentaient les boulangers, surtout ceux qui vendaient certaines galettes de fleur de farine, sans sel et sans levain,

destinées aux offrandes de Vénus, d'Isis, de Priape et d'autres dieux ou déesses ; ces galettes appelées *coliphia* et *siligines* représentaient les organes sexuels de la femme et de l'homme.

Les *bustuariæ* erraient la nuit autour des tombeaux (*busta*), des bouchers, et remplissaient parfois les fonctions de pleureuses des morts.

Les *casalides* ou *casorides* ou *casoritæ* étaient des prostituées demeurant dans des huttes (*casæ*), de là leur nom ; ce nom signifiait aussi en grec la même chose, ou *κασωρις*. Les *copæ* ou *tavernaie* étaient les femmes des tavernes et des hôtelleries. Les *diabolares* ou *diabolæ* étaient de vieilles femmes flétries qui ne demandaient que deux oboles, ainsi que le dit leur nom. — Plaute, dans son *Pénulo*, dit que la prostitution des diabolaires ne profitait qu'aux esclaves infimes ou aux hommes les plus vils (*servorum sordidulorum scorta diabolaria*).

Les *forariæ* ou *foraines* étaient des filles venues de la campagne pour se prostituer en ville.

Les *famosæ* étaient des patriciennes, mères de famille et matrones, qui ne rougissaient pas de se prostituer dans les lupanars, pour satisfaire des passions inavouables, et pour acquérir un pécule ignoble, dépensé ensuite en sacrifices aux divinités chérées.

Les *junicæ* ou *vitellæ* et les *juvencæ* devaient ce nom à leur embonpoint.

Les *noctilucæ* rodaient aussi la nuit comme les *noctuvigiles* ou veilleurs de nuit.

Les femmes publiques avaient encore d'autres noms qui les comprenaient toutes également : *mulieres* ou femmes ; *pallacæ* du grec *παλλακαι* ; *pellice* en souvenir des bacchantes qui avaient des tuniques en peaux de tigres ; *prosedæ*, parce qu'elles attendaient, assises, que quelqu'un les appelât.

Elles étaient nommées surtout *peregrinæ* ou étrangères,

comme elles le sont toujours dans les livres juifs, parce qu'elles vinrent, pour la plupart, de toutes les contrées, pour se vendre à Rome ; elle portaient encore un nom qui fut conservé dans tous les langages populaires : *putæ*.

Vagæ ou *circulatrices* étaient des prostituées errantes ; *ambulatrices* celles qui se promenaient ; *scorta* les plus abjectes, les *peaux* comme il convient de traduire ce mot injurieux ; quant aux *scorta devia*, elles attendaient les amateurs chez elles, mais se plaçaient à leur fenêtre pour les appeler. Toutes étaient également injuriées lorsqu'on les nommait *scrantiæ*, *scrapæ* ou *scratiæ* mots que nous sommes forcés de traduire par *pots de chambre* ou *chaises percées*, expression que l'on retrouve en milanais (seggiona).

Elles étaient aussi appelées *suburranées* ou filles du faubourg, parce que la Suburra, faubourg de Rome, près de la *Via Sacra*, était habitée seulement, par des voleurs et des femmes perdues. Enfin, les *Schæniculæ* qui se vendaient aux soldats et aux esclaves, portaient des ceintures en jones ou en paille (*εχθρος*), pour indiquer qu'elles étaient toujours occupées.

Les *Naniæ* étaient des naines ou fillettes qui se formaient dès l'âge de six ans à l'infâme métier.

La prostitution à Rome se pratiquait partout, dans les rues, dans les temples et dans les théâtres.

Salvien disait des orgies populaires : « On offre un culte à Minerve dans les gymnases ; à Vénus dans les Théâtres » ; et ailleurs : « Tout ce qu'il y a de plus obscène est pratiqué dans les théâtres ; ce qu'il y a de plus désordonné, dans les palestres. » Isidore de Séville, dans ses *Etymologies*, va plus loin ; il dit que théâtre est synonyme de prostitution, parce que là même, les jeux terminés, les courtisanes se prostituaient en public.

Il existait aussi à Rome une prostitution qui ne dépendait certainement pas des édiles et que l'on pourrait nommer *es-*

thétique et opulente, celle que la langue latine qualifiait de *bona*. Les femmes qui s'y prêtaient étaient aussi appelées *bonnes courtisanes* pour indiquer la perfection du genre : ces courtisanes, en effet, n'avaient aucune analogie avec les autres malheureuses, car elles avaient presque toutes des amants privilégiés, *amasii* ou *amis* et pourraient être comparées aux cocottes de notre temps et aux hétaïres grecques. Comme les hétaïres de la Grèce, elles exerçaient à Rome une influence très grande sur les modes, sur les arts, sur les mœurs, sur la littérature, et en général, sur le monde patricien.

Ces courtisanes à la mode paraissaient dans les rues, aux promenades, au cirque, aux théâtres, environnées d'une foule d'amants. Parfois elles se faisaient porter par de robustes Abyssiniens dans des litières où elles gisaient à deminues, ayant un miroir d'argent à la main et chargées de bracelets, de pierres précieuses, de boucles d'oreille, de diadèmes et d'épingles d'or : à leurs côtés des esclaves rafraîchissaient l'air avec de grands éventails en plumes de paon.

Devant et derrière les litières, marchaient des eunuques et des enfants, des joueurs de flûte et des nains bouffons qui fermaient le cortège.

Quelquefois assises, ou debout dans des carrosses légers, elles dirigeaient elles-mêmes les chevaux, s'efforçant de se dépasser les unes les autres.

Les moins riches, les moins ambitieuses, les moins turbulentes allaient à pied, parées d'étoffes madrées ; les autres portaient des parasols, des miroirs, des éventails, lorsqu'elles n'étaient pas accompagnées par des esclaves ou, au moins, d'une servante.

4. *Moyen-âge. Prostitution sacrée.* — Nous trouvons au moyen-âge, comme chez les peuples sauvages, la prostitution sacrée dans une quantité de sectes chrétiennes qui prêchaient la communauté des femmes.

Les premiers Nicolaïtes prêchaient par leur exemple l'ou-

bli de toute pudeur sexuelle et soutenaient que les voluptés les plus illicites étaient bonnes et saintes, attendu que le Fils de Dieu aurait pu les éprouver en habitant un corps sensible. Sans abandonner leurs pratiques obscènes, ils formèrent en union avec les Gnostiques de nouvelles sectes sous les noms de *fibionites*, *stratiotiques*, *lévitiques*, *barborites*, qui avaient toutes le même but, c'est-à-dire le contentement des appétits charnels. Elles continuèrent secrètement jusqu'au XII^e siècle.

Carpocrate fonda une secte qui considérait la pudeur comme une offense à la divinité. Son fils Epiphane eut le temps d'achever le système de son père en décrétant que les femmes seraient communes chez les Carpocratiens, et qu'aucune n'aurait le droit de refuser ses faveurs à quiconque les demanderaient en vertu du droit naturel.

Les Adamites furent institués par un certain Prodicus qui avait été Carpocratien et qui n'approvait pas le secret imposé par Carpocrate au coït. Suivant lui, ce qui était bien à la faveur de la nuit, ne pouvait être mal à la lumière du jour.

On appela Picards ceux qui suivirent Picard, chef d'une autre secte érotique. Lorsqu'un de ceux-ci désirait une des compagnes, il la conduisait au maître ou chef et formulait ainsi sa demande : « Mon esprit s'est échauffé pour celle-ci. » Le maître donnait sa réponse en ces termes : « Allez, croissez et multipliez. » Ils se réfugièrent en Bohême chez les Hussites qui les exterminèrent jusqu'au dernier, sans avoir pitié des femmes qui étaient presque toutes enceintes et refusaient obstinément de se vêtir en prison, où elles accouchaient en riant et chantant des chansons obscènes. (V. Bayle, *Dictionnaire historique*, au mot *Picards*.)

Il ne paraîtrait pas possible d'aller plus loin ; cependant, en 1373, les Picards ressuscitèrent en France sous le nom de *Turlupins*, qui non seulement allaient nus comme les Picards, mais à l'exemple des Cyniques grecs, « faisaient publiquement œuvre de chair en plein jour, devant tout le

monde ». Ce sont les termes de Bayle, qui rapporte un passage d'un discours du chancelier Gerson : « *Cynicorum philosophorum more omnia verenda publicitus nudata gestabant et in publice velut jumenta coibant instar canum in nuditate et exercitio membrorum pudendorum degentes* ».

Nous trouvons d'autres vestiges de l'ancienne prostitution sacrée dans le catholicisme : tel que le culte spécial que l'on rendait en divers lieux aux saints Paternus, René, Progetus, Gilles, Rinaldi, Guignolet, etc. Ce dernier avait hérité de tous les attributs de Priape et existait en France avant la Révolution de 1789, comme le dernier symptôme de la prostitution sacrée.

Au sanctuaire d'Oropa existe encore un rocher phallique sur lequel les femmes d'aujourd'hui appuient le dos pour devenir fécondes.

Nous lisons en effet, dans les *Anecdotes relatives à la Révolution*, d'Arnaud de la Meuse : « Au fond du port de Brest, en remontant la rivière, au-delà des forts, il y avait une chapelle — non loin d'une fontaine et d'un bosquet qui couvrait la colline — avec une statue en pierre de saint Guignolet, ayant tous les attributs priapiques. Jusqu'au siècle dernier, les femmes stériles se rendaient à cette chapelle et après avoir frotté ou raclé le pénis de la statue et en avoir bu dans un verre d'eau, un peu de la poussière, s'en retournaient chez elles pleines d'espoir d'être fécondes. »

Il y avait aussi une autre de ces statues dans l'Abbaye de Landevenec, dans l'ancienne *Lauda Veneris*, à trois milles de Brest, où existait anciennement un temple ou *fanum* dédié à Vénus. Il était très renommé surtout chez les navigateurs bretons qui revenant de longs voyages maritimes, ne manquaient jamais de s'y rendre pour sacrifier à la déesse et lui recommander la fécondité de leurs femmes.

La statue de saint Guignolet à Montreuil était même plus indécente que celle de Brest. Dulaure décrit cette statue, qui était encore adorée en 1779. Elle représentait le saint tout nu,

gisant sur le dos avec un membre monstrueux. Ce membre était postiche et, à mesure que les femmes, en le râclant, le faisaient diminuer, on le repoussait par derrière.

Les mêmes faits se répètent dans les vallées de la Basilicate, des Abruzzes et au sanctuaire de Oropa en Piémont.

Prostitution hospitalière. — Une des coutumes d'hospitalité au Moyen-Age, reproduisant les habitudes sauvages, était celle de « garnir la couche » d'un chevalier logé au château. Lacurne de Sainte-Palaye, à propos de cette coutume barbare, rapporte un extrait très curieux d'une nouvelle (*Manuscript du Roi*, n° 7615, feuille 210), dans laquelle une châtelaine ayant donné l'hospitalité à un chevalier ne veut pas se coucher avant d'avoir envoyé une dame lui tenir compagnie au lit.

Prostitution concubinaire. — Les concubinages au Moyen-Age n'étaient pas consacrés par la bénédiction religieuse ; ils se faisaient par le sou et l'argent que la femme recevait comme symbole du contrat nuptial.

Après avoir reçu d'un homme le sou et l'argent, la femme se considérait comme vendue à cet homme et ne s'appartenait plus jusqu'à ce que les chaînes de ce servage fussent rompues par le divorce ou par la mort.

Prostitution civile. — L'abbé, l'évêque, le baron, le seigneur feudataire pouvaient avoir chez eux une espèce de harem ou bordel entretenu aux frais de leurs vassaux.

Comme aujourd'hui les cafés chantants, les puits étaient alors les lieux de rendez-vous des courtisanes dans les cours des miracles où elles habitaient, ou bien dans les rues où avaient lieu leurs marchés.

Si l'on passait en revue tous les puits qui ont joué un rôle dans l'histoire de la prostitution, on en trouverait un pour chaque ville ; ce qui prouve que le *putagium*, au moyen-âge, était presque inséparable des puits communs,

aujourd'hui à peu près disparus. C'est pourquoi on a fait dériver le mot *putagium* de *puteus* (Dufour); nous croyons pourtant bien plus probable qu'il vient de *puella* seulement pris dans une acception spéciale, comme la *fille* en français : car le mot *putain*, suivant Littré, au XII^e siècle, ne signifiait que *jeune fille*.

Dans les grandes villes, le bordel se logeait dans les maisons privées et jusque dans les édifices publics.

Jacques de Vitry, vers la fin du XII^e siècle, décrit ainsi la prostitution dans le quartier de l'Université à Paris : « Dans la même maison logent au premier étage les professeurs qui font école, au-dessous les femmes publiques qui exercent leur métier. Pendant que d'un côté celles-ci disputent entr'elles ou avec leurs amants, de l'autre s'élèvent les discussions savantes et les argumentations des écoliers. »

Louis IX se révéla vertueux, mais naïf, en cherchant à supprimer la prostitution dans son royaume. L'ordonnance de 1254, par laquelle il prononçait le bannissement général des femmes publiques ne fut pas exécutée avec rigueur, car elle allait contre la nature des choses.

On ne tarda pas à reconnaître que la prostitution légale avait moins d'inconvénients que la prostitution cachée ; il en naquit la conviction que l'on ne pourrait jamais la bannir, car en la forçant à changer de noms et de formes on ne faisait que lui donner un nouvel essor.

Pendant le court délai, dans lequel la prostitution fut obligée de se cacher, les tavernes prirent la place des bordels : et ceux-ci devinrent des tavernes quand ils furent rétablis par une ordonnance du même roi qui les avait fermés. Suivant Delamare, ce fut pendant l'interrègne de la prostitution légale que l'on commença à donner aux femmes publiques des noms odieux qui marquaient leur ignominie.

Peu après, sous le règne de Philippe-Auguste, le mot *ribaldus* [ribaud] entra dans la langue vulgaire avec une signification déshonnête. On désignait d'abord par ce nom la foule

qui suivait l'*ost* ou chevauchée du roi, sans spécification de sexe, vivant de prostitution, de vols, de jeu et d'aumône.

Cette foule s'accrût prodigieusement sous le prétexte des croisades ; dans une armée, le nombre des goujats ou serfs qui suivaient la cour pouvait être supérieur à celui des soldats. Parmi ces goujats, toujours prêts au pillage, se trouvaient des femmes qui couvraient leur lascivité sous l'oriflamme du roi et les bannières de ses vassaux.

Philippe-Auguste s'avisa de tourner à son profit un mal nécessaire : au lieu de se débarrasser de la ribauderie par les menaces et les supplices, il l'organisa en un corps ayant son règlement. En effet, une ordonnance de la commune de Cambrai définit ainsi les priviléges du roi des Ribauds : « Ledit roi doit avoir, prendre ou recevoir sur chaque femme qui s'accouple charnellement avec un homme, soit qu'il tienne ou ne tienne pas maison dans la ville, cinq sous pour une fois. » Item, sur toutes les femmes qui entrent dans la ville et sortent de l'ordonnance pour la première fois, deux sous tournois ; Item sur la femme qui change de logis ou sort de la ville, douze deniers, etc. »

Dans chaque bordel il y avait un Roi des Ribauds élu dans ces lieux, et cette espèce de garde chargée d'y maintenir l'ordre n'était qu'une petite caricature du Roi des Ribauds du palais royal.

Temps modernes.—Prostitution de Cour.—Si nous en croyons Brantôme, François Ier voulut supprimer la bande indécente et dangereuse des femmes que ses prédécesseurs entraînaient à leur suite, et que le Roi des Ribauds devait pourvoir de logement, surveiller et gouverner. C'est vers cette époque que le Roi des Ribauds fut remplacé par une « dame des femmes de plaisir, qui suivaient la Cour », charge très délicate, qui laissa des traces jusqu'au règne de Charles IX.

Voici ce que disait à Brantôme un grand prince qui n'était pas assez corrompu pour nier les conséquences funestes de

cette démoralisation de la noblesse: « Si la débauche n'eut existé que parmi les dames de la Cour, le mal eut été circonscrit; mais elle s'étendait aux autres Françaises, qui, se conformant dans leurs vêtements et leur manière de vivre, aux habitudes des dames de la Cour, voulaient aussi les imiter dans leurs lascivetés et disaient : A la Cour on s'habille, on danse, on se réjouit ainsi.

C'est de là que naquit l'étymologie, hélas ! si peu élogieuse pour la monarchie, du mot *courtisane*.

François Ier avait transformé sa Cour en une sorte de Harem, où il ne voyait pas de mauvais œil les gentilshommes partager avec lui les faveurs des dames, leur donnant de son côté des leçons et des exemples de libertinage, ne rougissant même pas à l'occasion de se montrer complice d'amours illégitimes: « Sous son règne, dit Sauval, celui qui n'avait pas d'amie était mal vu à la Cour ; car il n'y avait pas de gentilhomme dont le roi ne désirât connaître le nom de la dame. »

Les dames étaient logées à la cour : « Le roi, dit encore Sauval, avait les clefs de leurs appartements, il y entrait à toute heure de la nuit, sans frapper ni faire du bruit. Lorsque les dames, par pudeur, refusaient cette sorte d'appartements que le roi leur offrait au Louvre, aux Tournelles, à Meudon ou ailleurs, si leurs maris occupaient des charges ou des emplois dans le gouvernement, ils étaient condamnés à mort à la première accusation de la plus petite concussion ou de tout autre crime semblable, à moins que leurs femmes ne rachetassent leur vie au prix de leur honneur. »

Mézeray, dans son *Histoire de France*, trace un tableau saisissant de cette corruption qui, dit-il, commença sous le règne de François Ier, devint presque universelle, sous celui de Henri II, et arriva au dernier degré de débordement sous Charles IX et sous Henri III.

C'est ainsi, écrit Brantôme, qu'une dame écossaise de haut rang, nommée Hamier, qui avait eu un fils naturel de Henri II, disait : « J'ai fait ce que j'ai pu et maintenant je me

trouve heureusement enceinte des œuvres du roi, ce dont je me tiens très honorée et favorisée ; lorsque je pense que le sang royal a, je ne sais quoi, de plus suave et de plus doux que l'autre sang, je me trouve très contente, sans compter les beaux avantages que j'en retire. » Brantôme ajoute : « Cette dame, ainsi que d'autres que j'ai entendu parler, avaient cette opinion que, coucher avec son prince, n'avait rien d'infamant : que l'on peut appeler femmes publiques, seulement celles qui se livrent aux gens de peu, mais non les femmes qui s'abandonnent aux grands rois et aux gentilshommes. »

Brantôme en fait dire autant à un grand personnage, qui causait sur le même sujet, en défendant une grande princesse connue pour être très ardente à satisfaire tout le monde : il déclare « que les dames bourgeois seules doivent être constantes et immuables comme les étoiles fixes ; et que lorsqu'elles s'avisent de changer en amour, elles sont justement punissables et doivent être classées parmi les courtisanes de bordel. »

Après cette théorie, on ne peut être surpris qu'une dame de cour enviait la liberté des femmes publiques de Venise. Brantôme, qui rapporte ce fait, ajoute : *Voilà un désir agréable et bon !*

Si le séрай de Henri II, écrit Sauval, n'était pas aussi grand que celui de François Ier, sa cour ne fut pourtant pas moins corrompue.

Les mémoires de Brantôme ont été écrits spécialement pour nous faire connaître cette corruption, qui était si grande qu'elle ne pourrait être dépassée.

Il faudrait citer tout son livre des *Femmes galantes*.

« Pendant que les veuves et les femmes s'occupaient si étrangement de l'amour (dit Sauval, qui répète les histoires de Brantôme avec la décence que comporte le sujet), les jeunes filles de leur côté en faisaient autant : les unes à front découvert et sans honte, les autres plus scrupuleuses, se ma-

riaient avec le premier venu pour pouvoir s'amuser ensuite à leur gré. »

Mais ce n'étaient que de petites fautes en comparaison des incestes qui, suivant lui, étaient très fréquents dans les familles des nobles où le père ne mariait jamais sa fille avant de l'avoir déshonorée :

« J'ai entendu parler le plus tranquillement du monde, d'incestes pratiqués par des pères envers leurs filles et surtout par un d'eux très haut placé dans la société, sans en avoir plus de conscience que le coq de la fable d'Esopé. »

Après ces infamies, on peut appeler innocente cette « fille honnête » qui disait à un serviteur : Attends jusqu'à ce que je sois mariée et tu verras comment sous le voile du mariage, qui cache tout, nous passerons agréablement notre temps !

Quant aux effrontées, dit Sauval, les unes se rassasiaient de volupté avant le mariage, les autres avaient l'adresse de s'amuser en présence de leurs gouvernantes et même de leurs mères, sans être aperçues.

Sauval ajoute qu'à Fontainebleau, les chambres, les salles et les galeries étaient toutes encombrées de tableaux érotiques ; et que la reine Anne d'Autriche en fit brûler pour plus de cent mille écus, lorsqu'elle devint régente (1643).

A l'exemple des hommes qui avaient trouvé le moyen de passer pour femmes, les femmes trouvèrent le moyen de passer pour des hommes. Alors une grande princesse aimait une de ses suivantes parce qu'elle était hermaphrodite. Paris et la Cour avaient beaucoup de femmes lesbiennes, qui étaient d'autant plus chères à leurs maris, qu'ils vivaient avec elles sans jalouse.

« D'autres s'enflammaient avec leurs adorateurs sans vouloir les contenter ; elles se calmaient, ou mieux s'abrutissaient avec leurs compagnes. Enfin cette vie plût tant à quelques-unes qu'elles ne voulurent plus se marier ni permettre à leurs compagnes de se laisser marier. (*Amours des rois de France*, p. 115, édition française in-12 de 1739.) »

Marguerite de Valois ajouta à l'inceste avec son frère Charles IX l'inceste avec ses autres frères cadets, dont l'un, François, duc d'Alençon, le continua pendant toute sa vie et cela sans scandale : tout au plus cette conduite donna-t-elle lieu à quelques épigrammes et à quelques chansons. Charles IX connaissait trop bien Margot, pour ne pas l'avoir jugée ainsi que la juge le *Divorce satirique* : « Tout est indifférent à ses voluptés : elle n'a égard ni à l'âge, ni à la grandeur, ni à la naissance, pourvu qu'elle contente ses appétits : depuis l'âge de douze ans jusqu'à présent, elle ne s'est jamais refusée à personne. »

Catherine de Médicis n'était pas de mœurs plus sévères. On peut en juger par le banquet qu'elle donna au roi, en 1577, dans le jardin du château de Chenonceaux, « où les plus belles et honnêtes dames de la cour, dit le *Journal de l'Estoile*, deminues, les cheveux épars à la manière des épouses, furent employées à faire le service. »

On ne doit donc pas s'étonner si les dames les plus distinguées étaient « cent fois plus lascives et plus désordonnées dans leurs langages que les femmes communes » qui s'entortillaient les poils du pubis avec des cordons et des rubans de soie cramoisie, ou d'autre couleur, comme hommage à leurs divers amants.

Nous ne sommes plus surpris, après cela, non plus de l'étymologie du mot *Courtisane*. (V. *supra*.)

Prostitution politique. — Le dévergondage de la Cour finit par se répandre et par acquérir une importance politique, même en dehors des intrigues de la Cour.

Avant ce règne, dit Mezeray dans son *Précis chronologique de l'histoire de France*, c'étaient les hommes qui, par leur exemple et leurs discours attiraient les femmes dans la galanterie ; mais dès que les amours jouèrent la plus grand rôle dans les intrigues et les mystères de l'Etat, les femmes dépassèrent les hommes.

Voilà, sans doute expliqué le changement de stratégie galante que Catherine de Médicis enseigna avec tant d'utilité pour sa Politique aux dames et aux jeunes filles qui composaient « l'escadron volant de la reine. »

Celui-ci comptait deux ou trois cents femmes qui vivaient ensemble sans se quitter ni le jour ni la nuit.

Les femmes les plus galantes, les héroïnes les plus jolies dirigeaient les cohortes de la Fronde, séduisaient les capitaines et les soldats par leurs charmes et leurs propos d'amour.

Madame de Bouillon travaillait à Paris ; la princesse de Condé — la nièce méprisée de Richelieu, qui entra dans la couche du mari, par ordre du ministre, et eut un fils par la volonté absolue de son oncle — courait à Bordeaux et y appelait le peuple aux armes. Madame de Montbrizon recrutait des soldats parmi les hommes de robe et d'épée, parmi les magistrats et les chevaliers ; les femmes des conseillers du Parlement trouvaient des adhérents à la Fronde parmi les gens du barreau, les marchandes parmi les garçons de boutique, les femmes du peuple parmi la plèbe. Toutes se prostituaient avec la plus grande facilité, les nobles dans les salons dorés, les bourgeois dans les maisons moins fastueuses, les femmes du peuple dans les carrefours et les tavernes.

Prostitution esthétique. — Au xvi^e siècle, nous trouvons en Italie une prostitution esthétique qui, ainsi que le remarque M. Graf (1), reproduit en grande partie l'hétaïrisme grec. On distinguait ces prostituées de celles plus viles par l'appellation de *meretrices honestæ* ; elles étaient, en général, assez instruites, fréquentaient la plus haute société et étaient recherchées par les artistes, les hommes politiques, les prélates, les princes, etc. « La célèbre Imperia, écrit Graf, avait appris à composer des rimes vulgaires de Niccolo Campano, nommé « le Strascino », et pouvait lire, parait-il, les auteurs latins. Lucrèce, surnommée

(1) *Attraverso il Cinquecento*. Turin, 1888.

« Madrema ne veut pas », savait reprendre quiconque ne parlait pas suivant la bonne règle. Un certain *Ludovico*, qui faisait profession de fréquenter les courtisanes, dit d'elle dans un des *Ragionamenti* de Pierre l'Arétin : « On la dirait un *Tullius* : elle sait par cœur tout Pétrarque et Boccace et d'innombrables vers latins de Virgile, d'Horace, d'Ovide et de plusieurs autres auteurs. » Lucrèce Squarcia, vénitienne, nommée dans une certaine *Tariffa*, se montrait souvent avec les livres de Pétrarque, de Virgile, ou d'Homère à la main : parfois elle discutait sur la langue toscane. Tullie d'Aragon et Véronique Franco sont honorablement nommées dans les histoires littéraires. Camille Pisana avait composé un livre et l'avait fait corriger par François del Nero. Les lettres imprimées, que l'on a d'elle, sont d'un style un peu maniére, mais non dépourvues d'élégance, avec des latinismes fréquents et même des phrases latines entières.

Parlant de la célèbre Isabelle de Luna, espagnole qui avait beaucoup voyagé et suivi la Cour de l'Empereur en Allemagne et en Flandre, Baudello dit qu'à Rome on la citait comme la femme la plus avisée et la plus rusée qui eut jamais existé.

Non seulement les chevaliers et les lettrés ne cachaient pas leurs amours avec les courtisanes les plus connues, mais ils s'en vantaient et chacun s'efforçait de supplanter ses rivaux. Jean de Médicis, le fameux capitaine, faisait enlever par la force, comme une autre Hélène, Lucrèce, *Madrema ne veut pas*, à Jean *della Stufa*, qui l'emménait à la foire de Recanati. En 1531, à Florence, six chevaliers se déclarèrent prêts à soutenir les armes à la main, contre n'importe qui, qu'il n'y avait pas au monde une femme de plus grand mérite que Tullie d'Aragon. Lorsque les Aspasies les plus illustres se déplaçaient, on eut dit autant de reines. Les ambassadeurs donnaient avis de leur départ et de leur arrivée.

Synthèse. — A l'origine de l'évolution humaine, la pudeur est tout à fait inconnue ; la plus grande liberté des rapports

sexuels est la règle générale : même là où l'absolue promiscuité n'existe pas, le mariage n'est pas un frein, mais bien souvent un aiguillon à la prostitution : on voit le mari trahir des faveurs de sa femme ou la prêter spontanément, etc.

Des périodes où la prostitution est la condition normale des rapports sexuels, on passe à celles où elle n'est plus qu'une survivance plus ou moins transformée.

La femme, en effet, qui devait d'abord céder à tous les hommes de la tribu, ne se donne plus qu'au chef politique ou religieux (*jus primæ noctis*, moyen-âge, défloraison sacrée au Cambodge); et au lieu de s'abandonner à tous et en tous temps, elle ne se prostitue plus qu'à certaines époques de l'année et à l'occasion de certaines fêtes. Parfois la prostitution s'atténue autrement. Ainsi pendant que la jeune fille est libre dans ses mœurs, la femme mariée est contrainte à la chasteté, ou bien elle doit, pendant un certain temps, rester fidèle à son mari ; mais quelques jours de liberté lui sont concédés, pendant lesquels elle peut retourner à la promiscuité primitive. Dans d'autres cas, la prostitution se conserve dans la tradition des devoirs hospitaliers et la femme, devenue la possession d'un seul homme, doit encore se donner à son hôte ; ou, comme pour le cannibalisme qui revient dans les usages juridiques, la femme adultère est punie par la soumission aux usages anciens, encore agréables aux partisans de l'antique promiscuité. Dans tous les cas, la religion qui cherche sans cesse à conserver le passé, sanctifie aussi la prostitution et la fait revivre dans certaines occasions comme elle fit revivre et conserva le cannibalisme depuis longtemps passé des mœurs d'un peuple : ce qui prouve qu'elle dût être, à une époque, un élément important de la vie sociale.

Dans une troisième période, la prostitution disparaît également comme survivance, et n'est plus qu'un phénomène morbide et rétrograde d'une certaine classe : mais dans cette déchéance de la condition normale à la condition morbide, à travers l'état de survivance, apparaît comme une brillante

exception, le phénomène de cette prostitution esthétique qui devient un élément vital et créateur.

Ainsi au Japon et dans l'Inde, presque toutes les prostituées cultivent un certain nombre d'arts géniaux, tels que la danse, le chant, et constituent une classe privilégiée.

En Grèce, pendant un certain temps, la fleur de la génialité se groupe autour de l'hétaïrisme et le considère comme un énergique stimulant de l'activité intellectuelle et politique : Phénomène qui se renouvela en Italie au xvi^e siècle presque sous la même forme et qui ne fut pas sans une grande influence sur le développement de l'énergie intellectuelle de cette époque, énergie qui, chez les peuples comme chez les individus, s'allie à la plus grande sexualité.

Ajoutons, avec Graf, que plusieurs des conditions qui favorisèrent l'apparition de l'hétaïrisme se retrouvent en Italie au xvi^e siècle et provoquent les mêmes effets. « Les contemporains de Périclès et d'Alcibiade étaient épris de toutes les beautés. Or la beauté de la femme, la plus chère entre toutes à l'homme, ne peut lui procurer une libre et complète jouissance que chez l'hétaïre ; c'est pourquoi l'Aréopage ordonne où permet à Aspasie enceinte et menacée dans sa beauté sculpturale de conjurer le péril par une prévoyante chute. »

Les Italiens du xvi^e siècle sont, eux aussi, assoiffés de beauté et il nous reste de ce siècle de nombreux ouvrages où la beauté féminine est décrite, analysée et amoureusement recherchée dans ses causes et dans ses lois.

En Grèce, au temps de Périclès et d'Alcibiade, le mariage commence à tomber en discrédit. Au xvi^e siècle, en Italie, beaucoup l'ont en dédain et le tournent en dérision, et les lettrés partagent presque tous cet avis de l'Aretin : « que la femme est un poids qu'il faut laisser aux épaules de l'Atlante. »

Si maintenant le célibat en général tend à produire la prostituée, le célibat des personnes instruites, des lettrés et des artistes tend à faire naître l'hétaïre et la courtisane » (Graf, op. cit).